

**Bell menace
de congédier
6,000 ouvriers**

page A-15



**Stanfield connaîtra
son successeur au
début de 1976**

page A-19

**'Suicide' au
LSD: la CIA
est poursuivie**

page D-1

**La Canadian
Copper est
accusée de
négligence
criminelle**

MONTREAL (PC) — La Canadian Copper Refiners de Montréal-Est, une filiale de la Noranda Mines, et son principal dirigeant, M. Richard Louis Johnston, ont été formellement accusés, hier, de négligence criminelle relativement à la mort de deux de leurs employés, décédés en janvier dernier, des suites d'une intoxication à l'arsine.

Les accusés, qui sont respectivement passibles d'une amende d'un maximum indéterminé et de l'emprisonnement à vie, comparaitront par voie de sommation demain matin en Cour des sessions de la paix de Montréal. C'est Me Guy Dupré, substitut du procureur général et ancien avocat de la Commission d'enquête sur le crime organisé, qui est chargé du dossier.

Un porte-parole officiel du ministère de la Justice a déclaré que la décision finale dans cette affaire avait été prise après consultations par le procureur général lui-même, Me Jérôme Choquette.

Ces accusations font directement suite au verdict de responsabilité criminelle rendu à l'encontre de la Canadian Copper, le 27 juin dernier, par Me Richard Shadley, coroner ad hoc.

"Il est évident, avait statué le coroner, qu'il y a un lien de cause à effet entre les actes ou omissions de la compagnie et la mort de Paul-Emile Dorval et Joao Da Costa, attribuable à l'intoxication par arsine."

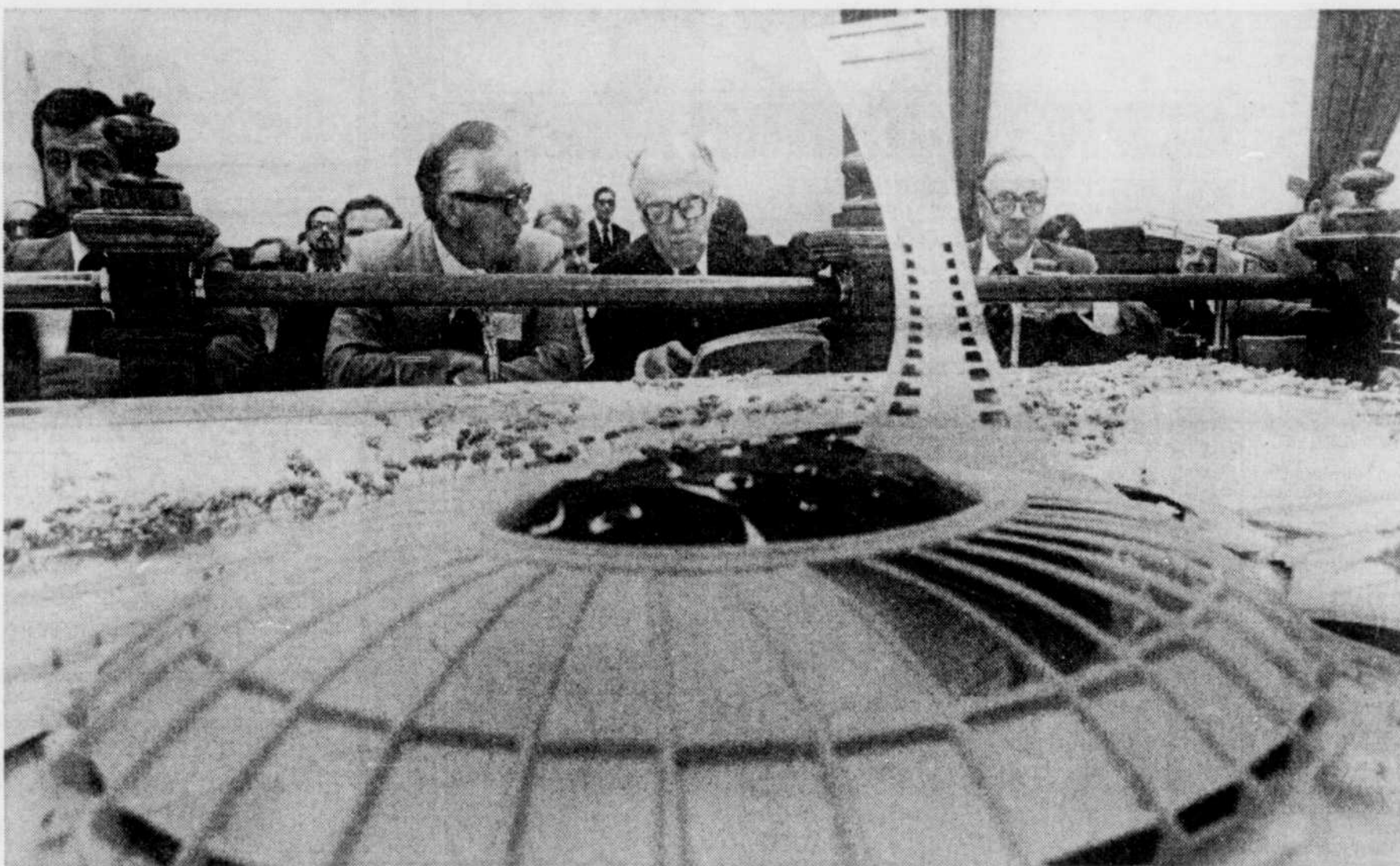
Outre l'entreprise comme entité, le coroner avait principalement blâmé le vice-président et gérant général, M. Johnston, parce que, même s'il avait été préalablement informé par cinq rapports différents des dangers d'intoxication par arsine, il n'a pas agi conformément à ses responsabilités les plus élémentaires.

Avisé que trois de ses employés avaient été traités à l'hôpital pour des malaises s'apparentant aux symptômes d'empoisonnement par arsine, il ne s'est pas donné la peine ni d'étudier en profondeur ces incidents, ni d'en confier l'examen à des collègues, ni d'interroger ou faire interroger les victimes, ni de prévenir le service d'urgence ou le médecin de la compagnie des dangers que faisait courir aux em-

(Suite à la page A6, 6e col.)

Selon le Conseil économique canadien

Ottawa doit adopter le libre-échange avec l'étranger



Le Soleil, J.-M. Villeneuve

Face à la pierre angulaire des Jeux olympiques de Montréal, l'ensemble commissaire général, M. Roger Rousseau, s'approprient à témoigner devant la commission stade-mât-piscines, le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, et le président et parlementaire des Affaires municipales.

Drapeau fait appel à l'imagination des autres pour effacer le déficit des Jeux

Par Jacques DRAPEAU

Les poings serrés, les yeux levés vers le ciel, un tremolo valsant sa voix, le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, a, un peu avant minuit hier soir, réitéré sa foi dans l'autofinancement des Jeux olympiques de Montréal.

Mais cette fois, face à un "écart" plus considérable encore entre les revenus et les dépenses anticipés, M. Drapeau met la pédale douce dans ses affirmations.

"Ca nuitrait aux programmes de financement si l'on parlait de déficit. Il faut aller chercher le plus d'argent possible, a-t-il déclaré devant la Commission parlementaire des Affaires municipales chargée d'étudier l'état financier des Jeux. Je voudrais bien ne pas être seul à me creuser les méninges. Je fais appel à ceux qui ont de l'imagination pour s'unir à moi afin d'atteindre les objectifs".

A tout calculer, le déficit prévu des Jeux de la XXI Olympiade s'établit maintenant à plus de \$300 millions de sorte qu'il devient gênant de mordre encore à belles dents dans cette formule d'autofinancement... même pour le concepteur de l'audacieux projet.

Les experts de la ville de Montréal estiment maintenant qu'il faudra consacrer environ \$30 millions pour récupérer le temps perdu par suite des arrêts de travail des derniers mois sur le chantier olympique.

L'état des dépenses pour la réalisation des diverses aires de compéti-

tion, tel que dévoilé, hier, par les autorités de la ville de Montréal, laisse voir des augmentations de coût pour le moins stupéfiantes.

En 1972, on soutenait être en mesure de construire l'ensemble stade-piscine-mât du chantier olympique pour la somme de \$119,830,000. Les estimés du mois de juin dernier garantissent que le projet coûtera \$277,650,000, soit une hausse de 232 pour cent. Entre le mois de janvier et le mois de juin de la présente année, les prévisions des dépenses ont été haussées de \$30 millions dont \$14 millions pour la récupération des heures perdues.

Par rapport à 1972, l'ensemble des installations à la charge de la ville de Montréal coûte maintenant 150 pour cent plus cher.

Plus encore, le vélodrome coûte 311 pour cent de plus que prévu à l'époque.

Entre le mois de janvier et le mois de juin et l'année en cours, le coût d'aménagement du bassin d'aviron est passé de \$15,190,000 à \$24,840,000, soit une hausse subite de 63.5 pour 100. Une firme d'ingénieurs d'Angleterre, embauchée sur la recommandation expresse de la Fédération internationale d'aviron, a formulé toutes sortes d'objections qui ont nécessité d'importantes modifications aux plans originaux.

La ville de Montréal doit encore accorder d'autres contrats au cours des prochaines semaines, contrats qu'on estime à plus de \$135 millions.

Une chose est certaine: les ingénieurs du projet garantissent que tous les échéanciers seront respectés à temps pour le début des Jeux le 17 juillet 1976.

Une consolation

Le maire Drapeau a précisé, dans l'une de ses interventions, que les (Suite à la page A6, 6e col.)

CSN: cotisation à taux fixe et variable pour le fonds de défense professionnelle?

par Claude VAILLANCOURT

Un comité spécial d'étude mis de l'avant à l'occasion du congrès spécial de la CSN sur l'état de son fonds de défense professionnelle (FDP) propose de rendre beaucoup plus souples les modalités d'administration de la caisse des grévistes.

Cette souplesse se remarque principalement dans les clauses traitant de la cotisation, de période d'attente, du niveau de secours et de l'importance de la grève.

Le document préparé par MM. Marcel Gilbert, Mario Dumais et Vincent Dagenais ne correspond cependant pas à l'opinion majoritaire des membres du bureau confédéral. Il fait encore l'objet de sérieuses discussions, et ce la veille même du congrès de trois jours convoqué pour doter les travailleurs d'instruments capables de "répondre à l'agression capitaliste dont est victime le mouvement."

(Suite à la page A6, 1re col.)

par Georges ANGERS
du bureau du Soleil

OTTAWA — Le Conseil économique du Canada a recommandé, ce matin, au gouvernement de renverser sa politique protectionniste traditionnelle contre les importations et d'adopter une politique de libre-échange avec les pays étrangers.

Le Conseil, qui a rendu public, ce matin, une vaste étude dirigée par M. Peter Cornell, définissant ce que devrait être la nouvelle stratégie du Canada en matière de commerce extérieur, estime en effet que la politique protectionniste pratiquée depuis 100 ans vise le noir mais tue le blanc.

Selon le Conseil, le protectionnisme canadien:

- coûte trop cher,
- perpétue l'inefficacité des entreprises,
- contribue à un gaspillage de nos ressources,
- favorise la propriété et la mainmise étrangères sur l'industrie canadienne,
- nuit à la réalisation de l'objectif d'unité nationale.

Le Conseil économique du Canada estime, par contre, que la libéralisation des échanges peut apporter une solution à ces problèmes.

"Certains Canadiens se sentiront inquiets devant une telle proposition. Ils craignent qu'une baisse soudaine du protectionnisme n'entraîne la disparition d'une bonne partie du secteur manufacturier au Canada; l'économie se verrait alors limitée à l'exploitation des ressources et aux services, et menacée de périodes de chômage prolongées et d'un abaissement du niveau de vie", remarquent les auteurs de l'étude.

Mais, déclarent-ils, "de telles craintes ne sont pas justifiées, car elles procèdent d'une conception périmée des forces économiques qui opèrent au Canada et à l'étranger".

Le Conseil estime même qu'avec des mesures d'adaptation appropriées et efficaces, l'abolition du protectionnisme produirait rapidement des avantages sans que l'on ait à passer par une période d'adaptation longue et pénible.

Pour répondre au problème de l'impact sur l'emploi, qu'il prévoit d'ailleurs être au centre des débats sur cette proposition, le Conseil estime que l'adoption de cette politique au cours de la prochaine décennie produira vraisemblablement moins de difficultés qu'à tout autre moment du passé récent.

Le Conseil l'explique essentiellement par deux facteurs: le taux de croissance de la population active au Canada diminuera au cours des vingt-cinq prochaines années et, en conséquence, on peut prévoir une pénurie de main-d'oeuvre.

Par ailleurs, les travailleurs dans le secteur manufacturier représentent actuellement 22 pour 100 de l'emploi total au Canada, et cette proportion s'abaisse depuis quelques années. En conséquence, l'impact d'une libéralisation des échanges sera moins grand sur l'ensemble de la main-d'oeuvre.

Quant aux travailleurs qui seront touchés, par exemple dans l'industrie du textile et de la chaussure, le Conseil recommande que l'on adopte des mesures telles la mise à la retraite anticipée, le recyclage et autres mesures déjà connues.

Le Conseil également reconnaît les problèmes plus aigus auxquels auront à faire face certaines régions, les Cantons de l'Est par exemple, où

(Suite à la page A6, 3e col.)

sommaire

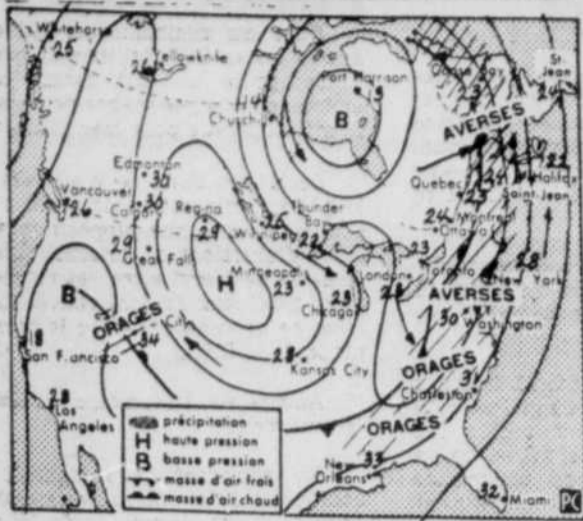
A Québec aujourd'hui	A-16
Annonces classées	D-2 à D-11
Arts et lettres	A-16 et A-17
Bandes dessinées	C-6 et D-11
Bridge	D-10
Consommation	A-14
Décès	D-12
Economie-finances	B-2 à B-4
Feuilleton	D-7
Horoscope	D-11
Mat mystère	D-2
Mots croisés	D-6
Patron	D-9
Sport	C-1 à C-8
Télévision	A-7 et A-19

météo

Ensoleillé avec des passages nuageux, aujourd'hui, dans l'Est du Québec, ainsi que demain. Le temps reste chaud.

détails page A-2

la météo



Ciel ensoleillé avec quelques nuages en après-midi dans la région de Québec, aujourd'hui; demain on prévoit peu de changement. Sur la Côte-Nord et en Gaspésie, nuageux avec averses ou orages aujourd'hui, peu de changement demain. Les chiffres sur la carte indiquent les maxima.

prévisions

MONTREAL (PC) — Prévisions de la météo pour le Québec émises par Environnement Canada pour aujourd'hui, avec un aperçu pour demain.

Abitibi et Chibougamau: passages nuageux avec quelques averses isolées. Maximum 20. Aperçu pour demain: peu de changement.

Outaouais et Montréal: ensoleillé avec passages nuageux. Maximum 27. Aperçu pour demain: peu de changement.

Québec et Trois-Rivières: ensoleillé avec quelques passages nuageux en après-midi. Maximum 25. Aperçu pour demain: peu de changement.

Cantons de l'Est: passages nuageux avec quelques averses. Maximum 23. Aperçu pour demain: passages nuageux et averses.

Baie-Comeau, Sept-Îles, Gaspésie et Rimouski: nuageux avec quelques averses ou orages dispersés. Maximum 20 à 22. Aperçu pour demain: peu de changement.

Saguenay-Lac-Saint-Jean: ensoleillé avec passages nuageux et averses isolées en après-midi. Maximum 22 à 24. Aperçu pour demain: peu de changement.

températures

TORONTO (PC) — Températures minimales et maximales enregistrées dans les principales villes d'Amérique du Nord durant les dernières 24 heures.

	Min.	Max.
Vancouver	14	25
Victoria	11	25
Edmonton	11	27
Calgary	10	26
Saskatoon	12	26
Regina	11	28
Winnipeg	9	21
Toronto	17	27
Ottawa	19	27
Montréal	21	27
Québec	15	28
Fredericton	16	23
Saint-Jean, N.-B.	12	17
Moncton	12	27
Halifax	15	25
Chicago	19	27
Detroit	18	26
Boston	19	32
New York	21	28
Washington	23	33
Miami	25	31

la page d'histoire

par la PRESSE CANADIENNE

Les troupes alliées débarquent en Sicile il y a 32 ans aujourd'hui — en 1943. Une division canadienne se signala particulièrement durant cette opération.

1805 — Le Tsar Théodore II de Russie était assassiné.
1780 — Les flottes britannique et américaine s'affrontaient au large de Halifax.

1958 — Le Canada et les États-Unis mettaient sur pied un comité conjoint pour la défense de l'Amérique du Nord.

1962 — Le satellite Telstar transmettait en direct des émissions outre-Atlantique.

1973 — Les Bahamas accèdent à l'indépendance.

soleil

marée

VENDREDI			VENDREDI		
Lever	Coucher	Durée	Basse	Haute	Haute
4.01	19.39	15.38	2h55	7h40	15h40 / 20h15

Un congé sans solde pour les employés de l'Imprimerie Bellavance à Rimouski

Par Damien GAGNON du bureau du Soleil

RIMOUSKI — Les négociations sont rompues à l'Imprimerie Bellavance Inc. à Rimouski, à la suite du rejet par les syndiqués des dernières offres de la partie patronale.

Devant le refus des 45 employés de consentir à leurs propositions, les propriétaires de l'entreprise, les trois frères Bellavance, ont décidé de leur donner un congé sans solde.

Soulignons que la même situation existe à l'Imprimerie Blais, à Rimouski, où il y a une vingtaine d'employés. À cette entreprise, propriété de Gaétan Ouellet, les négociations sont également rompues et les syndiqués en congé sans solde.

Evidemment, cette mesure est qualifiée de lock-out par la partie syndicale. Selon M. André Dionne, représentant de la Fédération nationale des communications (CSN), les frères Bellavance ont d'ailleurs prévenu le syndicat que le congé sans solde durerait tant et aussi longtemps que les employés ne consentiraient pas à leurs offres.

Joint par téléphone, M. Claude Bellavance, de la partie patronale, n'a pas voulu faire de commentaire concernant le conflit.

Cependant, il a affirmé que la publication des hebdomadaires dont ils sont propriétaires (les trois frères), Le

Progrès Echo de Rimouski ainsi que le Pharillon et le Chaleur en Gaspésie, n'est pas compromise.

Ces hebdomadaires, qui sont généralement publiés le mercredi, doivent, toujours selon Claude Bellavance, paraître aujourd'hui.

Il n'a pas mentionné l'endroit où ils seront imprimés, mais tout porte à croire que c'est une imprimerie de Québec, comme c'est le cas pour l'hebdomadaire de Mont-Joli (Le Péninsulaire) qui est également imprimé chez Bellavance, qui s'en chargera.

Soulignons qu'en fin de semaine dernière, les négociations achoppaient principalement au niveau des clauses normatives. Au cours d'une conférence de presse, le syndicat avait réclamé la présence des frères Bellavance à la table des négociations.

Les frères Bellavance ont accepté de se présenter à la table des négociations, en plus de donner, lundi dernier, un congé avec solde à leurs employés, dans le but, avaient-ils dit, de créer un climat de détente.

La partie syndicale admet qu'il y a eu progrès, puisque, sur la majorité des clauses

en litige, il y eut entente de principe. Il ne reste plus à régler que les questions relatives aux changements techniques, la définition du grief et les activités syndicales.

C'est sur les offres salariales qui ont été déposées mardi que les négociations accrochent vraiment. Les syndiqués (33 employés permanents et 12 surnuméraires réguliers) ont, au cours d'une assemblée générale, refusé les propositions.

C'est à la suite de ce refus que, mardi, les frères Bellavance décidaient d'accorder un congé à leurs employés, mais cette fois sans solde.

Les employés trouvent insuffisantes les propositions salariales qui prévoient de porter leur salaire de \$4.76 à \$5.20 l'heure à compter du 1er août, sans effet rétroactif.

A compter du 1er novembre, leur salaire horaire passerait à \$6.20 pour le reste de la durée de la convention, qui prendrait fin en mai 1977.

La partie patronale refuse également l'indexation des salaires, mesure qui était déjà prévue antérieurement. Soulignons qu'à l'Imprimerie Blais, l'employeur est plus généreux puisqu'il consent à porter le salaire à \$6.90 l'heure le 1er février 1977.

bre, leur salaire horaire passerait à \$6.20 pour le reste de la durée de la convention, qui prendrait fin en mai 1977.

La partie patronale refuse également l'indexation des salaires, mesure qui était déjà prévue antérieurement.

Soulignons qu'à l'Imprimerie Blais, l'employeur est plus généreux puisqu'il consent à porter le salaire à \$6.90 l'heure le 1er février 1977.

FORMATION DES ADULTES

COURS GRATUITS À TEMPS PLEIN AVEC PRESTATIONS HEBDOMADAIRES

FORMATION PROFESSIONNELLE

Programmeur intermédiaire (informatique), débutant 25-8-75 235 jours Ste-Foy

Techniques infirmières (soins cardiovasculaires et respiratoires), perfectionnement 8-9-75 170 jours Ste-Foy

INFORMATION ET INSCRIPTION: CENTRE DE MAIN-D'OEUVRE DU CANADA LE PLUS PRÈS DE CHEZ-VOUS

Cette annonce est publiée par la Commission de Formation Professionnelle de la Main-d'Oeuvre de la région de Québec, 1010 rue Borne, Québec G1N 1L5 en collaboration avec le Centre de Main-d'Oeuvre du Canada et votre Service d'Éducation des Adultes.

NOS ENFANTS VIVRONT-ILS CENT ANS?

Les centenaires, dont certains sont très alertes et actifs, posent à la science une passionnante énigme: comment ont-ils pu atteindre un âge aussi avancé? Actuellement, il semble que l'on soit sur le point de comprendre le processus du vieillissement; et il n'est pas exclu que l'on y soit parvenu dans vingt-cinq ans. Lisez, dans Sélection du Reader's Digest de juillet, ce que les dernières recherches médicales permettent d'établir à ce sujet. Apprenez pourquoi nos enfants peuvent espérer vivre jusqu'à quarante ans de plus que nous et comment ce progrès pourrait bouleverser l'équilibre social. Achetez Sélection de juillet aujourd'hui même.



POUR VOUS ECLAIRER SUR LES SUJETS D'ACTUALITÉ, LISEZ

LE SOLEIL

Le Trompeclimat

Le rhum blanc Captain Morgan. Léger, velouté et rafraîchissant. Il corse un cola, adoucit un tonic et rehausse un jus de fruit. La façon idéale de tromper le climat.



Le rhum blanc Captain Morgan

Distribué par Seagram. Une garantie de qualité.

VENTE D'INVENTAIRE



Filtere au sable 16" \$199⁹⁵ STA-RITE

PISCINES QUEBEC GUNITE INC.

(Près Aquarium)
1572 avenue du Parc, Ste-Foy
TEL: 653-1871



VENTE de vêtements d'été

vente de peignoirs

\$24.95

rég. jusqu'à \$40.

De notre collection détente, peignoirs, robes à flâner ou recevoir en velours éponge, coton Liberty ou légers tissus piqués.

vente de bikinis

\$16.99

rég. jusqu'à \$38.

Tous nos "deux fois rien" en lycra super souple, tricot ou fin coton à nager, dont plusieurs importations. Rayés, fleuris ou unis toutes couleurs.

vente de chandails twik

\$5.99

rég. jusqu'à \$12.

Solde de jeunes tricots d'été. Pulls manches longues ou courtes, débardeurs, t-shirts ou bustiers. Bien des importations exclusives.



place de l'hôtel de ville / place sainte-foy

Grève à l'incinérateur régional de la CUQ



Après la fermeture des balances, à l'incinérateur de la CUQ, suite au déclenchement de la grève, certains conducteurs de camions d'ordures n'ont pas cherché longtemps une

solution. Ils ont laissé leur cargaison près de l'endroit où elle aurait normalement dû brûler.

par Louis TANGUAY

Les opérations sont paralysées depuis hier matin à l'incinérateur régional de la Communauté urbaine de Québec, où 20 employés syndiqués sont entrés en grève, après six mois de négociations, en vue d'une première convention collective.

Les pourparlers se sont par contre poursuivis, jusqu'en fin d'avant-midi, mais sans apporter de résultats concluants.

Un porte-parole syndical, M. Gilles Giguère, a, pour sa part, expliqué qu'il reste principalement à régler les clauses relatives à la durée de la convention, aux salaires, aux primes de fin de semaine et à l'attribution des promotions suivant l'ancienneté.

Quant aux questions de temps supplémentaire, d'horaires de travail et de vacances, les deux parties seraient proches d'une entente.

Les membres du Syndicat des employés de l'incinérateur de la CUQ, section 1754 du Syndicat canadien de la fonction publique, avaient droit de débrayer depuis samedi matin.

Mais les négociations se poursuivaient en fin de semaine et le recours à la grève a été utilisé quand la partie patronale a fait savoir, selon M. Giguère, qu'elle ne répondrait qu'hier matin à une proposition soumise lundi. Le syndicat exigeait une réponse pour mardi soir.

Le départ des employés a donc forcé la CUQ à fermer l'incinérateur.

Dans un communiqué, les dirigeants de la CUQ soulignent que le débrayage a eu lieu contre toute attente, puisqu'une séance de négociation était prévue pour hier matin.

Cette rencontre a d'ailleurs eu lieu. La partie patronale a alors fait connaître une contre-proposition. Mais après discussions et certaines concessions de part et d'autre, les représentants syndicaux se sont retirés de la table de négociation, selon le communiqué de la CUQ.

Aucune autre réunion n'est actuellement prévue.

En attendant le règlement du conflit, les 21 municipalités membres de la CUQ ont été avisées de déposer leurs ordures ménagères dans les dépotoirs à ciel ouvert situés au lac Saint-Charles, à Sainte-Thérèse-de-Lisieux, à Pont-Rouge et à Saint-Tite-des-Caps.

En effet, il serait impossible de faire fonctionner l'incinérateur avec le seul personnel de cadre.

D'autre part, une quinzaine des employés travaillant à l'incinérateur sont encore au service de la ville de Québec. Ils travaillaient auparavant à l'ancien incinérateur municipal.

Ces derniers ont refusé de franchir la ligne de piquetage dressée hier matin. Mais ils n'ont pas été réaffectés à d'autres tâches par la ville comme il avait été initialement entendu, selon le porte-parole syndical.

Campagne contre le gaspillage d'eau, à Sainte-Foy

par Benoît ROUTHIER

Un gaspillage très important d'eau potable a été décelé dans les limites de Sainte-Foy, et il est commis tout particulièrement par les habitants des résidences unifamiliales.

Il y a lieu d'étudier sérieusement des mesures pour en arriver à une meilleure utilisation du service des eaux.

Au cours d'une conférence de presse, hier midi, il fut fait état de la situation présente, et le maire, M. Ben Morin, a rendu public un programme d'information sur l'arrosage des pelouses en collaboration avec les stations radiophoniques locales.

Ce programme comprend la transmission quotidienne, du lundi au vendredi, à la population de Sainte-Foy, de conseils sur la nécessité ou non d'arroser la pelouse durant la journée, sur les périodes propices et la durée appropriée d'arrosage lorsqu'il y a lieu, compte tenu du surplus ou du déficit des réserves en eau dans la partie supérieure du sol, des conditions météorologiques et des structures de la consommation d'eau résidentielle.

M. Morin a noté qu'il y avait des abus considérables dans l'arrosage des pelouses. Ainsi, l'arrosage d'une pelouse pendant une heure nécessite quelque 250 gallons d'eau, soit plus que toutes les autres utilisations journalières réunies.

60% d'eau potable... à l'eau

Le programme, fait en collaboration avec le Centre de recherches sur l'eau de l'Institut national de recherche scientifique (INRS-EAU), n'est pas relié directement à des problèmes d'approvisionnement en eau causés par la période de sécheresse.

L'utilisation du nouveau réservoir d'eau souterrain de 9.000.000 de gallons permet de suffire à la demande en régularisant la pression et le débit d'eau dans tout le réseau de distribution de la ville, à l'exception de quelques secteurs, comme le nord-est du quartier Laurentien, où des conduites d'eau devenues inadéquates entraînent des problèmes d'alimentation.

Il vise surtout à modifier les habitudes des citoyens qui abusent de l'eau.

Des représentants de l'INRS présents à la conférence de presse ont d'ailleurs fait remarquer qu'un sérieux problème consiste dans le fait que 60 pour 100 de l'eau potable sert à des fins pour lesquelles le traitement de l'eau n'est pas nécessaire, soit les toilettes et l'arrosage des pelouses.

Une étude a établi de plus que la consommation d'eau est plus importante dans les résidences unifamiliales que dans tout autre type d'édifice: multifamilial ou commercial.

Qui plus est, l'étude a révélé que

la consommation d'eau est plus élevée dans les résidences qui ont une plus forte évaluation. Tout ceci même si on ne tient pas compte de l'arrosage des pelouses.

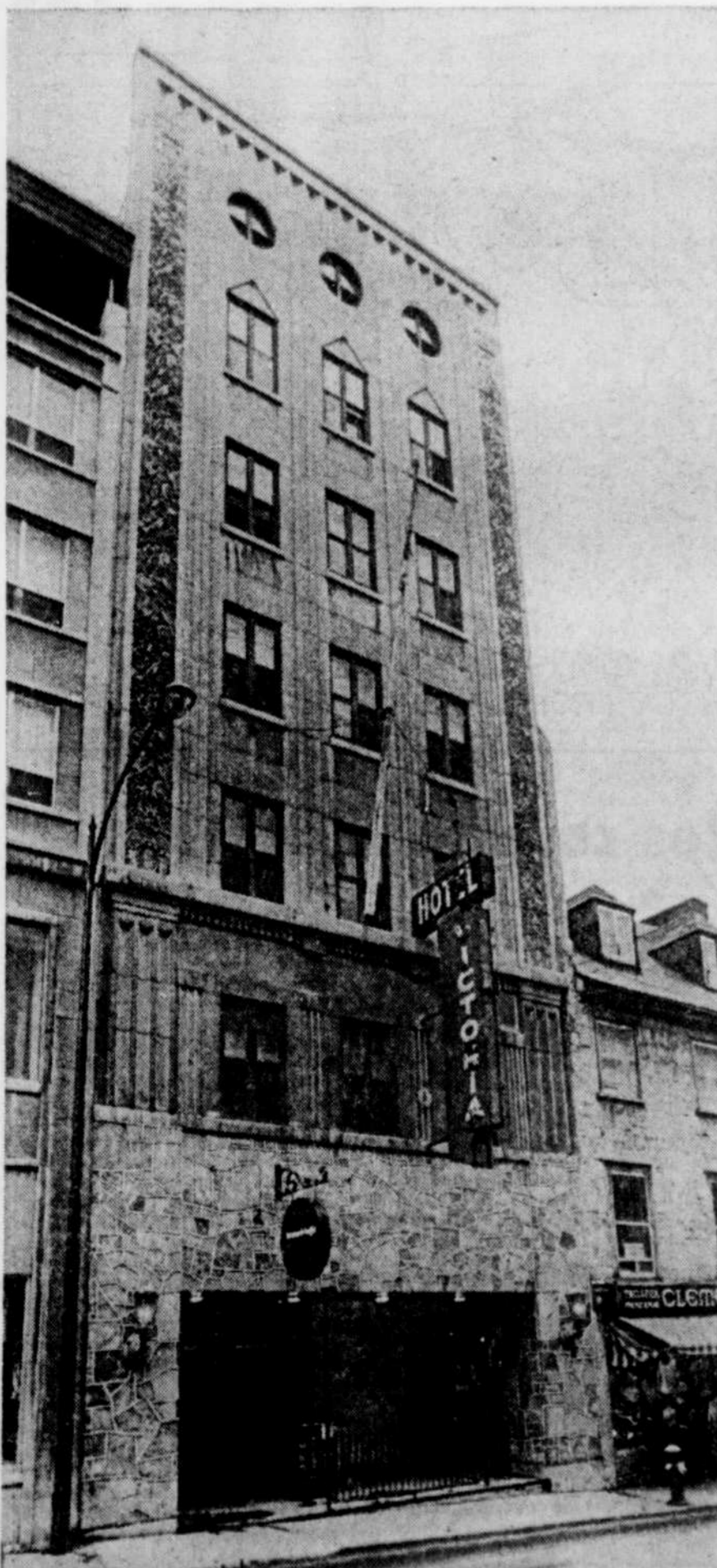
Les représentants de l'INRS ont fait remarquer qu'une heure d'arrosage pour un terrain de 7.000 pieds carrés est suffisant. Ils recommandent encore aux citoyens d'éviter d'arroser avec des systèmes automatiques, propices aux abus; d'éviter d'arroser trop et tout le monde en même temps.

Sainte-Foy espère que d'autres villes emboîteront le pas pour la rationalisation de l'utilisation de l'eau potable et la recherche de solutions au

grave problème des investissements onéreux dans ce domaine.

Enfin, une enquête sur la connaissance du service d'eau à Sainte-Foy révèle qu'une majorité de gens trouve que l'eau n'est pas bonne à boire. Le directeur adjoint du service des travaux publics, M. Clément Bérubé, a laissé entendre que les dérivés du chlore pouvaient effectivement laisser un certain arrière-goût à l'eau, particulièrement au printemps. Mais ceci n'enlève rien à la qualité de l'eau.

Et l'ozonation pourrait être une solution. Mais est-ce vraiment nécessaire quand on songe qu'à peine un pour cent de l'eau traitée est bue par les citoyens.



Le Soleil, Jacques Deschênes

L'hôtel Victoria ne sera pas transformé en centre d'accueil

par Roger BELLEFEUILLE

Le ministère des Affaires sociales n'est aucunement intéressé à se porter acquéreur de l'hôtel Victoria, situé rue Saint-Jean, à Québec, pour le convertir en centre d'accueil pour personnes âgées.

Il ne louera pas non plus, comme il lui a été proposé, le rez-de-chaussée du même établissement, qui aurait été transformé en centre de jour pour les gens âgés de ce quartier.

C'est ce que LE SOLEIL a appris de bonne source, hier.

Et c'est aussi ce que les promoteurs de ce projet ont aussi appris, hier, lors d'une brève rencontre avec le ministre Claude Forget.

Au nombre de ces derniers, formés en compagnie sans but lucratif en vertu de la troisième partie de la loi sur les compagnies, on retient les noms du chanoine J.-C. Racine, de la paroisse Notre-Dame-de-Québec, de M. Jean-Marie Martin, président du Conseil de presse, du notaire Louis Baillargeon, actionnaire minoritaire dans la compagnie présentement propriétaire de l'hôtel.

La délégation qui a rencontré le ministre Forget, était pilotée par le député Irénée Bonnier, représentant de Taschereau; elle comprenait aussi deux personnes âgées habitant ce quartier et un médecin, ces trois personnes n'ayant pu être identifiées.

Trop onéreux

En fait, la première idée des promoteurs était tout simplement de vendre l'établissement au MAS pour en faire un centre d'hébergement pour les gens âgés du quartier.

Ils faisaient valoir qu'au moins 500 citoyens âgés de ce milieu vivent dans des conditions d'habitation pénibles, que l'hôtel Victoria, ancien pied-à-terre du premier ministre Bourassa, est situé près de l'Hôtel-Dieu et des églises, que l'édifice était à l'épreuve du feu, etc.

Le MAS à ce moment n'opposa pas un non catégorique. Il fit effectuer une inspection des lieux par un architecte et un ingénieur.

Or, il en aurait coûté, en sus du prix d'achat, près de \$14 million en travaux de rénovation. La construction d'un centre d'accueil pouvant recevoir 80 personnes s'élève à \$1,5 million. Le changement de vocation de l'hôtel ne

valait donc pas le coup, en termes strictement financiers, aux yeux du ministère des Affaires sociales.

Une deuxième proposition

Les promoteurs songèrent alors à réaliser eux-mêmes le projet, c'est-à-dire l'aménagement d'environ 140 unités d'habitation, pourvu, au rez-de-chaussée, d'un centre de jour où les autres gens âgés du quartier pourraient venir prendre leurs repas et se récréer.

Ce centre de jour pourrait être loué, pensait-on, au ministère des Affaires sociales pour la somme de \$150.000 par année. Cet apport financier aurait permis d'exiger un loyer mensuel moyen de \$160 aux locataires.

Nouveau refus du MAS.

La politique de ce dernier est de financer des centres de jour que dans les établissements publics tombant sous sa juridiction.

Seule concession des autorités gouvernementales: une subvention annuelle d'environ \$20.000 à l'établissement pour une "popote roulante". La distribution de repas chauds à domicile par cette formule doit cependant être assurée par des bénévoles.

D'autre part, le MAS ne serait guère emballé par ce type de projets, d'autant plus qu'il annoncerait sous peu, comme en avait fait état LE SOLEIL il y a quelques mois, la construction de plusieurs centres d'accueil pour personnes âgées, dans la

province. La ville de Québec serait sur la liste de ces nouveaux établissements.

Vendre ou pas

L'hôtel Victoria, un des rares établissements hôteliers du centre-ville de Québec pendant plusieurs années, appartient, depuis quatre ans, à une compagnie formée de MM. Joseph Proulx, homme d'affaires, Donald Fortier, comptable, et Louis Baillargeon, notaire.

Selon ce dernier, l'actionnaire principal est M. Proulx, qu'il considère d'ailleurs comme le véritable propriétaire.

Toujours selon le notaire Baillargeon, ce serait l'état de santé de M. Proulx qui serait à la source de ce projet de vente.

En fin de matinée, hier, le notaire confirmait au SOLEIL qu'il y avait effectivement proposition de vente de l'hôtel au MAS et ajoutait, optimiste, que les pourparlers étaient fort bien engagés.

Il faisait valoir que l'immeuble construit en 1950 était une bonne construction, à l'épreuve du feu.

Un autre motif serait cependant à l'origine de ce désir de vendre, soit la concurrence exercée par les nouveaux complexes hôteliers qui ont poussé en plein cœur de la ville au cours des deux dernières années.

Un employé de l'hôtel signalait d'ailleurs au SOLEIL qu'il s'y tenait de 12 à 15 congrès par année avant l'avènement de ces concurrents et que ce nombre a pratiquement baissé de moitié.

TERRAIN A VENDRE
Pour commerce ou développement
20 arpents long x 2 1/2 arpents large;
situé à la sortie de la route 20 côté
nord à Beauport, Bellechasse.
1 (418) 887-3426

BEAUX TERRAINS
Pour chalets ou résidences au bord
du fleuve et route 2 à 1 mille à
l'est du village St-Michel de
Bellechasse.
1 (418) 887-3426

REMY BEAULIEU & ASSOCIES
DOCTEURS EN OPTOMETRIE
376 du Roi, ch. 208. Tél.: 524-8417
(En haut Société des Alcools)

Crédit Foncier

Fondé en 1880
Société de prêt sur premières hypothèques
Actif \$665 millions
Capital et réserves \$63 millions

9 3/4 %*

Obligations de 5 ans

Intérêts payables semi-annuellement
Montant minimum \$500

1135, Chemin St-Louis, Québec,
(418) 681-0277 (M. J. Arsenault)

Frais virés acceptés
Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec

*taux sujet à changement sans préavis

l'éditorial

Les relations franco-canadiennes

Le séjour au Canada du ministre de l'Intérieur de France, M. Poniatowski, marque très certainement la fin des équivoques dans les rapports franco-canadiens. Toutes relations, au moins correctes, au plan international s'effectuent d'Etat souverain à Etat souverain. Non seulement la France entend désormais respecter ces bons usages diplomatiques essentiels, mais il n'est pas interdit de penser que des intérêts économiques complémentaires pourraient relancer de façon impressionnante les liens entre le Canada et la France.

Le refroidissement, sinon l'interruption, de fait, des relations diplomatiques entre Ottawa et Paris, était lié à la personne du général de Gaulle. Il avait décidé de procéder au Canada sur les fondements subjectifs de la parenté ethnique plutôt que de tenir compte des bases objectives du droit international et des usages diplomatiques. C'est évidemment un état d'esprit inacceptable puisqu'il conduit à nier la souveraineté des Etats.

Il ne devait pas, en fait, survivre après de Gaulle. Sous son successeur immédiat, M. Pompidou, les accords Sharp-Schuman manifestaient déjà un retour à la normale. Mais à la tête d'une formation gaulliste, M. Pompidou se devait de laisser les choses évoluer lentement. La même situation n'existe plus sous M. Giscard d'Estaing, comme l'a attesté le voyage de M. Trudeau à Paris, et la visite annoncée de M. Giscard d'Estaing au Canada.

Homme de confiance de l'actuel président de la République française, M. Poniatowski, a

d'ailleurs tenu à dissiper toutes les équivoques au cours de son séjour au Canada; les relations de la France avec le Québec passent par le cadre normal de la fédération canadienne. C'est l'évidence même, inscrite dans toutes les pratiques des relations internationales. Celles-ci s'effectuent d'Etat souverain à Etat souverain. Or, l'Etat souverain dans le domaine international c'est celui qui a l'immédiateté et l'exclusivité de la compétence vis-à-vis de l'étranger et des organisations internationales, soit dans un régime fédératif, l'Etat central. Dans celui-ci, la répartition des pouvoirs ne s'exerce qu'à des fins internes et non externes. Agir autrement, c'est inviter l'étranger à jouer sur les divisions intérieures, ce qu'a effectivement fait de Gaulle au Canada.

La France n'a pas intérêt à répéter au Canada ce qu'elle a pratiqué dans le passé pour se protéger contre la naissance d'une Allemagne trop forte. Ainsi, le traité de Westphalie, au XVIIe siècle, divisait l'Allemagne en 343 Etats, ce que Jacques Bainville a qualifié d'une "vaste anarchie sous notre protectorat". La vaste anarchie que créerait la division du Canada tomberait inévitablement sous le protectorat américain, ce que les Etats-Unis ne désirent nullement d'ailleurs. L'un des plus éminents historien diplomatique français et observateur attentif des Etats-Unis, J.-B. Duroselle, écrivait à ce sujet, à la suite du voyage de De Gaulle au Québec, en 1967, que "les Américains ne souffriraient pas de voir ce pays éclater en plusieurs morceaux".

La normalisation des rapports entre nos deux pays paraît d'autant plus devoir reprendre le temps perdu que la conjoncture économique se prête à un rapprochement franco-canadien. Bien qu'il ne faille pas l'exclure, ce rapprochement ne se fera pas surtout sur une base de sentiments. Il s'agit plutôt d'intérêts complémentaires. D'une part, l'Europe, avec son marché de consommation encore plus peuplé que celui des Etats-Unis, peut offrir au Canada ce qui lui manque: des débouchés pour ses produits. D'autre part, vaste réservoir de matières premières (le troisième au monde après les Etats-Unis et l'Urss), le Canada peut éventuellement offrir à l'Europe unie les ressources naturelles et énergétiques nécessaires à son expansion industrielle. Le Marché commun éviterait de la sorte une dépendance énergétique trop exclusive vis-à-vis de la région peu sûre du Moyen-Orient.

Dans l'immédiat, la France, par exemple, construit quatre centrales nucléaires et envisage la construction de quatre autres centrales. Or, le Canada peut à ce sujet lui fournir deux éléments précieux: l'uranium et l'électricité pour l'enrichir. C'est probablement une question de mois avant que le gouvernement canadien permette la construction d'une usine française d'uranium au Québec, à même l'électricité de la baie James. Sur la base de concessions réciproques, la France enlève les obstacles à l'accès du Canada aux marchés de la Communauté européenne.

Si un pays a intérêt à voir se maintenir

l'unité canadienne, c'est bien la France. Sans le maintien de cette unité, le Canada ne peut résister à la force d'attraction du puissant voisin américain, ce qui signifierait à toutes fins pratiques l'absorption du Canada dans la masse américaine, donc la fin de la culture française en Amérique. Celle-ci a besoin d'un cadre suffisamment vaste, le Canada, pour résister au défi américain.

D'autre part, l'établissement de liens économiques plus étroits entre le Canada et l'Europe permettrait au Canada de diversifier davantage ses relations commerciales qui se font actuellement à 70 p.c. avec le voisin américain. Les premiers ministres canadiens, notamment depuis M. Diefenbaker en 1958, s'efforcent de s'orienter vers cette diversification. L'occasion s'offre actuellement de la réaliser sur le fondement d'avantages mutuels avec l'Europe, aux prises avec la rareté de matières premières et de ressources énergétiques.

Ce serait une erreur d'envisager cette diversification des influences extérieures au Canada en termes d'hostilité vis-à-vis des Etats-Unis. C'est plutôt à un sain équilibre qu'il faut viser. Nulles mieux que la France et la Grande-Bretagne, nos deux anciennes métropoles maintenant réunies dans le Marché commun, ne sont aptes à bien comprendre la situation du Canada. Il faut donc se réjouir du fait que les relations franco-canadiennes reprennent le cours chaleureux qui les caractérisait dans le passé. Les deux nations y ont le plus vif intérêt.

Gilles BOYER

Histoire diplomatique de 1919 à nos jours, Paris, 1971.

l'opinion des lecteurs

Des transformations valables

M. le rédacteur en chef,

Dernièrement, lors d'un programme à la radio on critiquait l'administration Lamontagne pour avoir laissé détériorer, disait-on une partie du Vieux Québec en y permettant l'érection d'édifices modernes. A la suite de ce programme, je me suis donné la peine de parcourir à pied la rue St-Jean, une partie du Vieux Québec et la Grande-Allée et j'ai constaté que la plupart de ces critiques manquaient de sérieux. Parlons de la Grande-Allée, avec ses maisons aux fenêtres et portes aux grandes dimensions et des intérieurs de hauteur démesurée, a-t-on pensé ce qu'il peut en coûter pour l'entretien de ces bâtisses sans parler

des systèmes de plomberie et chauffage. On n'a qu'à regarder ce qu'il en a coûté aux gouvernements pour restaurer les maisons du Vieux Québec. On a parlé de vitrines sur la Grande-Allée, encore là, honnêtement parlant, on pousse un peu fort, des vitrines faut le dire vite; moi pourtant je ne vois pas grand-chose qui dépasse là-dedans. On parle de béton et de toutes sortes de choses, on en met. Mais reportons-nous à une dizaine d'années en arrière, qu'est-ce qu'on avait à Québec et le même genre de monde critiquait, on déplorait qu'il ne se faisait jamais rien à Québec.

Toute administration qui bouge et aussi bien intentionnée qu'elle puisse

être n'est pas à l'abri d'erreur à certains moments. Cependant, celui qui ne bouge pas n'en fait pas d'erreurs. Soyons honnêtes dans nos critiques, donnons à César ce qui est à César, il s'est fait beaucoup de réalisations à Québec, sous l'administration Lamontagne et ça va sûrement continuer. Certains diront que ça coûte cher, peut-être mais n'oublions pas, qu'une bonne partie de cet argent employé irait en impôt aux gouvernements supérieurs. Arrêtons de toujours chercher la bête noire et ayons une note d'appréciation pour ceux qui se défontent pour la collectivité.

J.B. Bédard,
1820, Nicolet, Québec

Bravo Lise Payette!

M. le Rédacteur en chef,

Pour une fois nous avons eu une fête nationale qui a vraiment été celle de "tous" les Québécois...

Ce succès nous le devons à des femmes, et surtout à une femme qui ne craint pas les défis et qui sait, en dépit des obstacles, mener à bonne fin les tâches qu'elle assume. On peut lui reprocher son agressivité qui parfois nous choque, mais lorsque son agressivité et sa ténacité nous valent une réussite comme cette fête de la Saint-Jean, version '75; nous disons: Bravo Lise et merci.

Tant au niveau de la planification que de l'exécution, tout fut dans l'ensemble parfait, ou quasi parfait. Et le soir du 24 ceux d'entre nous qui

malheureusement n'étaient pas à Montréal ont pu voir à la TV. un spectacle de qualité - un spectacle qui nous a laissés fiers de nos belles et talentueuses Québécoises. Culte de l'idole, femme objet, rien de cela. Simplement des femmes vêtues avec élégance et qui avec beaucoup de verve, et un talent incontestable, ont su avec brio et sans chercher à eclipser l'autre, nous charmer et nous plaire. Jean-Pierre Ferland pour sa part dirigea avec maîtrise ce spectacle qui mit en valeur plusieurs des belles chansons de son répertoire.

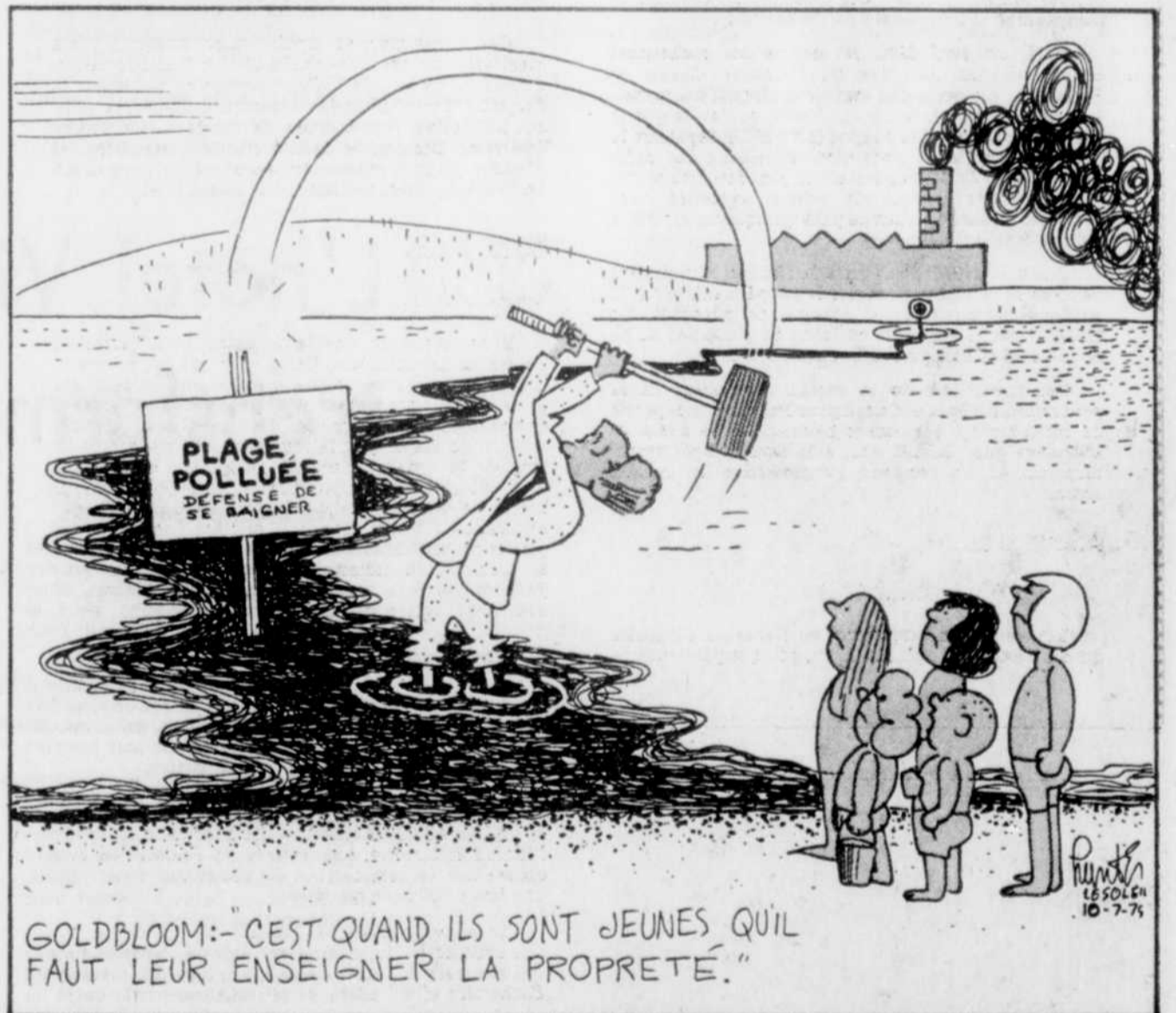
Après cette réussite, voilà que l'on nous parle déjà pour l'an prochain d'un comité directeur "bien structuré" qui prendrait en charge l'organisation des fêtes... Pour notre part nous ne croyons pas tellement à la grande

efficacité des comités, et nous ne croyons surtout pas à un comité sur lequel siègeraient certaines personnes qui nous ont valu des fous si formidables au cours des dernières années...

Pourquoi avons-nous toujours besoin de changement, surtout lorsque tout va bien. Ceux qui pratiquent le sport savent pourtant qu'il ne faut jamais changer un jeu gagnant. Peut-être voulons-nous prouver qu'ils ont raison ceux qui disent de nous Canadiens-français - "they can't stand success".

Si Lise et son équipe veulent encore l'an prochain prendre en mains l'organisation des fêtes - ce qui est demandeur beaucoup - nous disons allez-y, nous vous faisons confiance...

Françoise et Roger Stanton,
1510 ouest, Grande-Allée,
Québec



GOLDBLOOM: - C'EST QUAND ILS SONT JEUNES, QU'IL FAUT LEUR ENSEIGNER LA PROPRETÉ.

La politique urbaine à Québec: une cité sans voiles comme d'autres

M. le rédacteur en chef,

Avec l'avènement au pouvoir en 1965 de l'équipe du progrès unique du très honorable Gilles Lamontagne, la ville de Québec est entrée dans une période de grande effervescence (progrès). Monsieur Lamontagne et sa "dynamique" équipe nous

apporte par rapport à l'administration précédente une politique urbaine tout à fait nouvelle à l'exemple des grandes villes nord-américaines (Toronto, Montréal, Vancouver, Los Angeles etc...), avec, il faut le mentionner, quelques années de retard. Du temps du bon vieux bourg Hamel, on fonctionnait surtout par quartier (politique de décentralisation) ce qui avait pour résultat de favoriser certains quartiers au détriment de d'autres ainsi que de permettre aux banlieues (St-Foy, Charlesbourg...) de se développer au dépend de la ville de Québec, qui commençait peu à peu à ressembler à une ville fantôme. Sous le règne Hamel les pots-de-vin et le patronage fonctionnaient à toute vapeur. En 1965 Lamontagne s'amène, il promet que les gens seront relogés dans des habitations convenables et ce dans leur quartier d'origine. Contrairement à son prédécesseur, il prend une politique globale (de centralisation et coordination supervisées). Lamontagne se basait sur le rapport Martin (1961), qui après enquête constate que 40% des logements de la ville de Québec étaient insalubres (taudis), et divisait la ville en treize aires de rénovation, la plus urgente étant évidemment l'aire no 1 (Saint-

Sauveur). Après son avènement au pouvoir (1965) Lamontagne s'empresse d'oublier les priorités du rapport et agit à sa tête en débutant la rénovation par l'aire no 3 (colline parlementaire) et l'aire no 10 (Saint-Roch) avec lesquels il édifie d'importants centres commerciaux.

En toute logique se servant du capital, Lamontagne s'attaque à la colline parlementaire: il y fait ériger les "complexes" G et H, attirant ainsi une masse assez considérable au centre Haute-Ville. Par la suite c'est l'arrivée en trombe des gros capitaux: Hilton, Pavillon des congrès, Place Québec, Hôtel des Gouverneurs, Concordia... et puis? Il (Lamontagne) offre toujours à ces compagnies des situations très favorables, par exemple pour Place Québec, la ville a acheté le terrain pour ensuite le louer à la dite compagnie pour une période de 99 ans pour quelques poignées de riz (\$600.000, pour 99 ans). Presque simultanément, il y a Saint-Roch (aire 10), là on érige le mail, un Holiday Inn et la fameuse autoroute Dufferin-Montmorency, qui divise tout bonnement et allègrement le quartier Saint-Roch (aire 10) en deux. Bientôt, il y aura la bibliothèque municipale qui occupera environ deux étages

d'un édifice qui en comportera une douzaine, pour le reste ce sera des "bureaux".

Ensuite, il y a le coin où débute la civilisation occidentale en Amérique du Nord: la Place Royale, là on rénove les vieux bâtiments avec beaucoup de minutie pour faire de ce secteur un endroit axé exclusivement sur le tourisme. Ici encore, c'est la rentabilité économique qui prime. Quant aux exploitations commerciales de ce secteur (Place Royale) on a cédé à la multinationale Hilton quelque 6.000 pieds carrés de plancher pour la somme de \$5.00 le pied carré annuellement. Cette entente est valable pour dix ans avec une clause stipulant que la compagnie peut renouveler le bail selon ses bons desirs pour encore 10 autres années, de plus à Place Royale, Hilton a la priorité sur toute autre entreprise pour l'exploitation commerciale à venir dans ce secteur. On y a réservé environ 20 maisons. Depuis les dernières années il s'est construit dans la région de Québec tout au plus cinq H.L.M. qui totalisent environ 1000 unités de logement et qui représentent un investissement total de l'ordre de 20 millions de dollars pendant que le secteur commercial et les autoroutes bénéficieront eux de quelque 350 millions

de dollars dont quelques projets furent financés par la ville (Mail, Centre des congrès), il y a aussi les complexes G et H et les autoroutes que les contribuables de la ville de Québec ont sûrement dû financer en partie, j'ignore totalement dans quelle mesure, ce sont des choses que le peuple ignore et qu'il doit ignorer...

Maintenant au sujet des projets, je ne crois pas que M. Lamontagne ait l'imagination stérile. Il y aura d'abord (enfin) les quartiers Saint-Sauveur et Saint-Jean-Baptiste. Dans St-Sauveur comme "Ailleurs" Lamontagne promet de ne pas expulser les gens de leur quartier (ici penser à Place Bardy). On y renovera plusieurs maisons, on construira aussi du logement à prix modique (Blocs de Carton). Le secteur a été zoné, à certains endroits, il y aura des commerces, alors à ces endroits les édifices pourront s'élever plus en hauteur, la population sera surtout compressée au nord, près de la Saint-Charles.

Cinq ans plus tard (1980) ce sera au tour du quartier St-Jean-Baptiste, actuellement on ne sait pas trop de quoi il va en retourner, on dit que ce ne sera pas des H.L.M., on peut supposer qu'il s'agira de tours de luxe de type

Merici et Parc Samuel Holland, qui soit dit en passant a été construit dans la paroisse de St-Sacrement, un coin au calme "historique". Eh bien! que voulez-vous, c'est le progrès, y faut que ça roule. Dans ce même quartier (St-Sacrement), on prévoit aussi le super-complexe étude - commerce - jonction qui sera situé à l'emplacement du "Zoogep" Garneau actuel, car nous dit-on il fallait trouver le moyen de faire la jonction entre la Basse-Ville et la Haute-Ville, il fallait vaincre l'obstacle économique naturel. Pour ce faire on a eu la brillante idée d'échafauder ce fantasmagorique projet qui comprendra: Centre d'étude (Zoogep), Centre commercial (magasins, restaurants, hôtels) et enfin ce qui fait le "fantasmagorique" de l'affaire: des trottoirs roulants. Les étudiants vont "tripper" fort dans quelques années!

En fait, cette politique urbaine ne sert pas du tout la population parce qu'avant elle, il y a les intérêts économiques et pour qu'il puisse nous envahir à leurs aises on a construit un immense réseau routier.

Yves Massé (étudiant)
470, Mgr Garant, Québec

LE SOLEIL
est publié par Le Soleil Limitée

Président du conseil d'administration et éditeur:
M. Jacques-G. Francoeur

Président et directeur général:
M. Paul-A. Audet

Rédacteur en chef et directeur de la rédaction:
M. Claude Beauchamp

Directeur de l'information:
M. Claude Masson

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs et doivent être courtes. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées.

la page cinq

A-t-on fini de piller la forêt domaniale de Matane?

par les membres de l'Opération Dignité I

Une conférence de presse nous apprend récemment que des statistiques interprétées par des personnes compétentes démontrent qu'une forêt, la forêt domaniale de Matane, était soumise au vandalisme d'exploiteurs irresponsables. Le gouvernement, par les permis de coupe qu'il accorde et par la tolérance dont il fait preuve lorsqu'il s'agit de grosses compagnies, est complice de cet état de fait honteux.

La forêt concernée par ce scandale fut créée par un arrêté en conseil en 1960 et fait aujourd'hui partie de l'unité de gestion numéro 1. En 1960, une concession que Price Brothers & Co Ltd rétrocédait au gouvernement québécois et les lots vacants environnants devenaient la forêt domaniale de Matane. La constitution de cette forêt domaniale devait être faite "au bénéfice de la population et des industries forestières de la ville et de la région de Matane". En 1962, le gouvernement se portait acquéreur du domaine de la compagnie Hammermill Paper et le joignait à la forêt domaniale de Matane, portant ainsi sa superficie à environ 350 milles carrés.

Ces additions de territoires semblent coïncider avec l'appétit de grosses compagnies: plus il y a d'arbres coupés, plus on doit en couper.

Les experts

Le 26 avril dernier, le Dr Laffond, directeur du Fond de Recherches Forestières de l'université Laval, déclarait devant témoins que la forêt domaniale de Matane était pillée, et en grand péril depuis au moins deux ans. "N'importe quel ingénieur forestier, en avion, pourrait du haut des airs évaluer la situation comme catastrophique". Or, personne ne conteste la compétence et l'honnêteté du Dr Laffond.

Déjà, en avril 1974, le service des recherches biologiques du ministère du Tourisme, Chasse et Pêche, qui comporte des ingénieurs forestiers, portait à l'attention du ministère des Terres et Forêts que le plan quinquennal des coupes (1972-1977) dépassait la possibilité réelle de production rationnelle des forêts du territoire. Ce service faisait de plus remarquer que le volume de permis de coupes accordés dans certaines forêts dépassait ce plan quinquennal, dont le volume était déjà excessif.

Quant à la forêt domaniale de Matane, le ministère des Terres et Forêts avait fixé la coupe maximale à 16 millions de p.m.p. (pied mesure de planche). En 1973-1974, on a coupé 34 millions de p.m.p., et on en coupera 35 millions en 1975, dans cette forêt.

Les industriels de la région qui vivent de la production du bois, estiment pour leur part la capacité de cette forêt à seulement 10 millions de p.m.p. et affirment que, dans 5 ans, elle sera complètement disparue, si on continue l'exploitation au rythme actuel.

Alerte à la Chambre de commerce

La Chambre de commerce de Matane a été saisi du problème, il y a plus d'un an, puisque plusieurs de

ses membres sont des industriels qui exploitent la forêt.

Ces derniers soulignent la difficulté croissante qu'ils ont à obtenir du bois dans des territoires rapprochés de leurs usines, territoires qui sont plutôt concédés à des grosses compagnies éloignées comme "Les Bois Saumons", qui appartient à Canada Soft Wood. Ce qui est d'ailleurs en contradiction avec l'arrêté en conseil qui, en créant la forêt domaniale, disait avoir pour but le bénéfice de l'industrie de Matane et de sa région.

Ils remarquent aussi que des 20 moulins à bois des années 60, il n'en reste que 8 aujourd'hui.

L'organisme sérieux qu'est la Chambre de commerce fit donc des représentations auprès du député du comté, M. Marc-Yvon Côté, à la suite desquelles fut créé un comité "forêt" de la Chambre de commerce, qui fonctionne encore après un an de travail pénible. Travail pénible parce qu'il rencontrait, malgré son sérieux et sa bonne foi, des résistances dans les milieux intéressés au problème.

Un front commun

Il y a 6 mois, Opération Dignité I, qui avait décidé aussi de creuser cette question de la forêt domaniale, prit entente avec la Chambre de commerce de Matane: les deux organismes allaient faire front commun pour dénoncer ce scandale dès que le comité de la Chambre de commerce aurait réuni la documentation nécessaire.

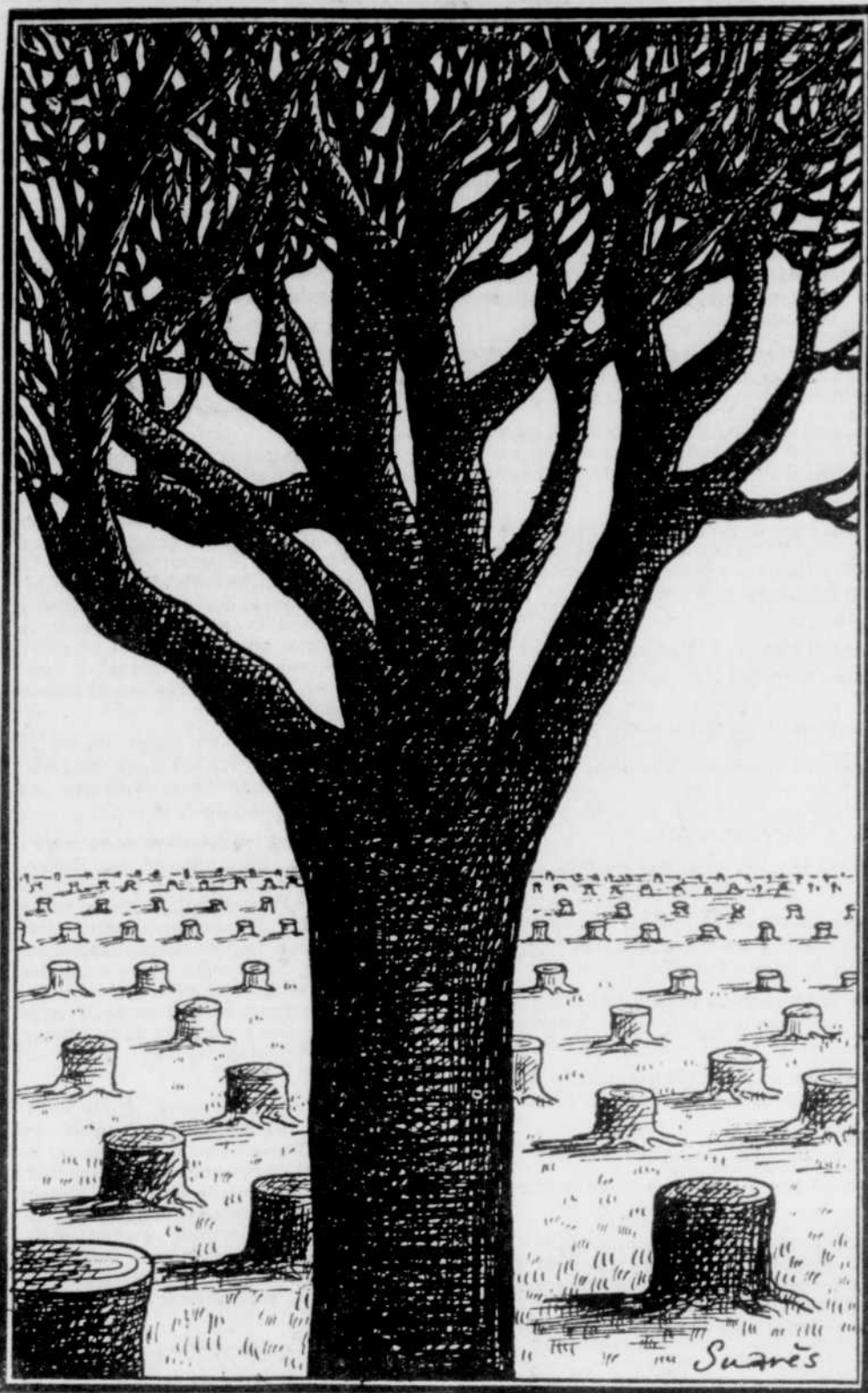
D'autre part, Opération Dignité I informerait les autres groupes populaires régionaux de manière à être appuyée dans sa prise de position.

Ces autres groupes populaires ne tardèrent pas à manifester un appui inconditionnel à la dénonciation du pillage de la principale ressource de la région: la Société d'Exploitation des Ressources des Monts, celle de La Vallée, des comités de citoyens, les autres Opération Dignité, le comité d'action populaire, et d'autres groupes encore s'entendaient sur la question de l'aménagement rationnel des ressources.

Deux poids deux mesures

Il semble donc que le ministère des Terres et Forêts ait des politiques très distinctes lorsqu'il traite avec les grosses compagnies, avec les petits industriels et avec la population en général. Les grosses compagnies font des coupes "à blanc" et se permettent de ne même pas laisser une bordure boisée le long de la rivière Chandler; les petites entreprises sont obligées de s'approvisionner loin et dans des boisés de moindre qualité. Quant à la population, qui commence à s'organiser, elle voit ses Sociétés d'Exploitation des Ressources obligées de se limiter à des travaux d'aménagement qui permettent peu de récupération de bois, puisque l'exploitation "rentable" des "gros" sature le marché.

Ainsi, le gouvernement donne aux grosses compa-



Opinion

"N'importe lequel ingénieur forestier en avion pourrait, du haut des airs, évaluer la situation comme catastrophique."

Dr Laffond

gnies la crème, aux petits industriels, le petit lait et le reste à la population, c'est-à-dire, rien ou presque.

Par exemple, ce que la population a pu obtenir par ses sociétés, c'est de l'aménagement sans récupération de bois. C'est pas payant, puisqu'on a presque pas de bois à vendre alors. Ce qu'on peut faire, c'est de profiter des subventions pour la plantation d'épinettes et de pins. Mais la fameuse tordeuse du bourgeon d'épinette sévit aussi dans le Bas-du-Fluve, et elle s'attaque aux pousses les plus tendres de préférence. Donc, "ce que la population peut faire, c'est de donner à manger à la tordeuse", disent les forestiers.

Pour mieux administrer les forêts publiques

Pour une fois, les organismes populaires et les industriels sont unanimes: le gouvernement du Québec, et en particulier le ministère des Terres et Forêts, devrait voir à faire respecter une politique rationnelle d'exploitation des ressources naturelles.

Ce ne serait pas un précédent: en Colombie-Britannique et dans plusieurs Etats américains, les compagnies sont même obligées de planter un arbre lorsqu'elles en coupent un.

Quant à la région de Matane, une administration éveillée à la conservation des ressources naturelles, donc à l'aménagement rationnel, aurait pour effet de consolider le secteur forestier, principale industrie régionale, de fournir des emplois (ce qui ne nuirait aucunement au commerce) et d'améliorer la tenue de la forêt publique.

Ceci répondrait aux désirs de ceux qui élisent le gouvernement: la mise sur pied des Sociétés d'Exploitation des Ressources par un effort collectif remarquable et l'action de ces dernières témoignent de l'intérêt de la population pour l'exploitation rationnelle des richesses de son pays.

Dans ce sens, malgré l'inaction et la résistance du député provincial, M. Marc-Yvon Côté, et d'un haut fonctionnaire des Terres et Forêts, M. Jean-Louis Caron, elle est appuyée par ses regroupements, par les industriels locaux, notamment ceux qui sont regroupés par la Chambre de commerce de Matane, par le député fédéral Pierre De Bané, et les députés provinciaux Lucien Lessard et Jacques-Yvan Morin.

M. Jacques Langlois a rédigé ce texte pour le compte d'Opération Dignité I.

(1) Arrêté en conseil No 651, 26 avril 1960.

(2) Arrêté en conseil No 1786, 17 octobre 1962.

Le Pakistan craint les manoeuvres de Mme Gandhi

ISLAMABAD (Reuter) — La tension interne de l'Inde a fait naître des craintes au Pakistan où l'on estime que la paix dans le sous-continent indien est une fois de plus en question.

Le gouvernement pakistanais est préoccupé par une éventuelle "fuite en avant" de Mme Indira Gandhi qui pourrait se lancer dans une épreuve de force au Cachemire afin d'estomper ses difficultés intérieures.

Certains responsables gouvernementaux d'Isamabad pensent que le premier ministre indien pourrait chercher à frapper un grand coup afin de relever sa popularité, fortement en baisse depuis la déclaration de l'état d'urgence à la fin du mois de juin, l'arrestation des leaders de l'Opposition, la suspension des libertés publiques et la censure de la presse.

"Elle a deux options, estime un haut responsable d'Isamabad. Elle peut agir sur le front intérieur pour plaire aux masses ou elle peut faire quelque chose sur le front extérieur. Si elle choisit la seconde option, sans aucun doute le vieil épouvantail du Pakistan et le Cachemire sont les endroits évidents pour provoquer des troubles."

Le Cachemire, situé dans le nord-ouest du sous-continent, a été le théâtre de conflits entre les deux voisins depuis la création de ces Etats en 1947 après deux cents ans de colonisation britannique. L'année de l'indépendance, une guerre a opposé les deux nouveaux pays pour le contrôle du Cachemire.

En 1949, une trêve fut conclue et une ligne de cessez-le-feu tracée. La guerre reprit en 1965 et le conflit territorial n'est toujours pas réglé.

On croit savoir que les forces militaires pakistanaises ont été mises en état d'alerte au Cachemire pakistanais. Aucun mouvement de troupes n'a toutefois été noté en direction de la ligne de cessez-le-feu.

Le gouvernement pakistanais est soucieux de ne donner à New-Delhi aucun prétexte pour justifier une incursion militaire dans la partie du Cachemire sous sa souveraineté.

Les soupçons concernant les intentions indiennes ont été alimentés en juin dernier lorsque l'agence Press Trust of India a annoncé un incident le long de la ligne de démarcation du Cachemire. Le gouvernement pakistanais a aussitôt démenti l'information qualifiée de fausse et tendancieuse.

Des officiers supérieurs de l'armée pakistanaise ont déclaré en privé que les forces armées indiennes pourraient prendre le pouvoir et profiter de leur indiscutable supériorité militaire pour essayer d'écraser le Pakistan une fois pour toutes.

Le gouvernement d'Isamabad prend un grand soin à ne pas s'associer à ces vues. "Nous savons très peu de choses sur ce qui se passe au sein de l'armée indienne", a déclaré un responsable du ministère des Affaires étrangères. Le Pakistan s'est appliqué à ne

faire aucun commentaire sur la crise politique indienne.

Le premier ministre, M. Zulfikar Ali Bhutto, a lancé cependant un avertissement à New-Delhi contre toute ligne aventuriste visant à tromper le peuple indien à la suite des propos de Mme Gandhi affirmant que les événements d'Inde réjouissaient beaucoup le Pakistan.

Dans les milieux diplomatiques d'Isamabad, on ne considère pas qu'un conflit entre les deux voisins soit imminent. "C'est une vieille recette dans cette partie du monde, indique un diplomate occidental, de remuer le spectre d'une menace extérieure pour détourner les gens de leurs problèmes internes."

Les diplomates étrangers estiment néanmoins que le processus de normalisation en cours entre les deux capitales va certainement pâtir de la crise, au moins temporairement. La démonstration de cette analyse aura peut-être lieu lors des conversations sur les accords bilatéraux de transport aérien civil prévus en août prochain à Isamabad.

Certains observateurs étrangers insistent pour rappeler que Mme Gandhi sera bien assez occupée à régler ses problèmes internes dans les prochains mois. Si elle est encline à chercher une confrontation militaire, il est probable qu'elle attendra la fin de l'année pour améliorer son image de marque après les élections législatives prévues en mars 1976.

LE SOLEIL

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au no 390 est, rue Saint-Vallier, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée, qui en est l'éditeur. Seule La Presse Canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans Le Soleil. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206".

TARIFS D'ABONNEMENTS

LIVRAISON A DOMICILE, DU LUNDI AU SAMEDI, \$1.00 PAR SEMAINE
PRIX A L'UNITÉ, DU LUNDI AU VENDREDI 0.20, LE SAMEDI 0.30

ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE:	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
Par porteur, lundi au samedi	\$12.50	\$25.00	\$50.00
Par la poste, lundi au samedi (Est Prov. de Québec)	\$12.50	\$25.00	\$50.00
Autres comtés du Québec et ailleurs au Canada	\$15.00	\$30.00	\$60.00
Pays étrangers	\$20.00	\$40.00	\$80.00

SERVICE AUX ABONNES (TIRAGE)

Pour tout renseignement, vous pouvez communiquer avec nous de 8h30 à 19h30, samedi de 8h30 à 11h30
647-3334

RENSEIGNEMENTS

647-3233

REDACTION

647-3394

SERVICE DE LA PUBLICITE

ANNONCES CLASSEES **647-3311**

CARRIERES ET PROFESSIONS **647-3266**

PUBLICITE - DETAILLANTS **647-3435**

PUBLICITE GENERALE **647-3536**

AUTRES SERVICES

ACHATS **647-3241**

CREDITS ET RECOURS **647-3236**

PERSONNEL **647-3219**

PROMOTION **647-3342**

CSN: cotisation à taux... (Suite de la première page)

Ainsi, si les propositions du triumvirat contenues dans un document dont LE SOLEIL vient d'obtenir une copie étaient acceptées, la cotisation au FDP serait définie en terme de pourcentage du revenu total brut de chaque cotisant, à partir du 1er septembre 1975.

Précisons que le conseil confédéral de la CSN s'était déjà mis d'accord pour proposer une contribution équivalente à une heure de travail par mois pour remplacer la contribution actuellement fixée à \$2.43 par membre, par mois.

Cette idée avait rallié les délégués du conseil confédéral par son caractère égalitaire puisque chaque heure de travail représentait le même effort pour tout le monde, même si cela se traduit par des contributions différentes.

Le comité a traduit en pourcentage cette volonté du conseil confédéral et l'heure de travail équivalait à une cotisation au pourcentage de 60 du revenu total brut.

Mais ce premier point engendre déjà des déchirements puisqu'il importe de définir clairement ce que l'on entend par "revenu total brut". Le temps supplémentaire et les diverses primes attachées à un poste, ajoutés au salaire ordinaire hebdomadaire, constituent-ils le "revenu total brut"? Ou bien, doit-on uniquement considérer les gains d'une semaine normale de travail, en éliminant les primes?

En fixant à 60 le taux de cotisation, les auteurs du document tiennent aussi compte des changements qui peuvent survenir. Ainsi, ce taux ne serait applicable que pour la période s'étendant jusqu'au 31 août 1976.

A chaque année, en juin, le congrès ou le conseil confédéral, entre les congrès, fixerait pour l'année débutant le 1er septembre suivant le taux de cotisation de même que la période d'attente qui précède le début des secours.

On précise que la cotisation au fonds de défense "se compose d'un per capita à taux constant destiné à couvrir les secours des petites grèves et tous les autres frais du fonds à l'exception des secours des grandes grèves, et d'un per capita à taux variable, destiné à couvrir les secours des grandes grèves".

Selon les informations recueillies, la cotisation graviterait ainsi entre 49 et 77 du revenu brut, dépendant de l'état de liquidité du fonds et des grèves en cours.

Cette notion de petite et grande grève est d'ailleurs nouvelle en ce qui a trait au FDP. On sait que la caisse de secours des grévistes est lourdement touchée par les conflits où plusieurs centaines de membres sont engagés. A titre d'exemple, les entrées moyennes d'argent au FDP sont de \$75,000 par semaine tandis qu'à l'heure actuelle, les sorties s'effectuent au rythme d'environ \$175,000 par semaine.

Le niveau de secours de grève pourrait aussi être modifié, selon les auteurs de ce rapport.

Ils recommandent que les prestations soient fixées à 30 pour 100 et 20 pour 100 du salaire hebdomadaire moyen des cotisants de la CSN, suivant que les grévistes ont ou n'ont pas de personne à charge.

On évalue à \$4.32 le salaire moyen horaire des syndiqués de la CSN pour l'ensemble, tandis que la semaine moyenne de travail comprend 37.5 heures.

A l'heure actuelle, les secours sont de \$50 et \$30 par semaine, les trois premières semaines de conflit étant aux frais des syndiqués.

Des prévisions

Mais le comité ne tient surtout pas à ce que ce fonds fonctionne à l'aveuglette.

Ainsi, il souhaite que "chaque année en juin, le congrès ou le conseil confédéral, entre les congrès, adopte pour l'année débutant le 1er septembre suivant une prévision concernant les grèves de syndicats ou de groupes de syndicats de moins de 500 membres (petites grèves) et en tire les conséquences budgétaires en fixant le taux du per capita constant pour toute la durée de cette année-là".

"La réserve des petites grèves, poursuit le triumvirat, contient toujours un montant équivalent à trois mois de secours" et, par conséquent, "toute somme accumulée excédant d'une manière significative ce montant doit automatiquement être versée à la réserve des grandes grèves".

De même, toute somme qu'il faudra verser à la réserve des petites grèves pour la maintenir à son niveau doit automatiquement être puisée dans la réserve des grandes grèves.

Les auteurs du rapport fixent à 1,750 le nombre moyen de grévistes engagés hebdomadairement dans une petite grève. Près de la moitié de la cotisation du FDP serait donc allouée à cette caisse.

Pour compléter l'information, le comité suggère la publication mensuelle d'un graphique illustrant l'évolution du nombre hebdomadaire des grévistes secourus par la réserve des petites grèves, en regard des prévisions adoptées.

Les grèves majeures

En ce qui a trait aux grèves d'importance, le comité soutient qu'il faut, "compte tenu du caractère brutal et imprévisible des obligations qu'elles impliquent", instituer, d'une part, une réserve ou à défaut une marge de crédit, à court terme, pour faire face aux obligations pendant un temps limité mais suffisant pour donner au mouvement le temps de réagir, et, d'autre part, fixer une cotisation à taux variable destinée à prendre la relève de la réserve, à couvrir les emprunts et à restaurer la réserve à son niveau critique.

Ce niveau pourrait être l'équivalent de 100,000 prestations hebdomadaires.

Enfin, on explique que le conseil fédéral devrait pouvoir, à la condition de ne pas l'avoir fait dans les six mois précédents, modifier à la hausse ou à la baisse le taux du per capita variable destiné à prendre la relève de la réserve des grandes grèves, à rembourser les emprunts et à rétablir la réserve à son niveau critique.

Selon le Conseil... (Suite de la première page)

est concentrée une importante proportion de travailleurs du textile et de la chaussure. Il recommande, pour contrer les répercussions adverses de la libéralisation des échanges dans ces régions, que "le gouvernement fédéral et les provinces envisagent la possibilité de créer des agences spéciales d'intervention ayant des ressources suffisantes pour financer et planifier le redéveloppement régional, y compris, au besoin, la création d'emplois de remplacement".

Par contre, les avantages de la libéralisation des échanges apparaissent au Conseil contrebalancer les inconvénients à court terme.

D'abord les gains totaux qu'entraînerait le libre-échange se chiffreraient par au moins 5 pour 100 du produit national brut, peut-être même plus. "Le libre-échange multilatéral favoriserait la plus remarquable amélioration du bien-être économique des Canadiens qu'un gouvernement pourrait accomplir en une seule décision de nos jours ou à toute autre époque depuis la crise de 1929", estime le Conseil.

Il croit, par ailleurs, qu'une politique de libre-échange mettrait un terme à l'érosion de la mainmise et de la propriété des entreprises canadiennes vers les intérêts étrangers, surtout américains. Une telle politique favoriserait finalement une restructuration de l'industrie canadienne entraînant des gains importants pour toutes les provinces, surtout pour l'Ontario et le Québec.

L'étude du Conseil économique du Canada soumet également tout un ensemble de suggestion pour réaliser cette politique de libre-échange, qu'il s'agisse d'un libre-échange multilatéral, formule que le Conseil estime la plus favorable aux intérêts à long terme du Canada, ou d'un libre-échange unilatéral, formule la moins favorable aux intérêts canadiens.

Le Conseil envisage également un libre-échange Canada-États-

Unis-Japon-CEE, Canada-États-Unis-CEE, Canada-États-Unis-Japon et Canada-États-Unis, et prévoit un accroissement des revenus réels, que ce soit l'une ou l'autre de ces formules qui soit réalisée.

Le Conseil recommande, par ailleurs, que le pétrole brut et le gaz naturel ne soient pas inclus, du moins au départ, dans les accords, compte tenu que tout espoir d'un marché libre international est pratiquement disparu.

Quant aux produits agricoles, le Conseil estime que le passage au libre-échange ne se fera pas sans difficultés pour certains producteurs, notamment pour les producteurs laitiers, et qu'en conséquence il faudra une approche réaliste permettant "d'améliorer leurs revenus tout en les orientant vers des productions plus rentables et des systèmes d'exploitation plus efficaces".

Pour maximiser les avantages de la libéralisation des échanges, le Conseil propose de modifier certaines politiques et certains programmes afin

— de faciliter le transfert des ressources vers les secteurs où le Canada a un avantage comparatif à long terme,

— de minimiser les coûts des brèves périodes de chômage et de réorganisation industrielle,

— de faire en sorte que les gains, pour l'ensemble du pays, ne soient pas obtenus aux dépens de certaines régions ou de groupes particuliers.

Le Conseil économique du Canada conclut qu'une "politique de libre-échange est non seulement possible au Canada, mais qu'elle est le meilleur garant de ses objectifs nationaux".

Selon le Conseil, la restructuration majeure de l'économie que produira une telle politique est de toute façon celle qui "sera nécessaire pour que nous puissions conserver notre puissance économique".

Drapeau fait appel...

(Suite de la première page)
ouvriers bénéficieraient de cette hausse des dépenses.

Pour la période s'étendant du 24 janvier au 2 mai 1975, les travailleurs du chantier olympique soumis au décret de la construction, ont touché un salaire moyen hebdomadaire de \$584.44 pour 59.32 heures de travail. Durant les semaines dites de rattrapage, le salaire est passé à \$897 par semaine en moyenne.

Durant la semaine du 12 avril, certains ouvriers de la construction ont touché un revenu se situant entre \$1,200 et \$1,800.

L'opposition officielle représentée par les députés péquistes Marcel Léger et Claude Charron, a talonné le maire Drapeau de très près au cours de cette première journée de cette seconde tranche des auditions.

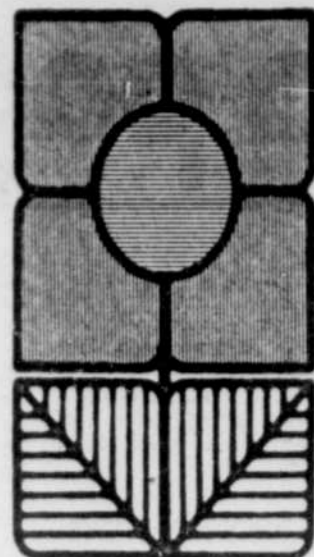
En fin de soirée, M. Léger a voulu connaître le plan de M. Drapeau quant à l'utilisation du parc olympique après les Jeux. Le premier magistrat a refusé de dévoiler les grandes lignes d'une étude de 400 pages qu'il dit avoir reçue à ce sujet parce que "c'est prématuré et ce n'est pas définitif".

L'opposition a également tenté de connaître les réactions de M. Drapeau au sujet de la décision du gouvernement fédéral d'abandonner le programme d'émission des pièces olympiques en or mais le maire a préféré connaître les termes exacts de la décision avant d'émettre ses commentaires.

M. Drapeau n'assistera pas aux travaux de la Commission aujourd'hui, ayant dû retourner à Montréal la nuit dernière. D'autres experts de la ville de Montréal demeureront cependant à la disposition de la Commission.

M. Drapeau n'a cependant pas manqué de transmettre son optimisme aux membres de son équipe.

A preuve: l'un des principaux entrepreneurs sur le chantier olympique, M. Charles Duranceau, ne prévoit pas du mauvais temps pour les mois d'automne et d'hiver prochains...



Programme du festival d'été

19h
Théâtre pour enfants: Théâtre Parminou — "Le théâtre, c'est à tout l'monde" — Parc Victoria.

19h30
La Boulée — Place Royale.

19h30
Démonstration de sculpture sur glace — Jardins de l'Hôtel de Ville.

20h30
Andrée Bernard — Tente du Festival — Entrée: \$1.00.

20h30
Concert de musique ancienne: Jean-Louis Rousseau violon, Pierre Boutet ténor et Rachelle Martel clavecin — Eglise St-Pierre, Ile d'Orléans — Entrée \$3.00.

21h
CLAUDE LEVEILLEE — En première partie: François Léveillé — Cour du Séminaire — Entrée \$3.00.

23h
Soirée Jazz: "Marcel Caze", clarinetiste et l'ensemble de Guy Simard — Tente du Festival — Entrée \$1.00.

Vendredi, 11 juillet
14h30
Théâtre pour enfants: Théâtre Parminou — "Le théâtre, c'est à tout l'monde" — Parc des Gouverneurs.

18h
Orchestre Bavarois — Tente du Festival.

La Canadian Copper...

(Suite de la première page)

ployés la présence dans les bouillottes de doses excessives d'arsenic. Aucune aide ne fut requise de l'extérieur. Ni les employés, ni leur syndicat ne furent informés du danger immédiat découlant des conditions de travail.

En somme, avait dit le coroner Shadley, si la compagnie avait eu une attitude plus ouverte à l'égard de ses employés quant à ce danger provenant de l'arsenic, ce qui aurait mené à une enquête satisfaisante sur les premiers incidents de 1974, la mort de MM. Dorval et Da Costa aurait pu être évitée.

Faites suivre votre maison d'été!



et profitez d'un BONI EXCEPTIONNEL d'une valeur de \$130.

Pour fêter sa 25.000ème roulotte Lionel en marche sur les routes canadiennes, LIONEL vous offre gratuitement, pour tout achat de son modèle à succès, la tente-roulotte LPL 85, un équipement supplémentaire d'une valeur de \$80, soit une

roule de secours, un couvre-roule, un marche-pied, un rideau pour séparer les lits, ainsi que \$50 de rabais directement de votre concessionnaire. Cette offre est valable jusqu'au 31 juillet, alors vite voyez votre agent local ou appelez à frais virés 1-819-569-9861.

Lionel



Quatre fois exquis à bon prix...



Tropicana Rhum Blanc
12 oz. \$3.10
25 oz. 6.20
40 oz. 9.55

Nikolai Vodka
25 oz. \$6.35
40 oz. 9.80

Three Star Whisky Canadian
10 oz. \$2.65
25 oz. 6.05
40 oz. 9.60

Vickers London Dry Gin
25 oz. \$5.90
40 oz. 9.05

LA DISTILLERIE MONTMORENCY LTÉE MII, Qué. Canada.

Comité d'étude sur la relocalisation des voies ferrées sur la rive sud

par Benoit ROUTHIER

Un "Comité intermunicipal de planification" a été créé sur la rive sud, dont l'un des buts est le démantèlement des voies ferrées selon les dispositions de la loi fédérale C-27.

C'est pourquoi le Canadien National fait partie dudit comité avec six municipalités. L'organisme pourra avoir comme première clientèle, entre autres, le Commissariat industriel de la Pointe de Lévis. Il pourra aussi être utile dans le dossier de regroupement municipal.

Le gérant de la ville de

Lévis, M. André Ouellet, en est le coordonnateur.

Les municipalités membres sont Lévis, Lauzon, Saint-David, Saint-Romuald, Charny et Saint-Jean-Christophe. Les membres du comité sont les maires de chacune d'elles, sauf dans le cas de Saint-Jean-Christophe, son représentant étant le conseiller Roger Cantin.

Le représentant du Canadien National est le directeur général, M. Léo Moisan.

Le "Comité intermunicipal de planification", dont la

création remonte à la mi-mars, mais qui avait été gardée dans une semi-clandestinité jusqu'ici, comprend aussi un comité de travail formé de fonctionnaires de chacune des municipalités. Dans le cas de Saint-Jean-Christophe, c'est la firme d'arpenteurs géomètres Emond & Couombe qui siègera à ce comité.

Chaque municipalité doit verser une somme de \$600 et le Canadien National de même, de manière à ce que le "Comité intermunicipal de planification" puisse, avec un budget initial de \$4.000, faire une étude du milieu. L'étude comprendrait, entre

autres, une carte sur le milieu biophysique, une autre sur le milieu urbain, une troisième sur l'infrastructure et l'équipement, et une dernière sur l'urbanisation potentielle de la région.

L'étude, dont le coût est évalué à \$2.600, comprendra un rapport descriptif et quantitatif, fait surtout de statistiques.

Un étudiant en géographie doit travailler sur le sujet, et une somme de \$1.400 est prévue pour son salaire.

À Lévis, le conseil a accepté, lundi, de verser \$600

au "Comité intermunicipal de planification".

Lundi soir, la ville de Lévis a, par ailleurs, adopté deux règlements d'emprunts. L'un, de \$706.000, doit servir à des travaux d'aqueduc, d'égout, d'asphaltage, de construction de chaînes de trottoirs à Place Fréchette, où existent deux ensembles résidentiels.

Le deuxième règlement d'emprunt vise des travaux d'égout pluvial, de réfection de rues, d'asphaltage du côté ouest de la route Kennedy. Il s'élève à \$350.000.

Parc-école

Le parc-école sera aménagé conjointement par la ville de Lévis, la commission scolaire régionale Louis-Frédéric et le Cégep Lévis-Lauzon. Le but de ce travail en commun est d'éviter une duplication des services.

Dans un premier temps, grâce à une subvention de \$180.000 répartie sur trois ans, la commission scolaire régionale Louis-Frédéric fera l'aménagement d'un terrain pour l'athlétisme.

Centre-ville

Enfin, dans le cadre de la rénovation du centre-ville de Lévis, le conseil a décidé de procéder à la démolition d'une bâtisse dans la côte du Passage et s'approprié à acheter le terrain de Dionite Luggage Inc., sur la rue Desjardins.



De la fraîcheur Un peu de fraîcheur sur le banc d'un parc.

Projet d'habitations pour les retraités de l'enseignement

par Roger BELLEFEUILLE

Un projet de construction d'appartements à l'intention des retraités de l'enseignement verra probablement le jour bientôt.

En effet, l'Association des retraités de l'enseignement du Québec a présenté une demande de constitution juridique à cet effet au ministère des Institutions financières, Compagnies et Coopératives, et des pourparlers en vue de l'obtention d'un prêt sont en cours avec la Société

centrale d'hypothèques et de logement.

Selon Mlle Alexandra Hudon, permanente de la Centrale de l'enseignement du Québec, le projet original prévoyait une maison de 50 appartements, comprenant des unités d'une pièce et demie (studio), d'une chambre à coucher et de deux chambres.

Depuis que le projet est connu chez les retraités de la région de Québec, 84 demandes sont parvenues au siège de l'association.

L'organisme est déjà propriétaire d'un vaste emplacement de 76.000 p.c., situé au 2555, chemin Sainte-Foy, près de l'hôpital Laval.

Ce terrain est un don des religieux de Saint-Vincent-de-Paul, qui ont d'ailleurs sur ce domaine un scolasticat connu sous le nom de "Ashram".

La construction est évaluée à quelque \$850.000, ce qui revient à un coût de \$17.000 par unité d'habitation. Celle-

ci serait louée en moyenne autour de \$160 par mois.

L'Association des retraités de l'enseignement remonte à une dizaine d'années, mais a pris une vigueur nouvelle depuis environ quatre ans. Comptant environ une centaine de membres à ce moment, on en dénombre aujourd'hui plus de 8.500 dont 7.200 francophones.

Fermeture temporaire d'une partie de blvd de la Capitale

Le ministre des Transports, M. Raymond Mailloux, avise tous les automobilistes de la région de Québec que la travée nord de l'autoroute de la Capitale sera fermée à toute circulation entre le boulevard Masson et le boulevard Hamel, le vendredi 11 juillet 1975, entre 5 heures du matin et 15 heures.

Ces mesures s'imposent en raison des travaux de construction du viaduc qui s'élève au-dessus de l'autoroute de la Capitale dans l'axe du boulevard Henri-IV.

En effet, vendredi matin on procédera à la coulé de béton nécessaire à l'érection de la structure et cette opération comporte toujours cer-

tains dangers pour les ouvriers qui oeuvrent sur le chantier des automobilistes. Il est préférable, dans les

circonstances, de détourner temporairement la circulation via le boulevard Masson et le boulevard Hamel.

Y'a peu d'emplois qui vont te donner un tel champ d'action.



Être soldat dans les Forces canadiennes, c'est tout un programme! Bien sûr, tu apprendras le maniement des armes. Mais tu peux aussi te spécialiser et devenir artilleur. Si tu as de l'ambition, ce sera une façon d'élargir tes connaissances techniques. Tu apprendras l'utilisation des canons, des radars à contre-bombardement et même des ordinateurs. Tu conduiras différents types de véhicules comme des canons autopropulsés.

Le champ d'action de l'artilleur est vaste et excitant. Napoléon lui-même était artilleur. Tu vois que ce n'est pas un travail pour n'importe qui! Et ce n'est pas une carrière pour les petites natures. Alors, si tu as du cœur au ventre, viens nous voir.

J'aimerais avoir plus de renseignements sur la vie dans les Forces canadiennes.

Nom _____

Adresse _____

Ville _____ Prov. _____

1048 St-Jean, Québec, P.Q. 694-3636



LES FORCES ARMÉES CANADIENNES
SI LA VIE VOUS INTÉRESSE

SPECIAL \$49⁹⁵

LECTEUR STÉRÉOPHONIQUE DE CARTOUCHES 8 PISTES

+ CARTOUCHE 8 PISTES (valeur de \$7.98) à votre choix parmi les 3000 en magasin.

INSTALLATION ET RÉPARATION SUR PLACE
C'est plus pratique qu'à Old Orchard.

Participez au concours 1 chance sur 12.

GARANTIE: UN AN SUR LES PIÈCES 90 JOURS SUR LA MAIN-D'ŒUVRE

- Curseur à coulisse contrôlant le volume
- Curseur à coulisse permettant d'ajuster la tonalité
- Bouton de sélection instantanée des pistes
- Curseur à coulisse afin d'égaliser le son stéréophonique
- Voyant lumineux indiquant la piste en cours

QUÉBEC RADIO D'AUTO

2000, rue Sansfaçon, Giffard, Québec. Tél.: 663-7332

prestige

Élégance 850 L17JLH Réfrigérateur sans givre 16,9 pi. cu.

Capacités du congélateur 4,7 pi. cu. et 165 lb

- Tiroir à viande réglable, légumes jumeaux
- Couvercles en verre résistant sur les tiroirs
- 4 demi-tablettes ajustables
- Conditionneur de beurre
- Compartment à fromage / 3 tablettes fixes / 2 oeufiers amovibles
- Tablette pleine largeur dans le congélateur
- Appareil à cubes de glace facultatif
- Poignée similinoyer, exclusive à CGE
- Roulettes facultatives
- Couleurs: Jaune moisson, avocat et blanc
- Dimensions: H. 65"; L. 30 1/2"; P. 29 1/2"

Élégance 700 L15JLG Réfrigérateur sans givre 15 pi. cu.

Capacités du congélateur 3,7 pi. cu. et 131 lb

- Tiroir à viande réglable / légumes jumeaux
- Couvercles en verre résistant sur les tiroirs
- Demi-tablettes ajustables
- Conditionneur de beurre / compartiment à fromage
- 3 tablettes fixes / 2 oeufiers amovibles
- Tablette pleine largeur dans le congélateur
- Appareil à cubes de glace facultatif
- Poignée similinoyer, exclusive à CGE
- Roulettes facultatives
- Couleurs: Jaune moisson, avocat, blanc
- Dimensions: H. 59"; L. 30 1/2"; P. 29 1/2"

Élégance L13JLH Réfrigérateur sans givre de 13 pi. cu.

Capacités du congélateur 2,9 pi. cu. et 100 lb

- Tiroir à viande réglable
- Légumiers jumeaux
- Couvercles en plastique sur les tiroirs
- Tablette pleine largeur ajustable
- Conditionneur de beurre
- Compartment à fromage
- Tablettes fixes / bac à oeufs
- Tablette avec 2 cabarets à cubes de glace dans le congélateur
- Bac à cubes de glace
- Poignée similinoyer, exclusive à CGE
- Couleurs: Jaune moisson, avocat et blanc
- Dimensions: H. 62"; L. 30 1/2"; P. 29 1/2"

SPECIAL 3 JOURS SEULEMENT

J.O. FISET INC.

55 SUD DORCHESTER, TEL.: 525-6101

"L'EQUIPE DE MON ONCLE J.O."

Votre magasin PRESTIGE à Québec

Gros-Cacouna ne craint pas Sept-Iles comme concurrent

par Réal LABERGE
du bureau du Soleil

Selon les promoteurs de Gros-Cacouna, le port de Sept-Iles ne constitue pas un concurrent sérieux, à l'échelle internationale, pour ce projet de port de transbordement. Une analyse réaliste laisserait plutôt conclure à une complémentarité des deux ports.

Ces affirmations se basent sur les exigences et la vocation d'un véritable port de transbordement dans le Saint-Laurent.

Bien qu'admirant l'enthousiasme manifesté par M. P.-J. Cloutier, représentant des Ports nationaux à Sept-Iles, dans un article du "SOLEIL" du 10 juin dernier, les dirigeants du Comité de promotion du port de Cacouna (CPPC) ont remarqué qu'il ne faut pas oublier, pour autant, que la vocation d'un port de transbordement présuppose davantage "qu'une profondeur d'eau sans limite". Comme un bateau d'enfant ne flotte pas mieux au milieu de l'océan que dans une baignoire, a-t-on signalé avec une pointe d'humour, un supertanker de 300,000 tonnes aux se déplace tout aussi bien dans 75 pieds d'eau que dans 300 pieds.

Mais encore faut-il faire la différence, au domaine d'un

Gaspillage du poisson

OTTAWA (PC) — Le ministre des Pêches, M. Roméo LeBlanc, déplore le gaspillage de poisson auquel doivent se livrer les pêcheurs canadiens dont les prises dépassent les normes internationales.

En réponse au député conservateur Lloyd Crouse, qui a fait allusion, hier, aux Communes à certains rapports selon lesquels des chalutiers canadiens auraient rejeté à la mer quelque 100,000 livres d'aiglefin, M. LeBlanc a indiqué qu'il lui était difficile de faire quoi que ce soit à ce sujet. Le poisson est déjà mort lorsqu'il est rejeté à la mer.

D'après les règlements de la Commission internationale des pêches du Nord-Ouest de l'Atlantique, les capitaines des bateaux de pêche dont les prises excèdent les 20,000 livres de haddock permises par semaine peuvent être mis à l'amende.

Selon M. Crouse, la situation pourrait être améliorée pour les pêcheurs canadiens s'ils bénéficiaient d'allocations annuelles, au lieu d'hebdomadaires.

port de transbordement, entre les conditions préalables d'une vocation traditionnelle et les exigences de la révolution qui prend actuellement place dans le transport maritime.

Et ces exigences de quatre ordres, rappelle le CPPC, doivent toutes se retrouver dans un même secteur, comme à Gros-Cacouna, soit la possibilité du transbordement de navire à navire, du transbordement de navire à pipe-line, du transbordement de navire au réseau routier, et, enfin, du transbordement de navire au rail.

Navire à navire

Concernant le transbordement de navire à navire, les promoteurs de Gros-Cacouna admettent sans ambages "qu'il ne fait aucun doute, dans notre esprit, que Sept-Iles soit en ce sens un port idéal, tout aussi bien que Gros-Cacouna".

On cite à ce sujet la firme C.D. Howe, qualifiée d'avantageuse connue à l'échelle mondiale et certainement les plus grands experts dans le transbordement maritime au Canada. Aux dires de cette firme, Sept-Iles, qui fonctionne déjà comme un port d'exportation du minerai de fer, est un port qui pourra accueillir la seconde génération d'océaniques et dont les exportations continueront, même après l'ouverture du port de Gros-Cacouna. Mais Sept-Iles ne pourrait espérer qu'une plus grande affluence de "lakers", pour la seule livraison du minerai de fer vers les ports des Grands Lacs.

Navire - pipe-line

Par ailleurs, Sept-Iles se trouverait fortement désavantagé, comparativement à Gros-Cacouna, pour le transbordement de navire à pipe-line. D'une part, la distance entre Sept-Iles et les raffineries de Montréal, Saint-Romuald, Sarnia et autres, s'ajoute aux accidents géographiques de la Côte-Nord, pour y rendre financièrement prohibitif cet aspect d'un port de transbordement. Gros-Cacouna, d'autre part, bénéficie de distances réduites et du littoral peu accidenté de la rive sud du Saint-Laurent.

Navire-route

Un autre atout indéniable, pour Gros-Cacouna, c'est que la route transcanadienne, à quatre voies, se termine comme par hasard à seulement deux milles de ce port. Les promoteurs de Gros-Cacouna trouvent inutile d'insister sur l'importance de cette artère du réseau routier canadien et de sa liaison à un port de transbordement.

Navire-rail

Comme dernière condition préalable d'un véritable port de transbordement, le CPPC fait enfin état de l'élément particulièrement indispensable du lien entre le navire et le rail. "C'est là que réside surtout la faiblesse de Sept-Iles vis-à-vis de Gros-Cacouna", ne manque-t-on pas d'insister!

C'est notamment ce qui a motivé les firmes Misener et Havre Champlain à fixer définitivement leur choix sur Gros-Cacouna, pour leur projet d'aménagement portuaire

de \$150 millions. Comme l'a récemment souligné M. Ralph Misener, l'étude effectuée par la firme C.D. Howe, pour l'emplacement du port de transbordement, a porté sur tous les emplacements intéressants de l'Est du Canada, y compris Sept-Iles. "Mais il fallait tenir compte de tous les facteurs de rentabilité, et c'est le point de rencontre de tous ces éléments au lieu de pénétration ultime des supertankers dans le Saint-Laurent, à Gros-Cacouna, qui l'a emporté sans conteste."

A l'appui de ce témoignage, les promoteurs de Gros-Cacouna citent, par ailleurs, le chef consultant de la firme Théodore J. Kauffeld, de New York, M. John G. Kneiling, comme quoi le nouveau développement des navires de la seconde génération (170,000 à 500,000 D.W.T.), déjà en mer, se doublera d'un réseau de "trains intégrés" à haute vitesse, destiné à desservir les zones les plus productives du continent, en vue d'une révolution complète de la distribution à l'échelle continentale et inter-

continentale. "Des modèles de trains intégrés, de trois à quatre milles de longueur, poursuit la citation, sont présentement au stade final de la planification. Et l'homme d'affaires nord-américain doit apprendre à vivre avec toute une série de nouveaux standards, dans une économie de transport intégré."

Toujours selon la firme Kauffeld, ainsi que le signalent les promoteurs de Gros-Cacouna, "les deux facteurs de base de cette nouvelle technologie seront d'énormes navires spécialisés doublés de trains intégrés et également spécialisés". La plupart des erreurs proviendraient d'une sous-évaluation de cette révolution dans le transport. A titre d'exemple, est-il ajouté, les importateurs de Montréal trouveront plus économique de se servir des superports de l'Atlantique ou du Pacifique. Par voie d'une planification des transports maritimes et du transbordement (navire rail) à l'échelle du continent, un appareil "Sony", qui passera par Vancouver, se vendra \$200 dans cette ville,

tandis qu'un autre appareil du même "conteneur" ne coûtera que \$118 à Chicago.

C'est ce qui amène les promoteurs de Gros-Cacouna à remarquer que, contrairement à Sept-Iles, il ne fait

aucun doute que leur projet de port de transbordement, "avec le réseau ferroviaire national à nos portes", jouit d'un atout majeur, pour faire face à cette révolution prochaine.

"D'autant plus qu'on ne peut ignorer cet autre fait que nos voisins des Etats-Unis n'ont aucun port en eau profonde et que la frontière américaine n'est qu'à 48 milles de Gros-Cacouna."

ATTENTION - ATTENTION

**1 SEUL
MAGASIN
A QUEBEC**
établi depuis
1956

PROFITEZ
DES MAINTENANT
DE NOS
**SPECIAUX
DU
PRINTEMPS**

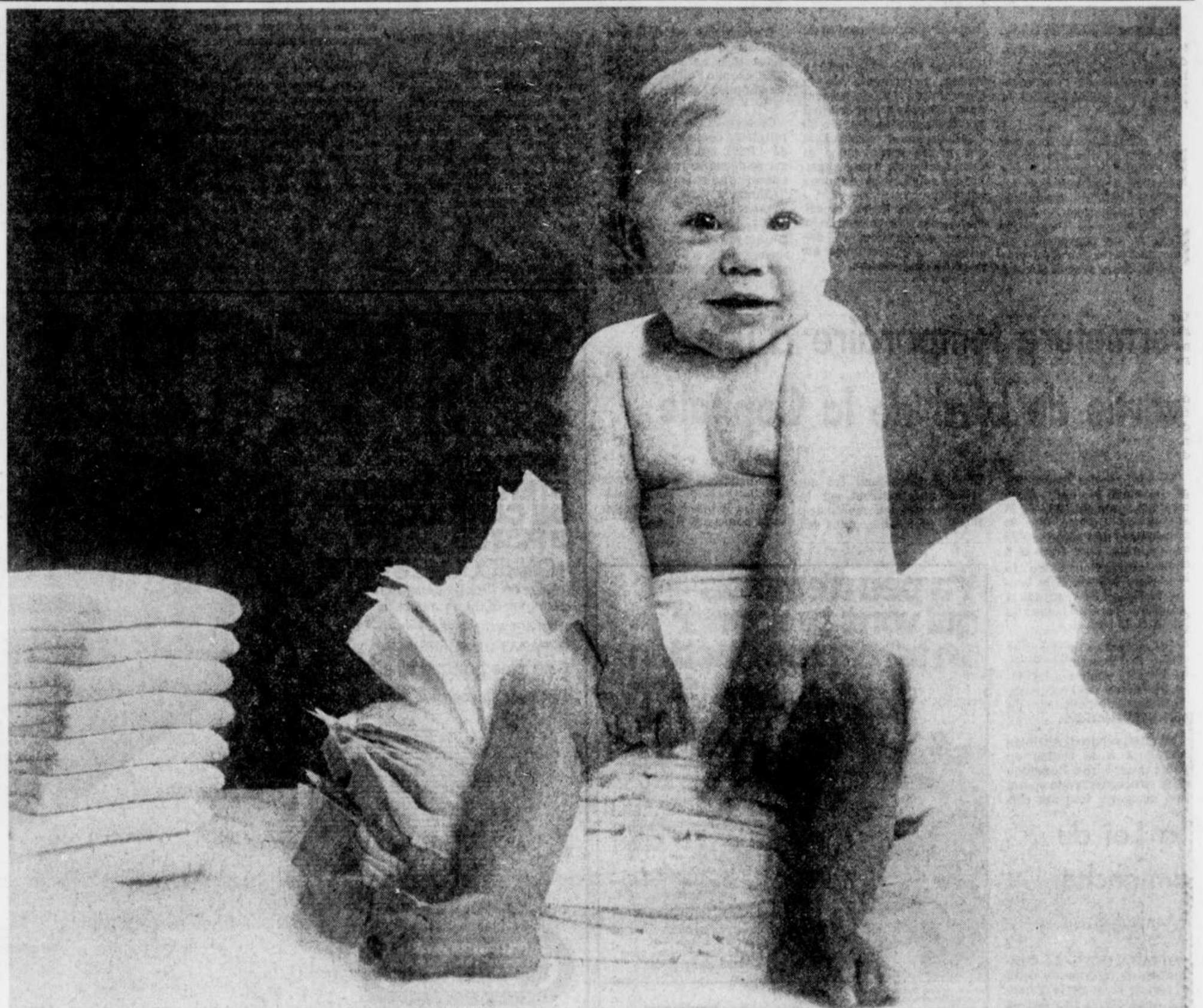
**SERVICE
SUR TOUTES
MARQUES ET
PORTES**
Fixes en magasin pour
réparation de vitres et
moutiquettes

ESTIMES GRATUITS JOUR ET SOIR
529-5376 529-5377

REVETEMENTS

**TREMBLAY
ALUMINIUM**
265, rue Dorchester - 529-5376
(Depuis près de 20 ans à votre service)

**PORTES CHASSIS
AUVENTS**



Ce n'est pas la tête que j'ai dans les nuages!

Ça se voit à l'oeil nu! Les premiers mois, maman avait essayé un service de couches. Pas très heureuse, elle essaye diverses marques de couches jetables. Puis un jour, en entrant du bureau, elle s'amène avec les toutes nouvelles COMF-EES en expliquant à papa qu'elle s'était aperçue au magasin, qu'un paquet de COMF-EES prenait beaucoup plus de place qu'un paquet équivalent d'autres marques. Elles devaient, par consé-

quent, être plus absorbantes. Maman avait vu juste! Les nouvelles COMF-EES sont, en effet, plus épaisses, plus douces, plus absorbantes. Mais ce n'est pas tout! Le merveilleux coussinet muni d'attaches solides — parce que quand je gigote, je gigote — a une doublure extérieure en plastique qui est ajustée et cousue de telle sorte que ma couche me fait beaucoup mieux sans irriter mes cuisses. Mon grand frère de deux ans est vert d'envie!

Pourtant, il y a une chose que je ne comprends pas. Maman dit que je mouille et pourtant moi, je suis toujours au sec! Aurais-je les "foufoues" dans un nuage?

Les couches jetables COMF-EES sont offertes en trois modèles:

- Comfees "nouveau-né"
- Comfees de jour plus absorbantes
- Comfees de nuit super-absorbantes

Moi, ma maman m'aime!

25¢ Comfees^{MD} 25¢

Economisez 25¢ à votre prochain achat de 30 couches de jour Comf-ees.

Au marchand: Emballages Domtar Ltée vous remboursera 25¢, plus 5¢ de frais de manutention, pour chaque coupon vous ayant été présenté par l'acheteur d'une boîte de 30 couches de jour Comf-ees. Toute autre utilisation de ce coupon constitue une fraude. Sur demande, vous devrez produire les factures démontrant que vos achats des derniers 90 jours correspondent au nombre de



coupons à rembourser. A moins de notre autorisation expresse, les coupons seront considérés sans valeur et non remboursables s'ils sont présentés par des agents, des courtiers, ou quiconque n'est pas détaillant de nos produits.

Pour remboursement, poster à: Herbert A. Watts Limited, Box 2140, Toronto, Ontario M5W 1H1. Inscrivez au no 125 sur la fiche de débit.



DORION & DIONNE

ANDRE GHISLAIN
OPTOMETRISTES

- EXAMEN DE LA VUE • LUNETTES • VERRES
 - LENTILLES CORNEENNES
- 870 EST, RUE ST-JOSEPH — TEL.: 529-9642
En dehors du Mail,
à 75 pieds de l'extrémité est du Mail.



COURS DE POTERIE DE CERAMIQUE

Organisme privé sans but lucratif permis no: 210500

SESSION D'AUTOMNE (15 semaines)

du 8 septembre au 19 décembre 1975

PREREQUIS à l'admission à l'école de céramique Julien

- 18 ans et plus
- ambition professionnelle
- disponible à plein temps ou à temps partiel
- présenter quelques travaux de poteries et/ou décrire son expérience antérieure.

NOTE: Les candidats de la région qui ambitionnent de devenir élèves de notre école en septembre et qui n'ont pas d'expérience sur le tour de potier, seraient bien avisés de débiter cet été en s'inscrivant pour le minimum d'une semaine à plein temps en poterie.

SESSION D'ETE

Il reste quelques places disponibles les semaines du 14, 21, 28 juillet, 4, 11 et 25 août prochains.

Pour renseignements, visitez ou téléphonez à:

L'ATELIER DE CERAMIQUE JULIEN
909, boul. Pie XII (coin 4-Bourgeois)
5^e-Foy
Tél.: 418-653-4959

Interventions farfelues de la part de Sept-Iles (Dr A. Bourdeau)

par Réal LABERGE
du bureau du Soleil

Bas-du-fleuve de chômeurs et d'assistés sociaux".

Le président du Comité de promotion du port de Gros-Cacouna, le Dr André Bourdeau, a qualifié de "déclarations fantaisistes et de politiciens farceurs en quête de popularité", les affirmations récentes de certains gens de Sept-Iles, à l'endroit de leur nouvelle vocation tardive de "port majeur de transbordement".

M. Bourdeau a poursuivi que, jusqu'à ce jour, les dirigeants du CPCC se sont abstenus de commenter de telles interventions farfelues, parce qu'on se rendait trop bien compte, dans l'Est du Québec, que les chicanes de clocher ont réussi beaucoup plus à servir les intérêts des politiciens qu'à profiter à un essor économique planifié et ordonné.

Mais il y a parfois des limites à l'impertinence. Sur-tout quand elle ne cesse de se répéter.

Et M. Bourdeau s'en est tout particulièrement pris à des arguments aussi peu valables que cette sortie "de l'élite de Sept-Iles, qui qualifiait récemment les gens du

Il s'agit là, a-t-il notamment commenté, d'une attitude aussi décevante qu'impensable, puisqu'il n'a suffi "que d'une mi-génération de mineurs de fer à peine pour amener ces politiciens à renier leurs propres parents et amis, qui, au cours de la dernière décennie, ont meublé et meublent encore tous les jours la Côte-Nord et Sept-Iles, au particulier".

Pour le président et les membres du comité de Gros-Cacouna, ce sont "les faits" qui doivent primer, en tout ce qui a trait à un port de transbordement dans le Saint-Labrent, "et les opinions non sollicitées d'experts, qui n'ont pas à plaire à un électoral PQ".

C'est pourquoi, coupant court aux inepties auxquelles on semble vouloir s'en tenir à Sept-Iles, le Dr Bourdeau a voulu revenir aux déclarations sérieuses comme celle qu'a formulée M. Alain Gauthier, directeur de l'exploitation du port autonome de Paris, à l'occasion du 23e congrès international de la navigation, qui s'est tenu à Ottawa, en 1973.

Dans cette intervention, a rappelé M. Bourdeau, l'expert a notamment souligné que "seuls les ports situés profondément à l'intérieur des terres et reliés par une grande voie navigable, telle qu'un grand fleuve, à d'autres centres industriels ou à des ports de mer, peuvent soutenir la concurrence avec le transport terrestre".

M. Gauthier aurait également ajouté que "le raccordement au rail et à la route

paraît indispensable, car l'investisseur est aléché par l'excitation possible de la concurrence entre les trois modes de transport, alors que cette conjonction des moyens lui ouvre toutes les possibilités levis-à-vis de ses clients et fournisseurs".

Le président du comité de Gros-Cacouna a également fait référence à cette autre intervention de MM. Rooryck et Vincent Dubois, de Belgique, au cours de cette conférence maritime mondiale,

comme quoi, 1) la zone d'attractivité du port sera d'autant plus grande que les communications (eau, rail, route) seront rapides et faciles"; et 2) que la fonction industrielle d'un port moderne "concerne l'approvisionnement en matières premières...et l'expédition des produits finis des industries de transformation installées dans le secteur portuaire", qui est nulle à Sept-Iles, a remarqué le Dr Bourdeau.

Pour l'information des

gens de Sept-Iles, sur les multiples vocations d'un port de mer et le choix d'un emploi pour l'implantation d'installations de transbordement d'envergure, le Dr Bourdeau les a encore référés aux questions majeures qu'a énumérées M. Arne Fuglum, ingénieur en chef du port de Drammen, en Allemagne, et qu'on retrouve à la page 115 du rapport publié à la suite de cette 23e conférence internationale sur la navigation.

Poursuivant que la région de Gros-Cacouna n'acceptera pas d'être charroyée dans un débat politique et d'être blâmée parce que Sept-Iles, comme port de transbordement, "ressemble à une chaise à seulement deux pattes", à cause de son manque de transport ferroviaire et routier, le Dr Bourdeau a finalement remarqué que le ministre de l'Industrie et du Commerce de Québec, M. Guy Saint-Pierre, s'était bien ren-

du compte de la situation, quand il s'est engagé, au printemps dernier, à aller expliquer personnellement aux gens sérieux de Sept-Iles "que leur port est et demeurera un port très actif en relation avec l'exportation du minerai de fer".

Mais de là à se prendre pour "le nombril du Canada", à bon entendeur, salut, a conclu le Dr Bourdeau.

Décès du chef de police de Rimouski

RIMOUSKI — M. Yvon Desrosiers, directeur de la sûreté municipale de Rimouski, est décédé, hier, à la suite d'une longue maladie.

M. Desrosiers, qui était âgé de 61 ans, avait commencé sa carrière policière en 1946 et, depuis de nombreuses années, il assumait la direction de la police à Rimouski.

M. Desrosiers est avantageusement connu non seulement dans la région, mais aussi au niveau de la province, pour sa participation active à l'Association des chefs de police et de pompiers de la province de Québec.

Il a été, en 1969, président de cette association. On se souvient d'ailleurs que, cette année-là, le congrès des chefs de police s'est tenu à Rimouski.

C'est d'ailleurs grâce à l'initiative de M. Desrosiers que l'Association des chefs de police tenait encore cette année, soit la semaine dernière, ses assises annuelles à Rimouski. M. Desrosiers avait d'ailleurs travaillé à l'organisation du congrès, jusqu'à il y a une couple de mois, où la maladie l'obligea à être hospitalisé à l'hôpital Saint-Joseph de Rimouski. Ses obsèques auront lieu samedi, en la cathédrale.



TOUJOURS OFFRIRE PLUS

JEAN-PAUL BOUTIN
vous offre
JIMMY '75
2277

- Automatique • 350 p.c.
- servo-freins • servo-direction
- radio • vitres latérales ouvrantes • miroirs chromés • 3 sièges • batterie HTD
- enjoliveurs de luxe, etc...

Suggéré \$7,545.00
PRIX T.O.P. \$6,545.00

GM
CONCESSIONNAIRES
PORTAIC
BUICK - G.M.C.
go
GILES BEDARD
AUTOS LTÉE
833-3201

BOOM!
POUR FETER NOTRE AGRANDISSEMENT
de bureaux et de salles d'échantillons
• matériaux • prêt-à-coller • quincaillerie
• électricité • plomberie • etc...

En voici quelques exemples

LATEX SUPER BLANC Intérieur et extérieur. La gallon	\$3.95	SCIE DEWALT BLACK & DECKER Spécial	\$112
LATEX SEMI-LUSTRE. La gallon	\$5.10	FOAM 4' x 8' x 1"	\$77
TUILE A PLANCHER Vitré-émail, pré-collé. 1/2" - 12 x 12. Chacune	25¢	LAME DE SCIE BLACK & DECKER 2" x 3" x 88" No. 1 3 pour \$5.85 Chacune	48¢
PLASTIQUE ONDULE 26" x 96". Orange clair, vert, blanc.	\$3.45	TEINTURE REDWOOD	\$6.95
FIBRE DE VERRE 26" x 96".	\$5.75	CORDE A LINGE Recouverte de nylon.	\$2.95
DRAIN 4" TROU Rouleau 250' .29 du pi.	\$64.95	TUYAU 1 1/2" ABS	52¢
PERCEUSE BLACK & DECKER 1/4" No. 514.85	\$9.95		

LIVRAISON GRATUITE AVEC TOUTE COMMANDE RAISONNABLE
Aussi matériaux neufs et usagés de toutes sortes à prix d'aubaines.

MODERN PLYWOOD LTD.
1205, Courcellette - Ville de Bélair - Tél.: 842-1911
• Taxe fédérale incluse • Ouvert jeudi et vendredi soir.

LE Syndicat DE QUÉBEC
• MAIL ST-ROCH • PLACE LAURIER • PLACE FLEUR DE LYS

AUBAINES VACANCES

Pour hommes

- Habits d'été en mélange de polyester et laine, veston avec fente médiane, 2 boutons et poches avec rabats ou appliquées. Disponible dans les tons de beige, bleu pâle, gris, vert, marine. 36 à 46 court ou régulier, 38 à 46 exécutif. Valeurs de 135.00 à 145.00
- Pantalons habillés en 100% polyester. Taille basse ou régulière avec passants pour une ceinture. Uni dans les tons de rouge, bleu pâle, gris, brun, marine, beige et autres teintes. Aussi un groupe de quadrillés. Taille basse 28 à 36, taille régulière 30 à 46. Valeurs de 21.00 à 28.00
- Ensemble Safari, modèle 2 poches en 100% coton ou modèle 4 poches en 100% polyester. Dans les tons de bleu pâle, beige, vert, marine ou brun. 34 à 46. Valeurs de 55.00 à 135.00
- Coupe-vent en polyester et coton, unis ou quadrillés dans les tons de blanc, marine, brun ou beige. 34 à 46. Valeurs de 15.00 à 50.00
- Vestons, modèle à 2 boutons et poches appliquées, en mélange de polyester et laine. Couleurs au choix, beige, bleu pâle, vert ou jaune. 36 à 46 court ou régulier, 40 à 46 exécutif. Valeur de 85.00

Prix réduit 89⁸⁸

Prix réduit 9⁸⁸

Moins 50%

Prix réduit 49⁸⁸

Moins 33 1/3%

Syndicat. Confection pour hommes. Mail St-Roch, 2e étage.
Place Laurier et Place Fleur de Lys.

Valises

Valeurs de 30.00 à 75.00

Moins 25%

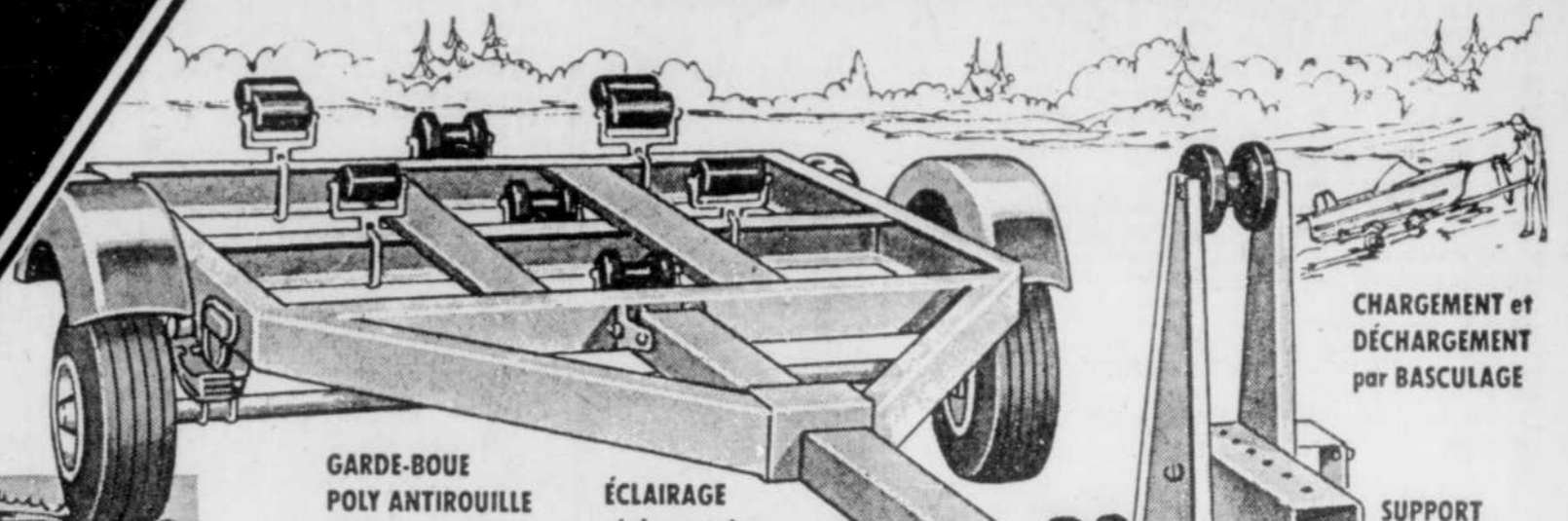
- Groupe de valises unisexes à côtés souples. Couleurs disponibles, orange, tan, or, brun ou bleu. Modèle régulier, grandeurs 16, 22, 25, 27 et 30 pouces, modèle sur roulettes, grandeurs 18, 25, 27 et 30 pouces.

Syndicat. Valises. Mail St-Roch, 2e étage.
Place Laurier et Place Fleur de Lys.



PORTE-BATEAU

CHARGE UTILE 800 LIVRES



CHARGEMENT et DÉCHARGEMENT par BASCULAGE

SUPPORT DE TREUIL

CHAÎNE DE SÛRETÉ

GARDE-BOUE POLY ANTIROUILLE PNEUS 4.80 x 8"

ÉCLAIRAGE réglementaire (posé sur plupart voitures)

274.95

- Pour bateau jusqu'à 15 pi. et 800 lb
- Bâti basculant facilitant le lancement sans décrocher!

Acier en U à fini d'auto. Tige de treuil; béquille de stationnement; support de proue, galets de quille et d'arçasse; chaîne de sûreté; éclairage. 79-8020.

CHARGE UTILE 600 lb Pour bateaux jusqu'à 14 pieds. Seul. **219.95**

Gilets de sauvetage

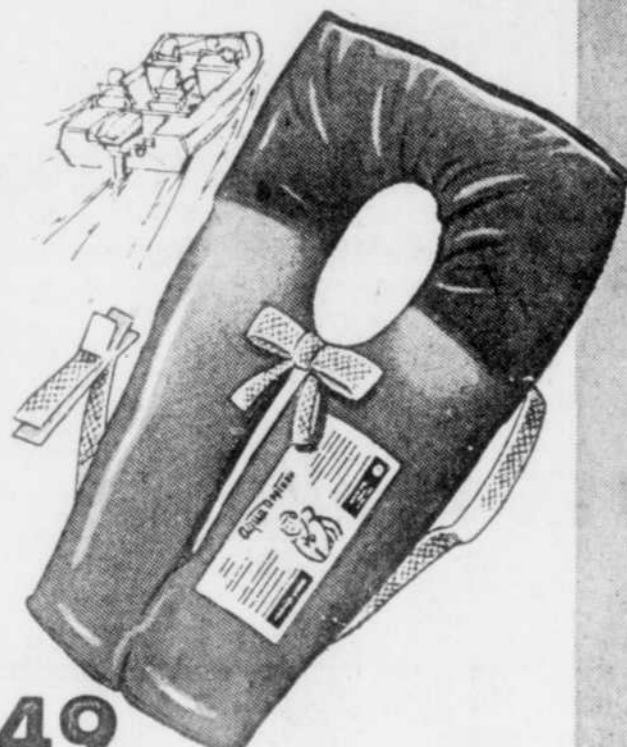
RÉVERSIBLES-NORMES M. du T.

Pour 50 lb max. **5.99** 45 à 90 lb **6.69** Pour adultes **8.99**

Pour toute sécurité sur l'eau. Couleur orange vif. Bourrage kapok. Ouverture devant.

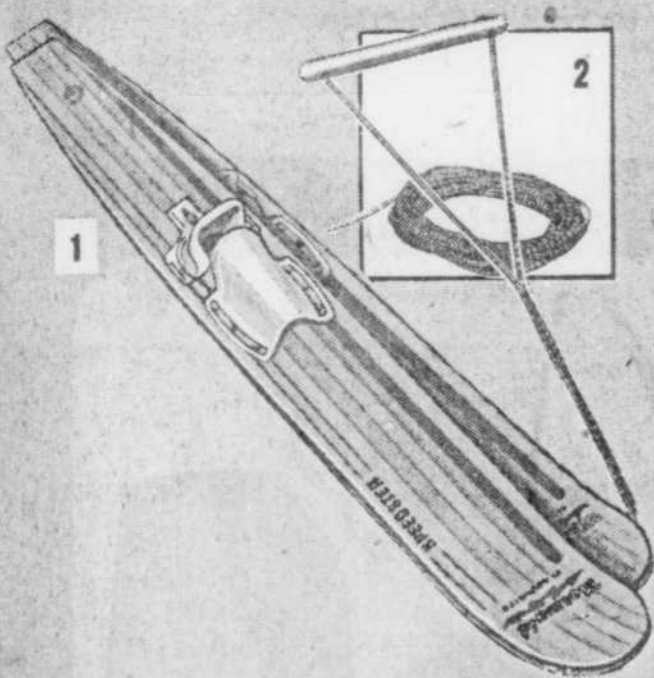
GILET DE SECURITE

Réversible, couteil orange, impu-trescible, normes du Ministère des Transports, adultes ou enfants. Rembourrage Kapok ou mousse.



5.49 à **10.99**

LE SKI NAUTIQUE à votre portée



Skis Aqua-Rite modèle MERMAID

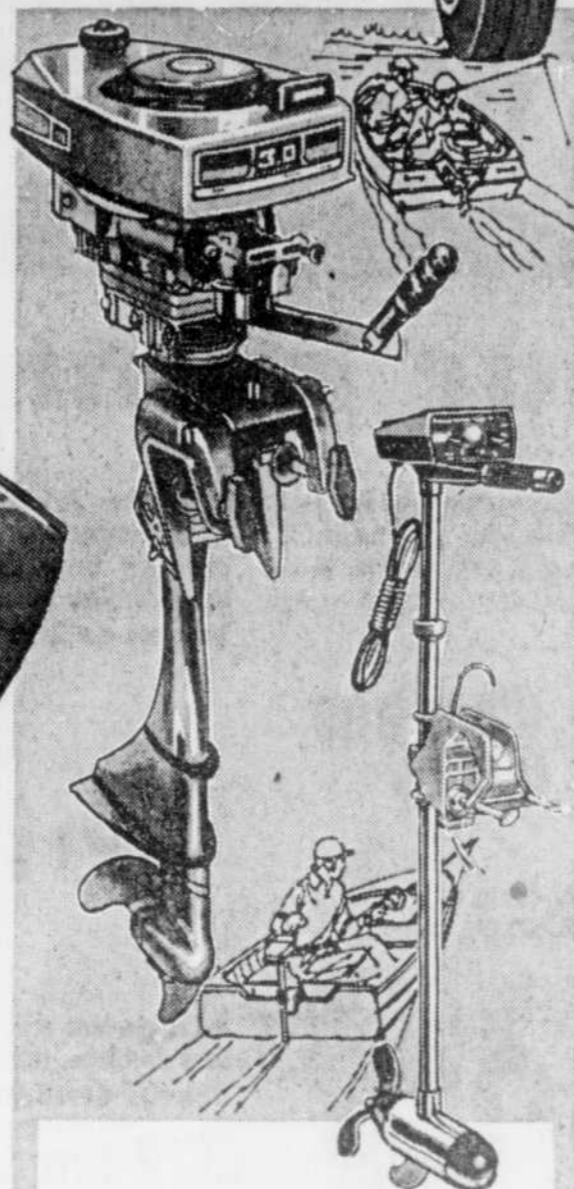
1. 'SPEEDSTER' GRANDEUR MOYENNE

Erable stratifié léger. Fixations vinyle réglables. Long. 5'3"; larg. 6". Pour toute la famille! **34.98** la pre

2. CÂBLE DE SKI 75 PI.

Poly-tressé, poignée bois. **2.98**

3% D'ESCOMPTE EN ARGENT CANADIAN TIRE SUR TOUT ACHAT COMPTANT



LES BELLES PRISES! Moteurs de pêche HORS-BORD "ESKA" 3 h.p.

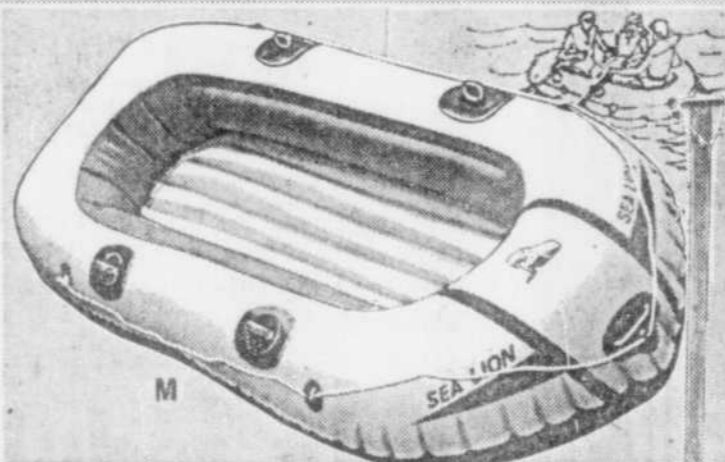
214.95 Lanceur à rappel

Power-Loop 1 cylindre, 2 temps. Marche AR par rotation totale. Cylindre 5.2 po. cu. Env. 32 lb.

ELECTRIQUE 3 VITESSES

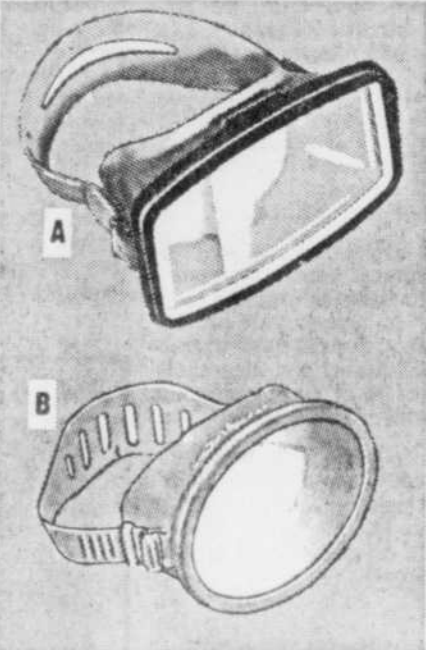
97.95 'Shakespeare' Wondertroll 606

Avance sans bruit jusqu'à 6 h. sur batterie 6 ou 12 V. Pour bateau jusqu'à 18'. Env. 11 lb.



M. BATEAU GONFLABLE DE 120 x 55" Robuste fabrication C.P.V. 4 chambres à air. 4 tolets et fixe-rames. Logeabilité 76 x 23" à 3 ou 4 places adultes confortables. 2 coussins gonflables. Couleur or et brun. Modèle européen importé. Très avantageux. **64.95**

PAGAIE 48" Lamellée. 79-3321X. **5.49** ch.

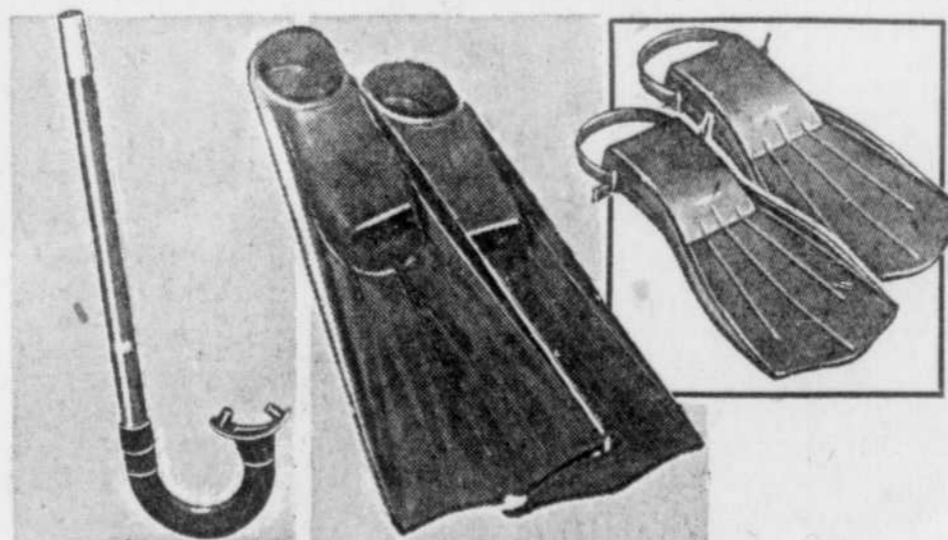


A. Masque Pro Tiger!

Monture plastique hublot sûr; valve de plongée; compensat. **6.99**

B. Masque Scepter

Masque de jeunes à hublot en plastique inéclatable. **1.89**



Respirateur en plastique

Embouchure caoutchouc; embout fluorescent rouge. Bleu. 81-1085. **1.29**

Palmes Costa Brava

De Nemrod. 81-1033X. Moyennes: \$7.29 **6.89** petites Grandes: \$7.99

Palmes Junior Vinyle noir. 81-1026X.

Petites (2-4) **\$3.69** Moyennes (5-7) **\$4.29** Grandes (8-10) **\$4.99**



QUEBEC 20 BOUL. HAMEL Tel.: 687-2111 OPERE PAR P. SIMARD INC.

QUEBEC 2575 BOUL. STE-ANNE Tel.: 687-2661 OPERE PAR P. SIMARD INC.

LEVIS ROND-POINT Tel.: 837-0221 OPERE PAR L. ROBINEAU LTEE

STE-FOY 1170 RTE DE L'EGUSE Tel.: 687-2711 OPERE PAR P. SIMARD INC.

HEURES D'AFFAIRES: Lundi, mardi, mercredi, 9h. à 5h.30 Jeudi et vendredi, 9h. a.m. à 9h. p.m. Samedi, 8h.30 à 5h. (excepté les garages, ouverts à 8h.30 tous les jours)



POUR CET ETE... PREPAREZ-VOUS DES MAINTENANT en utilisant votre CARTE DE CREDIT CANADIAN TIRE



Abri Storall tout acier

128⁸⁸
SANS
PLANCHER
REG. \$159.00



Chic, pratique et durable. En acier zingué apprêté d'anticorrosion et fini de résistant Stelcolour vert avocat et blanc. Prêt à assembler. 344 pi. cu. - Couvre 54 pi. ca. Extérieur 113 x 76 x 85" de haut au sommet. Intérieur 108 x 72". Ouv. de porte 67 1/2" x 67 1/2" de haut. Sans plancher — 60-0027

Une économie de \$30.12

Tuyau caoutchouc renforcé

Gaine tressée en spirale assurant souplesse et solidité

Résiste au soleil, à la chaleur, à l'abrasion. Avec raccords 'Full-Flo' en laiton. 50 pieds.

15.79



Pour arroser pelouse et jardin

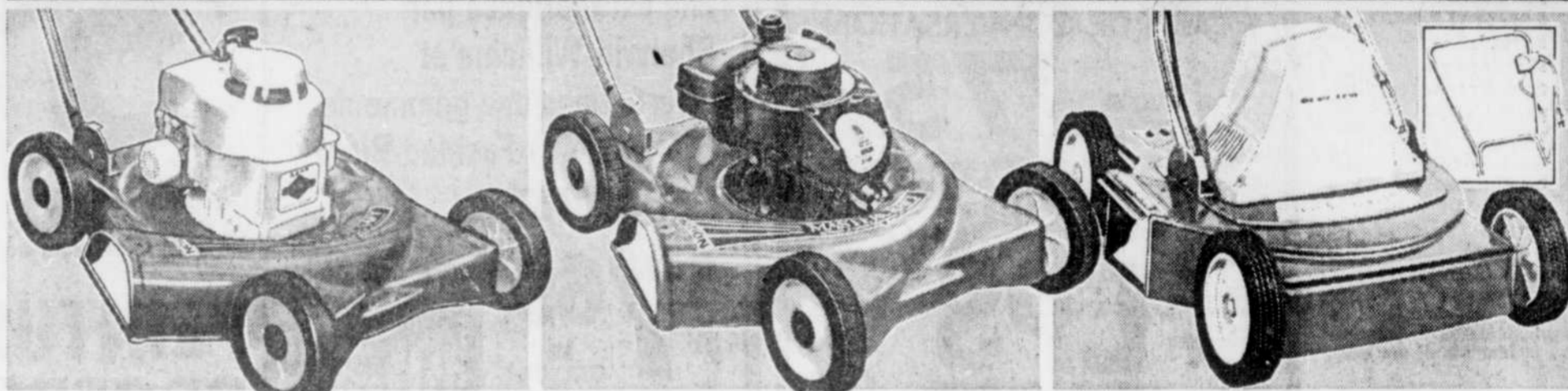
C. JET PISTOLET Réglable à volonté, en pluie fine ou gros jet plein. **.99**

D. ARROSOIR Plastique léger et poignée moulée. Contenance 1 2/3 gal. **1.89**

A. IRRIGATEUR Arrosage profond, vinyle perforé. Long. 40'. Triple rampe 50' ... \$7.99

E. DÉVIDOIR Tambour 15" x 8" recevant 125 pi. tuyau plast. 1/2". Bords 5/16". **10.69**

Tondeuses Mastercraft — robustes et fidèles



Rotative 19" 4 temps

Moteur Briggs & Stratton à commande sur cadran **89.95**

Rotative 19" 2 temps

Moteur 3 HP avec silencieux Hush-Tone **89.95**

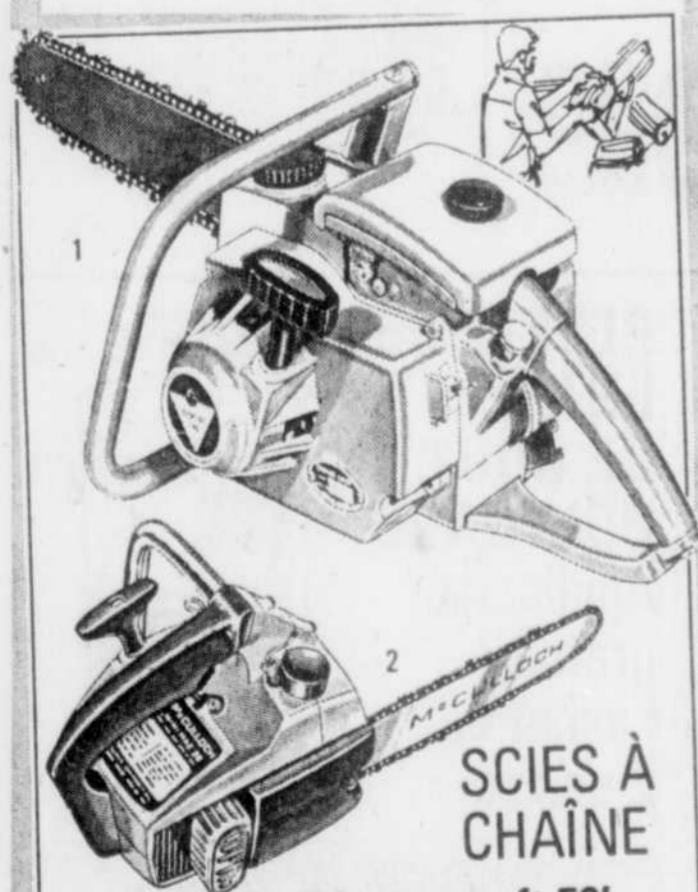
Electrique 18" - 1 lame

Moteur C.G.E. 10 A. Commande sous la main **77.95**

Lanceur à rappel et capot aspirant à déflecteur. Lame de profil spécial soulevant l'herbe, favorisant la coupe et l'éjection sans bourrage. Roues 7". Brancard en T et poignées.

Promet des années de service sans défaillance. Capot couleur verte, à déflecteur; moteur Tecumseh 2 temps peint en noir. Roues plastique 7 pouces; brancard tube chromé 7/8".

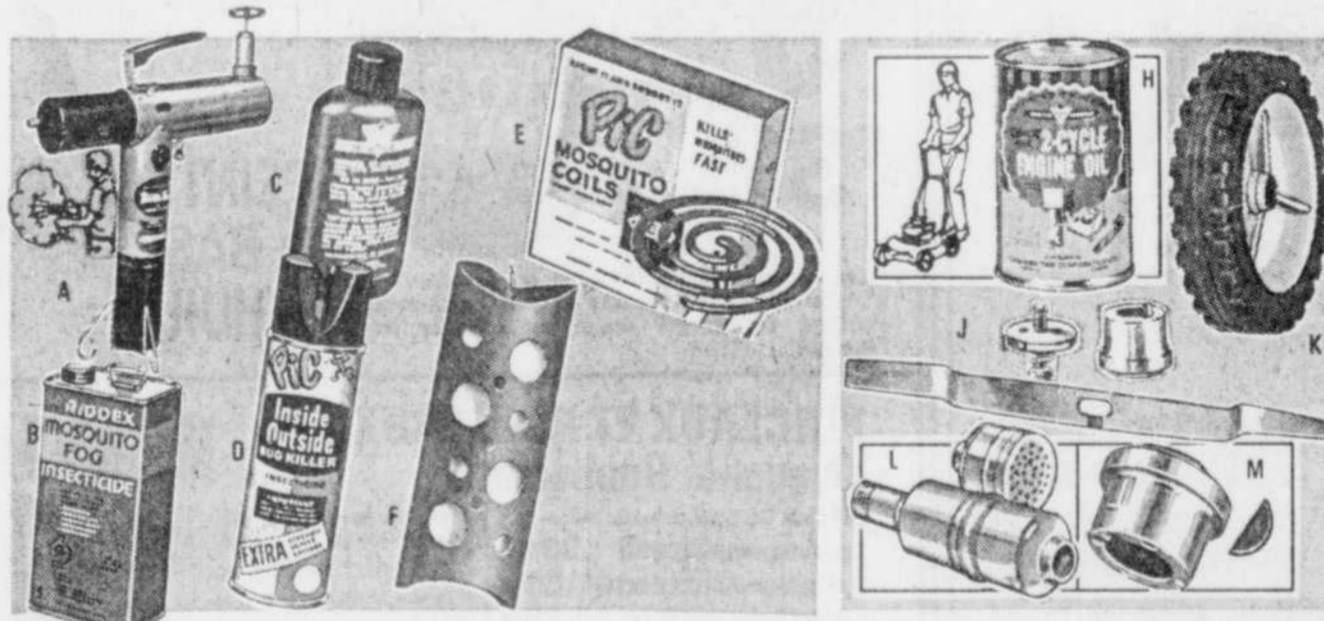
Capot en acier à déflecteur et lame monopiece. Soulève l'herbe par aspiration et l'éjecte sans bourrage. 4 hauteurs de coupe. Brancard basculant chromé; roues 7". Sans cordon.



SCIES À CHAÎNE

1. Robuste 'Mastercraft 59' Pour les gros travaux — coupe arbres jusqu'à 30" de diam. Ne pèse que 15 lb env. Moteur 59 cc. Garantie d'un an. **179.95**

2. McCulloch 'Mini Mac 30' Tranche un rondin de 6" en 5 secondes; coupe les troncs jusqu'à 24" de diam. Ne pèse que 8 1/2 lb avec chaîne et barre-guide. 12" Très avantageux! **109.00**



A. BLITZ-FOGGER Modèle à main avec bouteille propane. 9lb. **33.99**

B. ANTIMOUSTIQUE S'emploie dehors avec appareil ci-dessus. **6.99**

C. INSECTIFUGE Chasse la plupart des insectes ailés 2 oz. **1.29**

D. INSECTICIDE 'PIC' Pour l'intérieur et l'extérieur. Aérosol liq. 11.2 oz. **1.35**

E. ROULEAU 'PIC' Tue les moustiques pendant des heures. Les 12. **1.75**

F. INSECT-O-STRIP Protège jusqu'à 4 mois contre les insectes ailés. **2.29**

H. HUILE POUR 2-TEMPS S'ajoute à l'essence. 10 oz. **.79**

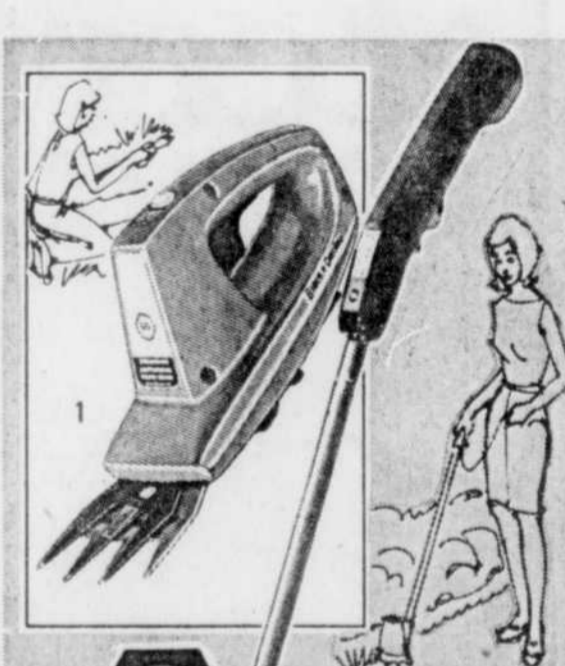
Six btes 10 oz. \$2.79

J. LAME ET MOYEU Lame 1 pce et nécess. moyeu. Pour 18 à 24". **5.99**

K. ROUES, TONDEUSE Plastique incassable. Vendues à l'unité. **2.79** et +

L. SILENCIEUX Majorité moteurs 4 temps filetage 1/2". **1.89**

M. MOYEU TONDEUSE Type universel; clavette pour tondeuses Mastercraft. **1.79** et +



Black & Decker équipe les bons jardiniers

1. Ciseaux à gazon Sans fil. 6 lames effectuant 6000 coupes à la minute. Piles et chargeur compris. **23.95**

2. Arasoir Ne pèse que 2 lb. Embrayage patinant protégeant la lame. Lame de 3 1/4" à protecteur circulaire. **15.99**

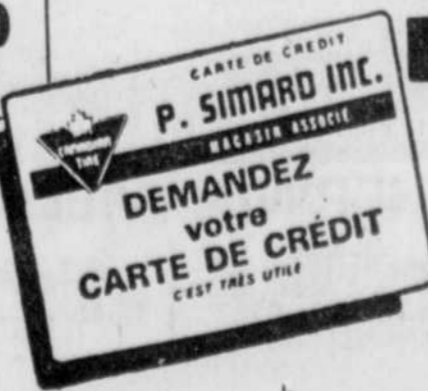
CANADIAN TIRE MAGASIN ASSOCIÉ

QUEBEC 20 BOUL. HAMEL Tel.: 687-2111 OPÈRE PAR P. SIMARD INC.
 QUEBEC 2575 BOUL. STE-ANNE Tel.: 687-2661 OPÈRE PAR P. SIMARD INC.
 LEVIS ROND-POINT Tel.: 837-0221 OPÈRE PAR L. ROBINEAU LTÉE
 STE-FOY 1170 RTE DE L'ÉGLISE Tel.: 687-2711 OPÈRE PAR P. SIMARD INC.

HEURES D'AFFAIRES: Lundi, mardi, mercredi, 9h. à 5h.30
 Jeudi et vendredi, 9h. a.m. à 9h. p.m.
 Samedi, 8h.30 à 5h. (excepté les garages, ouverts à 8h.30 tous les jours)

3% D'ESCOMPTE EN ARGENT CANADIAN TIRE SUR TOUT ACHAT COMPTANT

UTILISEZ VOTRE CARTE DE CREDIT CANADIAN TIRE POUR TOUS VOS ACHATS



En 36 heures, douze morts accidentelles dans l'Est

Par Robert MALTAIS

En l'espace de 36 heures, au moins 12 personnes ont perdu la vie de façon accidentelle dans l'Est du Québec.

Saint-Louis du Ha Ha

Quatre membres d'une mé-

me famille tués et deux personnes blessées, tel est le tragique bilan d'une collision frontale entre deux voitures, survenue vers 8h hier matin, sur la route 185, à Saint-Louis du Ha Ha, dans la circonscription de Kamouraska-Témiscouata.

trouve Carmen Marquis, originaire de Rimouski, qui a dû être hospitalisée dans cette ville en raison de blessures graves, et, enfin, Gérard Degruchi, âgé de 47 ans, qui s'en est tiré avec de légères blessures.

Cap-Santé

Un jeune fermier de la région de Cap-Santé est mort sur le coup, vers 15h30 hier, lorsque le tracteur qu'il conduisait s'est renversé sur le côté, le broyant instantanément.

Il s'agit de Réal Pettiflere, âgé de 22 ans, domicilié au 24 du rang Bois à l'Ail, à Cap-Santé, dans la circonscription de Portneuf.

L'accident se serait produit dans la ferme familiale.

Honfleur

Un bambin de trois ans a perdu la vie, vers 14h30, hier, à la ferme familiale située à Honfleur, dans la circonscription de Bellechasse, lorsqu'il est resté accroché à la poulie en marche qui servait au montage du foin.

La victime est Martin Dion, âgé de 3 ans, fils de Jean-Robert.

Villeneuve

Un jeune bambin de 4 ans

s'est noyé, vers 17h, hier, dans la piscine familiale, au 198 de la rue Père-Giroux, à Villeneuve.

La jeune victime, Frédéric Chabot, n'aurait séjourné que quelques minutes dans l'eau, mais il était toutefois déjà trop tard au moment où elle en fut retirée.

Giffard

Un jeune cycliste de Giffard s'est fait heurter mortellement par une automobile, vers 8h45 hier, au coin des rues Bruneau et La Vérendrye, dans cette municipalité.

Il s'agit de Réjean Aubin, âgé de 12 ans, domicilié au 3185 de la rue Abbé-Beauchemin, à Giffard.

Barachois

Un autre jeune adolescent de 12 ans s'est fait tuer aux guidons de sa bicyclette, vers 14h30 mardi, sur la route 132, à Barachois, dans la circonscription de Gaspé.

Cédric Trudel, originaire de Barachois, a été heurté également par un véhicule automobile.

Ile d'Orléans

Yvon Webster, âgé de 21

ans, du 45, avenue Plante, à Vanier, est mort sur le coup hier matin, vers 3h25, lorsqu'il a perdu la maîtrise de sa motocyclette à Saint-Pierre, île d'Orléans.

Québec

Linda Gendron, âgée de 7 ans, est décédée, hier, vers 3h30, à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, des suites de blessures subies la veille lors d'une collision entre la voiture que conduisait sa mère et un autre véhicule.

L'Isle-Verte

A l'Isle-Verte, circonscrip-

tion de Rivière-du-Loup, Léonard Bernatchez, âgé de 40 ans, a été écrasé sous les roues arrière d'un lourd camion, vers 17h30, mardi, dans le rang 2.

Résidant à Mont-Louis, circonscription de Gaspé, il faisait partie d'une équipe qui s'occupait à la réfection d'une route. Le camion s'est arrêté et a fait marche arrière. M. Bernatchez, qui était assis à l'arrière, est tombé et a été écrasé avant que ses compagnons de travail se rendent compte de la tragédie.

Québécois victimes d'un accident dans le Maine

DYER BROOK, Maine (AP) — Deux habitants de la province de Québec sont morts et huit personnes ont été hospitalisées, à la suite d'une violente collision entre deux voitures, sur la route Interstate 95, près de Dyer Brook. L'un des véhicules a été détruit par le feu.

Selon la police de l'Etat, les morts sont M. René Tessier, âgé de 50 ans, de La Tuque, et Mme Lydia Chiasson, 52 ans, de Gagnon.

Ces deux personnes étaient dans une voiture filant en direction du nord et qui est venue en collision avec une voiture du Connecticut se dirigeant vers le sud, mais sur la voie nord, selon le policier Ronald McFalls.

La voiture du Québec transportait sept personnes, dont deux enfants. L'une des survivantes, Mme Ida Tessier, 35 ans, de la Tuque, est dans un état critique à l'Eastern Maine Medical Centre de Bangor.

Les quatre autres survivants du Québec ont été identifiés comme suit: Bernard Tessier, six mois, de La Tuque; Josie Cormier, 11 ans, Cécile Cormier, 40 ans, et Pierre Cormier, tous de Gagnon.

Dans la deuxième voiture, qui a été incendiée, se trouvaient Francine et Richard Thibault, tous deux âgés de 24 ans, de Hartford, Connecticut, et leur fils de six mois, Dave.

Nos ventes sont doublées d'un excellent service!
entre autres...
MOTRE SERVICE A DOMICILE

FORTIN

TILES, TAPIS, CERAMIQUE, PRELARTS

Tél.: 623-2478
Ré.: 626-0560

Marius

5585, 1re Avenue, Charlesbourg

ANGLAIS ESPAGNOL-FRANCAIS-ALLEMAND COURS DE CONVERSATION

\$75.

A PARTIR DE

Ces cours sont ouverts aux adultes et aux adolescents. Enseignement par groupes de 3 à 4 élèves.

ETE 1975

*Incluant: frais d'inscription, livres et autres.

LPS

LANGUAGE POWER SYSTEMS

500 E. Grande-Allée, 4e étage - 529-0331

SHERWIN Williams

un vrai bon coup de main

Faites des économies avec la peinture d'intérieur **STYLE PERFECT**

Elle est fabriquée par Sherwin-Williams et offerte dans une gamme de 692 couleurs Fashion-Right.

LATEX MAT \$769 LE GALLON*

\$249 LA PINT*

EMAIL AU LATEX SEMI-LUSTRE

\$949 LE GALLON*

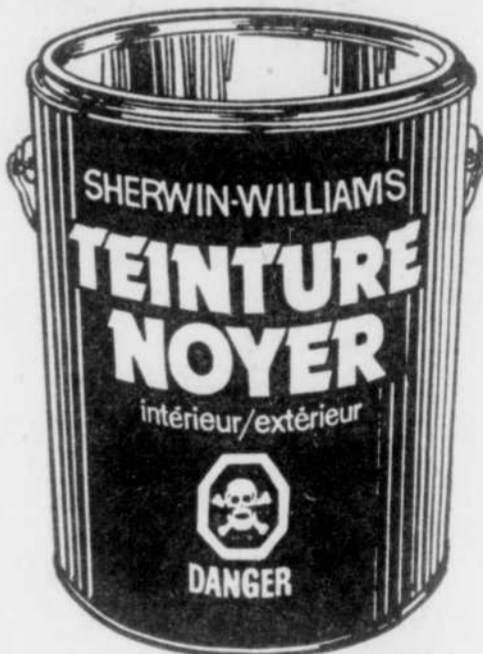
\$319 LA PINT*

*Lorsque le contenant renferme une base à teinter, il y a quelques onces de moins pour permettre l'addition de colorants. La quantité exacte est indiquée sur l'étiquette.

SUPER-AUBAINES AVEC LES TEINTURES ET LES PEINTURES

LES TEINTURES OPAQUES DE SHERWIN-WILLIAMS: NOYER, CÈDRE ET PIN ROUGE

\$593 LE GALLON



Ces teintures de qualité protégeront la beauté naturelle de toutes les surfaces de bois: meubles de patio et de parterre, panneaux de bois, bardeaux, clôtures, remises de jardin.

PEINTURE D'EXTÉRIEUR ROGERS

Fabriquée par SHERWIN-WILLIAMS Cette peinture résistante vous est offerte en blanc seulement et à des prix alléchants.

LATEX \$799 LE GALLON

PEINTURE À BASE D'HUILE \$999 LE GALLON



à coup sûr et certain



Five Star de Seagram

pour les amis, pour les "parties"... on y gagne à tout coup. C'est le whisky canadien préféré de tous les Canadiens.

PINCEAUX ET ROULEAUX de qualité Rubberset.

Pinceaux Caroussel, soies de nylon, 2 po de largeur, SEULEMENT .95¢ ch. 3 po de largeur, SEULEMENT \$1.89 ch. 4 po de largeur, SEULEMENT \$2.89 ch.

Pinceaux "Superb", soies pures, 1 po de largeur, SEULEMENT .99¢ ch. 2 po de largeur, SEULEMENT \$1.99 ch. 3 po de largeur, SEULEMENT \$3.69 ch.

Ensemble rouleau Dynel et plateau, 9 1/2 po de largeur, SEULEMENT \$4.49 ch. Rouleau Dynel, 9 1/2 po de largeur, SEULEMENT \$2.98 ch. Manchon Dynel, 9 1/2 po de largeur, SEULEMENT \$1.98 ch. Rouleau Tempo en Mohair, 7 1/2 po de largeur, SEULEMENT \$1.99 ch.



PEINTURE EN AÉROSOL ROGERS

Canettes de 13 onces pour les retouches ou la peinture des petits articles à l'intérieur et à l'extérieur de la maison. Vaste gamme de couleurs.

SEULEMENT **\$133** CHACUN

ESCABEAU EN ALUMINIUM

sûr et pratique; marches de 3 po de largeur.

PRIX RÉDUIT

5 PI DE HAUT **\$1395** CHACUN

6 PI DE HAUT **\$1695** CHACUN

REVÊTEMENT POUR ENTRÉE DE COUR POLYGARD

Applicateur gratuit à l'achat de 2 seaux

Embellez votre entrée de cour avec l'enduit à émulsion de brai Polygard. Ce produit de qualité protège l'asphalte du soleil, du gel et de l'eau, ainsi que des taches d'huile et d'essence.

SEULEMENT **\$889** LE SEAU DE 4 GALLONS.



UTILISEZ VOTRE CARTÉ DE CRÉDIT

Profitez des programmes de financement de la Banque de Montréal pour l'achat de revêtements de sol.

Si les stocks s'épuisent durant cette vente à rabais, demandez un "billet de reprise". Il vous permettra de profiter encore du prix réduit lorsque les stocks seront renouvelés.

LA VENTE SE TERMINE LE 19 JUILLET. VENEZ VITE VOIR TOUS NOS ARTICLES OFFERTS À PRIX RÉDUIT.

SHERWIN-WILLIAMS

Centre d'Achats Fleurs de Lys
550, boul. Hamel
Québec — Tél: 529-2361

720, rue Vallier O.
Québec Tél: 681-0207

422 — 3ième avenue
Québec — Tél: 522-4073

2700, Place Laurier
Ste. Foy — Tél: 653-9255

sondage gallup

73% des Canadiens croient la justice trop indulgente

Aujourd'hui, près des trois quarts des Canadiens (73%) estiment que les tribunaux de leur région sont trop cléments envers les criminels. Seulement 4% pensent qu'ils sont trop sévères, tandis que 13% croient que les sentences sont suffisantes.

La proportion de Canadiens qui croient les tribunaux trop cléments s'élève régulièrement. En 1966, le pourcentage était de 43%, et passait à 66% l'an dernier.

Les plus grands changements des dernières années sont survenus chez les jeunes adultes. En mars l'an dernier, 57% des moins de 30 ans -critiquaient la légèreté des sentences alors qu'aujourd'hui cette proportion est passée à 69%.

Des entrevues personnelles, à domicile, ont été conduites tôt en juin auprès de 1,067 adultes canadiens de 18 ans et plus. Cet échantillon est valable à 4% près, 19 fois sur 20.

La question était la suivante:

En général, croyez-vous que les tribunaux de cette région sont trop cléments ou pas assez cléments envers des criminels?

	Trop cléments	Pas assez	Adéquat	Ne sait pas
National 1966	7.2	43	29	21
National 1969	6	50	22	18
National 1974	4	66	16	12
Aujourd'hui		73	13	10
Selon l'âge - aujourd'hui				
18 à 29 ans	4	69	15	12
30 à 49 ans	4	72	14	10
50 ans et plus	3	78	10	9

Hausse vertigineuse du crime à Montréal

MONTREAL (PC) — Des statistiques du service de police, rendues publiques hier, montrent que le crime est à la hausse partout, sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal.

Dans le domaine des vols à main armée par exemple, on a noté, au cours des cinq premiers mois de l'année, une augmentation de 172 pour cent, comparativement à la même période en 1974.

Il y a eu 2,569 hold-up au cours des mois de janvier, février, mars, avril et mai 1975, au regard de 946 pour les mêmes mois de 1974.

Les crimes contre la personne, dont le meurtre, le viol, le vol avec violence et les voies de fait, sont passés de 1,797 à 3,618, soit une hausse de 101 pour cent.

Les crimes contre la propriété, dont le vol, sont passés de 31,341 à 37,679, ce qui représente une augmentation de 20 pour cent.

Au chapitre des meurtres, on est allé de 28 à 59, ou 111 pour cent de hausse. Les voies de fait graves: de 87 à 102 (17 pour cent). Les viols: de 69 à 81 (17 pour cent).

Entre 1971 et 1974, les crimes graves sont passés de 66,913 à 92,600, soit une hausse de 38 pour cent.

Et pourtant, les crimes sont de moins en moins résolus. En 1972, on avait résolu 89 pour cent des causes; en 1974, le taux était baissé à 55 pour cent.

En 1973, il y a eu 3,972 crimes graves sur le territoire de la CUM, par 100,000 de population. Le nombre était de 3,469 à Toronto, 5,458 à New York, 7,287 à San Francisco, 6,629 à Los Angeles et 5,240 à Washington.

LE SECRET DES VACANCES RÉUSSIES

Bien organisés, bien employés, les vacances vous remettent d'aplomb, au physique comme au moral. Hélas! il est bien rare que nous sachions en profiter véritablement. Nous en faisons même un si mauvais usage que souvent il vaudrait mieux s'en passer. Pour vous éviter quelques erreurs fréquentes dans ce domaine, Sélection du Reader's Digest a préparé pour vous ce mois-ci un article sur la question. Vous y trouverez des indications utiles pour tirer le meilleur parti de vos semaines de congé et en revenir l'esprit serein et plus calme. Acheté Sélection de juillet aujourd'hui même.



NASOLCO



ouvre son
NOUVEL ENTREPOT
dans la région de Québec
au **PARC INDUSTRIEL ST-AUGUSTIN**
125, rue d'Anvers
Le 12 juillet 1975

La roulotte NASOLCO sera sur les lieux et des échantillons seront distribués GRATUITEMENT aux visiteurs.

Bienvenue à tous les garagistes et opérateurs de flottes de véhicules.

Livraison gratuite dans un rayon de 75 milles de Québec, commandes téléphoniques

878-3010

DISTRIBUTEUR DE



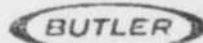
Félicitations à

GASBEC



ENTREPRENEUR GENERAL
CONSTRUCTEUR

2897 de l'Anse, Ste-Foy, Qué. G1W 2G7
(418) 651-8618



BOUSQUET
FRERES LTEE
2455, RUE DE LA PROVINCE
LONGUEUIL, QUEBEC - 527-9236
MANUFACTURIERS ET DISTRIBUTEURS

Equipement de chauffage à l'huile et au gaz, domestique, commercial, industriel.

VENTE ET SERVICE



Electricité Chauffage Plomberie
Service 24 heures par jour 651-9211



2499 rue Walt, Ste-Foy, Québec G1P 3T2
(418) 651-4230/tlx. 011-266

Division Valère Côté 90, rue Dardennes, Québec 2 N.-D. du Bon Conseil, Drummond
418-525-4745 819-336-5246

LES INDUSTRIES FORTIER LTEE

Manufacturiers de tuyaux et de blocs de béton. Joint "O" ring volumétrique
Siège social ST-HENRI, LEVIS
418-692-0152

MICHEL GAGNON LTEE.

Pose de planche de gypse - Tirage de joints, colombages de métal, tuiles acoustiques.

255 OUEST, 63e RUE, QUEBEC 7
623-1559

QUEBEC READY MIX INC.

Béton préparé pierre concassée
74, BOUL. ST-JOSEPH, CHARLESBOURG-OUEST, P.Q.
TEL.: 628-0440

L. P. LEPIRE, inc.

ENTREPRENEUR EN CIMENT POLI TERRAZO, TUILE, MARBRE

TEL.: 849-4794 849-5110
256, 1re AVENUE, LAC ST-CHARLES, QUE.



3e AVENUE CENTRE INDUSTRIEL ST-ROMUALD, CTE LEVIS, P.Q.
BUR.: 839-4124 RES.: 832-4421

Raoul Pelletier inc.
CONTRACTEUR GENERAL EXCAVATION

1, RUE LABRIE, ST-DAVID, CTE LEVIS
837-2147

ARMACO

BOIS ET MATERIAUX DE CONSTRUCTION ACIER D'ARMATURE

3e AV. CENTRE INDUSTRIEL ST-ROMUALD, P.Q.
TEL.: 418/839-4104

POMPAGE INDUSTRIEL
DE QUEBEC LIMITEE CENTRE INDUSTRIEL
4e AVENUE ST-ROMUALD, LEVIS, P.Q.
839-8719

CHARLES-AUGUSTE FORTIER
Paysagiste

260 AV. ST-MICHEL, BEAUPORT
661-0043

GELY CONSTRUCTION INC.

Vente et transport de sable et gravier
4043 BOVERDUN, CAP-ROUGE, QUEBEC
TEL.: 653-8973

GERARD NORMAND ENR.

Entrepreneur en chauffage - Couverture - Ventilation
1565, ROYALE, ST-LAURENT, I.O.
TEL.: 828-9114



101 S., PRINCIPALE WINDSOR, P. QUE.
TEL.: 819-845-2758-59-60

EMS

ELECTRICAL MOTOR SERVICE (1960) INC.

280 E., LAGAUCHETIERE MONTREAL, QUE. H2X 1R2
878-4417

GICLEURS AUTOMATIQUES BEAUDOIN INC.
QUEBEC 667-8330
SEPT-ILES 968-1250

LABORATOIRE D'INSPECTION ET D'ESSAIS INC.

MONTREAL 6775, BOMBARDIER, HIP 2W2 (514) 326-0130
QUEBEC 2660, CH. STE-FOY, G1V 4B1 (418) 653-8704

DUBUC EQUIPEMENT MANUTENTION ENR.

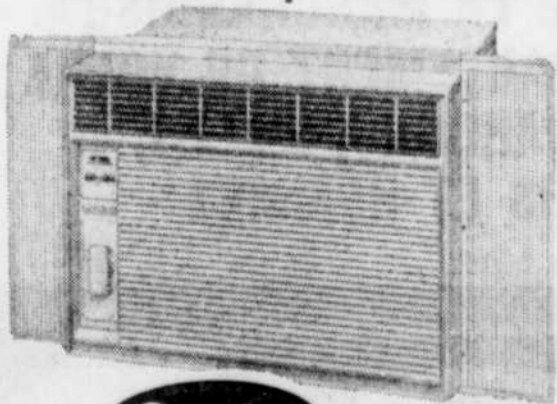
3020, CHEMIN STE-FOY
RÉS.: 653-3926
Bureau: 658-6492

GERMAIN EQUIPEMENT INC.

Vente - Installation - Service
Équipement pétrolier
Équipement de garage

305, BOUL. HAMEL QUEBEC 8
683-2781

CLIMATISEURS
au meilleur prix en ville



Carrier

Vente et location selon votre budget
ESTIME GRATUIT
A VOTRE DOMICILE

BON-AIR

Réfrigération inc.

1365 NORD, RUE DORCHESTER / TEL.: 522-3807

GASBEC

La plus importante compagnie de mise en marché

DE GAZ PROPANE AU QUEBEC

Inaugure ses nouveaux locaux au
PARC INDUSTRIEL ST-AUGUSTIN
Le samedi 12 juillet à 9 hres a.m.

VENEZ FETER AVEC NOUS!

GRATUIT Remplissage de cylindre de camping (1 par client)

- Prix de présence
- Rafraîchissement (hot dog - frites) au prix de 1930
- Spéciaux sur appareils de propane toutes les heures
- Démonstration de sécurité avec les pompiers de la région

la consommation

Communications

le guide du citoyen

La Régie des services publics

La Régie des services publics s'est vu confier en 1972 la tâche de surveiller les entreprises publiques de câblodistribution établies au Québec, en plus des compagnies de téléphone qu'elle réglemente depuis 1909. Elle a juridiction exclusive sur le sol québécois pour décider de l'emplacement et des conditions de raccordement des installations de communication. Elle a été déchargée du rôle qu'elle assumait en matière d'expropriation par la création, en septembre 1973, du Tribunal de l'expropriation.

Les entreprises de service public soumises à la Régie sont tenues d'assurer des services de la plus haute qualité et au meilleur coût à l'ensemble de la collectivité comprise dans le territoire qui leur a été consenti à titre exclusif.

La Régie reçoit les plaintes formulées par écrit par tout usager et veille, s'il y a lieu, à ce que la situation dénoncée soit corrigée dans les meilleurs délais.

Ainsi toute personne se croyant lésée dans ses relations avec une compagnie de téléphone ou de câblodistribution peut adresser sa plainte à l'adresse suivante:

Le Secrétaire
Régie des services publics
2875, boul. Laurier, bureau 1200
Sainte-Foy - G1A 1G8

La Régie recommande cependant à l'utilisateur d'exposer d'abord son problème à l'entreprise intéressée et de ne recourir à elle que si aucune entente ne survient à la suite de cette première démarche.

La Régie tient donc ses séances dans les localités concernées, le plus fréquemment possible, pour entendre toute personne qui veut exploiter, liquider, étendre ou modifier une entreprise publique de téléphone ou de câblodistribution. Elle y entend aussi les plaintes concernant ces entreprises.

Le téléphone

— 30 compagnies de téléphone, dont Bell Canada et Québec - Téléphone desservent le Québec.

— Il y a 12 millions d'appareils de téléphone au Canada dont un peu plus du quart au Québec.

— Au Québec, le service téléphonique achemine annuellement un peu plus de 4 milliards d'appels dont 3 p. 100 sont des appels interurbains.

Bell Canada

Dans tout le Canada, la compagnie Bell occupe le premier rang avec 70 p. 100 des téléphones si l'on tient

compte de ses filiales. La compagnie est soumise à une réglementation fédérale administrée par la Commission canadienne des transports.

Le coût du service résidentiel de base varie de \$4.35 à \$7.65 selon les régions.

Bien que le service téléphonique demeure la principale activité de Bell Canada, ce n'est plus la seule raison d'être de l'entreprise. Elle offre plus de 750 équipements et services de télécommunication.

L'Association des compagnies de téléphone du Québec Inc.

Cette association regroupe les compagnies de téléphone indépendantes. Elle a été fondée en vue de favoriser l'entraide et l'échange de renseignements techniques et pratiques pertinents à cette industrie.

Au Québec, près de 30 compagnies de téléphone sont membres de l'association. Ces compagnies sont soumises à la surveillance et au contrôle de la Régie des services publics. Québec - Téléphone est la plus importante de ces compagnies indépendantes établies au Québec avec 190,303 abonnés.

Association des compagnies de téléphone du Québec Inc
196, rue Saint-Edmond
Rimouski - G5L 7E4
722-5351

Les principales compagnies de téléphone au Québec (31 décembre 1973)

Bell Canada	2,733,282
Québec Téléphone	190,303
Téléphone du Nord de Québec Inc.	60,649
Télébec Ltée	42,843
Continental Téléphone	14,375

Source: Direction générale des services techniques, ministère des Communications

NDLR — En collaboration avec l'Éditeur officiel du Québec, LE SOLEIL publie par tranche le texte intégral du Guide du citoyen, préparé par le ministère des Communications. Ce guide est en vente dans les librairies de l'Éditeur officiel du Québec, les librairies et les dépôts de journaux.

C.P. 99 est en train de changer de visage

Par PATRICK DOYLE

OTTAWA (PC) — Une agence fédérale de protection du consommateur, établie en 1968, est en train de subir une transformation. On lui fera adopter une philosophie basée sur le principe "cavest emptor".

M. John Reed, du service fédéral aux consommateurs, déclare que cette agence sera bientôt orientée presque exclusivement vers l'information des gens à revenu modique.

Jusqu'à maintenant, C.P. 99 était l'adresse du service des plaintes et de renseignements au ministère de la Consommation.

Ce service a été créé en 1968 dans le but spécifique de protéger les consommateurs, et en particulier les pauvres et les gens âgés, contre les pratiques commerciales malhonnêtes.

Le quartier général de C.P. 99 est situé au 17ème étage d'un édifice fédéral, à Hull. Des succursales régionales existent dans les grandes villes du Canada.

SERVICE PEU CONNU

Une récente étude transcanadienne effectuée par le ministère de la Consommation a démontré que seulement 16 pour cent environ de la population était au courant de l'existence du service. Une campagne de publicité, consacrée exclusivement à C.P. 99, avait été organisée en 1968, mais un porte-parole du ministère a déclaré que depuis ce temps, on n'a fourni aux consommateurs aucun renseignement à ce sujet, à l'échelle nationale.

Ce porte-parole a déclaré que le ministère tente actuellement de décentraliser ses activités, et que C.P. 99 n'est qu'un service parmi plusieurs autres. Peut-être à cause d'un manque de publicité, C.P. 99, depuis sa création il y a sept ans, a reçu seulement 118,680 plaintes de consommateurs, et 39,710 demandes de renseignements sur une population de plus de 22 millions.

L'an dernier, 29,223 plaintes ont été reçues, par comparaison avec 3,109 pendant la première année de l'existence du service.

POUVOIR LIMITE

Quand une plainte arrive à C.P. 99, les personnes responsables ne peuvent que faire des représentations à la compagnie, à la société ou aux personnes nommées. Elles n'ont aucune autorité officielle pour poursuivre en justice. Cependant, les autorités du service peuvent por-

ter l'affaire à l'attention du ministère fédéral ou provincial sous la juridiction duquel la plainte se trouve.

A partir de maintenant, les responsables du service de C.P. 99 veulent établir un programme par lequel le consommateur, mieux informé, pourra s'aider lui-même. Le directeur du service, M. T. D. Finn, a déclaré au cours d'une interview que le ministère veut mettre au point un système par lequel "seul les problèmes très compliqués seront portés à l'attention du gouvernement". M. Finn a ajouté que les renseignements nécessai-

res seront distribués aux consommateurs sous forme de messages radiophoniques, ou télévisés, de brochures distribuées dans les écoles ou incluses dans les enveloppes contenant des chèques du gouvernement.

"Nous voulons transformer un programme curatif en un programme préventif", a déclaré M. Finn, qui s'appuie sur le principe selon lequel les consommateurs, s'ils sont continuellement aidés par le service sur une base individuelle, n'apprennent pas à se protéger eux-mêmes contre les pratiques commerciales malhonnêtes.

EPARGNEZ CET ETE

Vente

modes en grandeurs 14 1/2 à 32 1/2
18 à 24
38 à 52

Rabais de 20% à 50%

Pennington

L'élégance pour les grandes tailles.

Place Laurier Tél.: 653-2484
Place Québec Tél.: 523-6885

Le lait à 2% est devenu très populaire

Même s'ils achètent 4.5 pour 100 moins de lait liquide que l'année dernière à pareille date, les consommateurs du Québec ont un goût beaucoup plus marqué pour le lait à 2 pour 100 de gras que pour tous les autres.

C'est ce que révèlent les dernières statistiques sur le commerce du lait nature dans la province, pour les quatre premiers mois de

1975, par rapport à la même période de 1974.

Au total, la consommation de lait a été de 120,754,000 pintes comparativement à 126,174,000 pintes, entre janvier et avril. Il paraît donc évident que la consommation est en baisse.

Cette tendance n'a fait que s'accroître depuis moins d'un an quand le prix de la pinte de lait a atteint près de

50 cents, selon le Conseil de l'industrie laitière du Québec. Son vice-président exécutif, M. Léonard Roy, a d'ailleurs insisté longuement sur ce point en commission parlementaire de l'Agriculture et devant la Régie des marchés agricoles, il y a quelques mois.

De toute évidence, c'est le lait aromatisé au chocolat qui suscite le moins d'intérêt

pour le consommateur. Sa consommation est tombée de 22 pour 100 durant les premiers mois de 1975 par rapport à 1974.

Holt Renfrew ouvert vendredi jusqu'à 21h.

VENTE MI-SAISON

DE ROBES

CHEZ HOLT RENFREW

\$22 à \$99

Valeurs régulières \$45 à \$195

Mettez l'accent sur la mode et l'épargne. Un très beau choix de robes pour le jour et le soir dans une variété de tissus très légers et dans les teintes les plus en vogue... quelques importations. Nous n'avons pas toutes les tailles dans toutes les couleurs mais le choix est excellent quand même.

Achats sur place! Toutes ventes finales!

Les robes, au deuxième

HOLT RENFREW

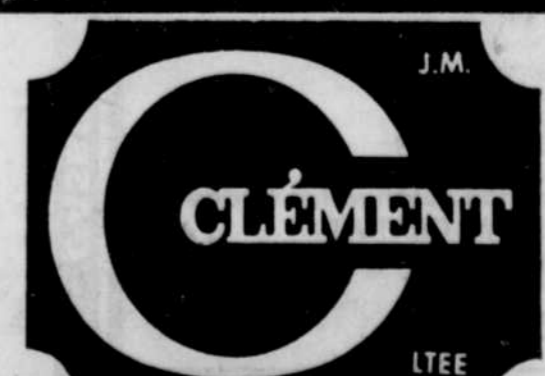
Place de l'Hôtel de Ville, Place Ste-Foy
2 hrs station, gratuit, Parc-Autos
Place de l'Hôtel de Ville.

Vente annuelle de juillet

du 27 juin au 14 juillet

33 1/3 %

SUR TOUTE LA MARCHANDISE
DANS LE DEPARTEMENT DE VOTRE
CHOIX: GARÇONS, FILLES,
JUNIORS ET HOMMES



2797, BOUL. LAURIER, STE-FOY

GARDEZ L'ESPOIR... IL Y A DE BONNES CHOSES QUI NE CHANGENT JAMAIS

Notre entrée la plus en demande, ce fameux SPECIAL SPUD BURGER, illustré ci-dessus, est un des moyens de vous épargner de l'argent chez nous. Bas prix s'échelonnant de \$1.09 à \$3.79 et une qualité qui demeure à chaque repas... tout le temps!



TOUT CA POUR SEULEMENT 3.39

Winco **Steak 'N' Burger** Restaurants licenciés
GALERIES CHAGNON - 837-1653
GRATUIT

AUX ENFANTS (12 ans et moins), 1 enfant par adulte payant
BANDITBURGER, COCKTAIL pour enfant
jouet - ballon

UNE CHAÎNE ENTIEREMENT CANADIENNE QUI
S'ACCROÎT PARTOUT AU CANADA

MANGEZ MIEUX — PAYEZ MOINS

Bell Canada brandit la menace de 6,000 mises à pied

OTTAWA (PC) — Si la Commission canadienne des transports refuse l'augmentation des tarifs de Bell Canada, la compagnie devra mettre à pied quelque 6.000 employés et couper son programme de construction de 50 pour cent d'ici à la fin de 1976.

Poursuivant son témoignage devant la commission, le président de Bell, M. Jean de Grandpré, a déclaré, hier, que la compagnie préférerait l'adoption de ces mesures

plutôt que d'emprunter sur un "marché imprévisible".

M. de Grandpré a précisé que \$100 millions seraient coupés de la somme de \$306 millions nécessaire pour compléter le programme de construction de la fin de 1975 dans l'espoir que \$206 millions pourraient être financés intérieurement. Le coût total du programme de construction de 1975 s'élevait à \$836 millions.

Mais, a-t-il ajouté, le pro-

gramme prévu pour 1976—\$925 millions—serait coupé de moitié si la hausse des tarifs n'est pas approuvée, et cela entraînerait la perte de quelque 6.000 emplois.

A long terme

De plus, ce serait encore le consommateur qui en ferait les frais car, à long terme, Bell compte sur son programme de construction pour réduire le coût de ses services aux abonnés.

Les demandes d'augmentation des tarifs ont été présentées en deux volets par Bell Canada. La commission a commencé, lundi, les audiences au sujet de la première phase qui donnerait à la compagnie une augmentation dite d'urgence et lui permettrait de réunir quelque \$28 millions au cours des cinq prochains mois.

La deuxième phase comporte une augmentation devant rapporter \$10 millions supplémentaires à Bell Cana-

da et dont la mise en vigueur est prévue pour le 1er octobre. La date des audiences concernant cette deuxième phase n'a pas encore été fixée.

Selon M. deGrandpré, la compagnie compte sur ces augmentations de tarifs pour atteindre ses objectifs dans les programmes de construction.

Inflation

Dans la partie de sa demande portant sur la fin de 1975, Bell cite l'inflation qui, dit-elle, a augmenté ses coûts d'exploitation et réduit ses profits au point de rendre nécessaire une augmentation d'urgence à partir du 1er août si la compagnie veut être en mesure de maintenir le niveau actuel de ses services.

Intervenant au nom de l'Association des consommateurs du Canada, M. Andrew Roman a demandé s'il était possible de rembourser les consommateurs si la commission approuvait les augmentations intermédiaires sur une base d'urgence et décidait par la suite que la hausse n'était pas raisonnable.

Ce à quoi M. de Grandpré a répliqué qu'en cas d'approbation des taux intermédiaires ceux-ci deviendraient légaux et ne pourraient aucunement faire l'objet de remboursements. Cependant, la commission pouvait ordonner la

diminution des tarifs à une date ultérieure.

Chantage

Bell Canada exerce un chantage auprès de la Commission canadienne des transports en brandissant le

spectre de mises-à-pied massives, a commenté par ailleurs un intervenant particulier.

M. Carlyle Gilmour, un agriculteur québécois qui fait de fréquentes apparitions aux séances de la commission en tant qu'intervenant, a dit que la Bell "utilise ces menaces pour intimider la commission. Je constate qu'ils m'ont même intimidé moi-même en tant que critique".

Revenus additionnels de \$2.11 millions pour Québec-Téléphone

par Damien GAGNON
du bureau du Soleil

RIMOUSKI — Compte tenu des hausses de tarifs qui viennent de lui être consenties, Québec-Téléphone n'atteindra pas le niveau de rendement souhaité par la Régie des services publics du Québec pour les entreprises de télécommunications sous sa juridiction.

C'est le commentaire émis hier par Québec-Téléphone, à la suite de la décision de la Régie des services publics de lui accorder un redressement tarifaire.

Selon la compagnie, les hausses de tarifs accordées, lui permettront d'obtenir un

rendement de capital de l'ordre de 8 pour cent en 1976 et de 7,5 pour cent en 1977, ce qui est inférieur au niveau de rendement souhaité par la Régie, soit entre 8,5 et 9,75 pour cent.

Dans un communiqué de presse, Québec-Téléphone évalue à \$2.11 millions les revenus supplémentaires que lui assurera la décision de la Régie, d'ici la fin de 1975.

Elle souligne aussi que cette décision comporte des concepts inédits particulièrement au chapitre de l'interurbain tout en rappelant que la dernière révision générale des tarifs de base de Québec-Téléphone remonte à 1968.

La Régie accorde à Québec-Téléphone des augmentations variant de 5 à 8 pour cent pour le service de base résidentiel et de 6 à 20 pour cent pour le secteur commercial.

Si les nouveaux tarifs entrent en vigueur à compter du 16 juillet, Québec-Téléphone tient à souligner que les abonnés de deux échanges, soit Esprit-Saint et Pentecôte, où des travaux sont en cours, seront assujettis aux nouveaux taux lorsque les améliorations seront terminées.

Québec-Téléphone est d'avis que c'est dans le secteur de l'interurbain que l'ordonnance de la régie innove le plus en abolissant la notion de distance dans l'établissement du coût d'appel de l'appel interurbain lors des périodes de réduction de fin de semaine.

Cependant, pour un service efficace, Québec-Téléphone estime que cette innovation devra être accompagnée d'une modification dans les habitudes d'appel des usagers. Ils devront éviter les heures de pointe de fin de semaine

(les heures de repas). Dans le cas contraire ils devront s'attendre à des délais plus ou moins longs dans l'acheminement de leurs appels.

Même si toutes ses demandes n'ont pas été retenues, Québec-Téléphone conclut que les hausses accordées lui permettront de tendre vers l'objectif réaffirmé dans la requête de janvier 1975, soit d'offrir le meilleur service possible au meilleur coût possible aux abonnés de son vaste territoire.

Bourassa ne veut rien faire contre l'inflation

— F. Roy

par Gilles PEPIN
du bureau du Soleil

SAINTE-JOSEPH — Le député créditiste de Beauce-Sud, M. Fabien Roy, a pris à partie, hier, le gouvernement libéral de M. Bourassa, qui ne fait rien, selon lui, pour contrer l'inflation, parce qu'il en est grandement bénéficiaire.

"Le pouvoir d'achat du consommateur se détériore rapidement. Pendant combien de temps celui-ci pourra-t-il encore tenir le coup?... s'est demandé M. Roy, alors qu'il était interrogé sur les ondes radiophoniques dans sa circonscription.

"Après l'augmentation des tarifs de Bell Canada, c'est maintenant Québec-Téléphone qui se voit accepter une augmentation de tarifs à compter du 16 juillet." M. Fabien Roy n'oublie pas non plus les augmentations concernant l'assurance-automobile et l'Hydro-Québec.

Fabien Roy a visiblement envie de s'insurger contre ce gouvernement, qui a manqué encore une occasion de donner l'exemple, ce qui aurait permis au consommateur un peu de rattrapage, en autorisant notamment l'augmentation des tarifs d'électricité.

Mais manquant de moyens pour lutter lui-même plus efficacement, le député de Beauce-Sud a déclaré qu'il est malheureux que l'opposition ne soit pas plus nombreuse à l'Assemblée nationale afin de forcer le gouvernement à donner l'exemple.



Une robe de mariée qui s'apportera en voyage

Sous le blouson, une petite robe retenue par une bretelle double. Souple tissu de Banlon Ivoire, blanc ou bleu. Tailles: 6 à 14. \$125.

LOUSON LTEE

Il n'y a qu'un seul Louson... vous le trouverez entre Dorchester et Caron

275 est, rue St-Joseph, Québec

BILLETTS SOLEIL

"Votre passeport - spectacle pour la saison d'été"

2500 BILLETTS-SOLEIL OFFERTS GRATUITEMENT!

Au cours des mois de juin, juillet et août, votre journal Le Soleil offrira des billets-soleil gratuits à ses lecteurs de la région de Québec.

Pour gagner des billets... rien à déboursier, rien à répondre, rien à envoyer.

VOICI LA LISTE DES GAGNANTS D'AUJOURD'HUI

SI VOTRE NOM APPARAÎT CI-DESSOUS, PRESENTEZ-VOUS AU JOURNAL LE SOLEIL AU 390 EST, ST-VALLIER (ANGLE DE LA COURONNE) DANS LES 48 HEURES (BUREAU OUVERT DE 8.30 À 16.30). • Présentez une pièce d'identité • Billets non interchangeables

<p>CINÉMA UNIS</p> <p>Gagnants de 2 laissez-passer à la date de votre choix</p> <p>Madame Hélène Rochefort St-Vallier Village</p> <p>Monsieur Emile Lagrange 24, St-Antoine, Ste-Marie de Beauce, P.Q.</p> <p>Monsieur Laurent Garneau 2095 ouest, St-Cyrille Québec, P.Q.</p> <p>Monsieur Germain Fortin 1225, rue Maguire Sillery, P.Q.</p> <p>Monsieur Irénée Thivierge 32, Drouin Ste-Agathe de Lotbinière, P.Q.</p> <p>Monsieur René Ouvrard 2575, Ménard Ste-Foy, P.Q.</p> <p>Monsieur Reynald Beupré 265, St-Mathias, App. 1, Québec, P.Q.</p> <p>Madame Monique Martel 215 ouest, des Bouleaux Québec, P.Q.</p>	<p>Métros</p> <p>Gagnants de 4 billets de logo à la date indiquée</p> <p>Micheline Nobert 476, Latourville Québec, P.Q.</p> <p>Monsieur Pierre Tabouillet 1, Place de la Gracieuse Neufchâtel, P.Q.</p> <p>Anita Ahern 440, Père Marquette, App. 507 Québec, P.Q.</p> <p>Monsieur Bernard Quégain 860, des Jésuites Québec, P.Q.</p> <p>Monsieur Georges Gamache 696, St-Bernard Québec, P.Q.</p> <p>Monsieur Jean-Yves Bédard 244 Est, 81e Rue Charlesbourg, P.Q.</p> <p>Monsieur Raymond Rodrigue 4140, 3e Avenue Ouest App. 4 Charlesbourg, P.Q.</p> <p>Monsieur Pierre Delisle 839, avenue Rochette Ste-Foy, P.Q.</p> <p>Monsieur Thomas Tessier 2655, Boulevard Liégeois Ste-Foy, P.Q.</p> <p>Monsieur Robert Lapierre 4515, 4e Avenue est, App. 12 Charlesbourg, P.Q.</p>	<p>Gagnants de 2 billets de logo à la date indiquée</p> <p>Monsieur A.M. Pacaud 2836, l'Isle-Dieu Ste-Foy, P.Q.</p> <p>Madame J.-Edmond Vidal 278 est, des Pins Québec, P.Q.</p> <p>Monsieur Pierre Zambon 355, 74e Rue Est, App. 55 Charlesbourg, P.Q.</p> <p>Monsieur Arthur Ainsley 93, Leclerc Québec, P.Q.</p> <p>Monsieur Roméo Lachance 1389, rue St-Georges Ancienne-Lorette, P.Q.</p> <p>Monsieur Adélard Bégin 21, Marguerite D'Youville Lévis, P.Q.</p> <p>Monsieur Rodrigue Pelletier 4359, des Eperviers Orsainville, P.Q.</p> <p>Monsieur Jean-Claude Saillant 303, 42e Rue Ouest, App. 3 Charlesbourg, P.Q.</p>
<p>THÉÂTRE DE L'ILE</p> <p>Gagnants de 2 billets à la date indiquée</p> <p>Monsieur Roger Lepine 255, 55e Rue Est, App. 1 Québec, P.Q.</p> <p>Monsieur Victor Brisebois 1525, D'Assise, App. 4 Québec, P.Q.</p> <p>Monsieur Claude Lemay 2065, Place Chénouau les Saules, P.Q.</p> <p>Monsieur François Comtois 298 est, Champagnat Louzonn, P.Q.</p> <p>Marguerite Fafard 815, St-Olivier Québec, P.Q.</p> <p>Monsieur Gérard Légaré 585, Hermine Québec, P.Q.</p> <p>Colette Delage 960, Bourlamaque, App. 4, Québec, P.Q.</p> <p>Mlle Nicole Vendette 534, rue St-Jean, App. A, Québec, P.Q.</p>	<p>expos</p> <p>Gagnants de 2 laissez-passer à la date de votre choix</p> <p>Monsieur Pierre Bissonnette 265 Est, 67e Rue Charlesbourg, P.Q.</p> <p>Monsieur Gérard Duplain 321, 16e Rue, Québec, P.Q.</p>	<p>théâtre de la fenestre</p> <p>Gagnants de 2 billets à la date indiquée</p> <p>Monsieur Fernand Bellevanca 1638, avenue Colnar Orsainville, P.Q.</p> <p>Monsieur Claude Blais 432, 49e Rue Ouest, App. 3 Charlesbourg, P.Q.</p> <p>Monsieur Martin Hughes 1400, Harriet, App. 3 Sillery, P.Q.</p> <p>Monsieur William Waithe 780, Rougemont, App. 8 Ste-Foy, P.Q.</p> <p>Monsieur Gaston Duval 925, rue Liénard, App. 12 Ste-Foy, P.Q.</p> <p>Monsieur Bruno Dallaire 618, rue Bagot Québec, P.Q.</p>

"UNE AUTRE INITIATIVE DE VOTRE JOURNAL LE SOLEIL POUR MIEUX VOUS DIVERTIR"

LISEZ LE SOLEIL TOUS LES JOURS

les arts

La programmation de la Chant'août sera connue la semaine prochaine

Plus d'une centaine d'artistes semi-professionnels provenant de tous les coins du Québec animeront les parcs de la vieille capitale pendant la Chant'août, du 10 au 17 août.

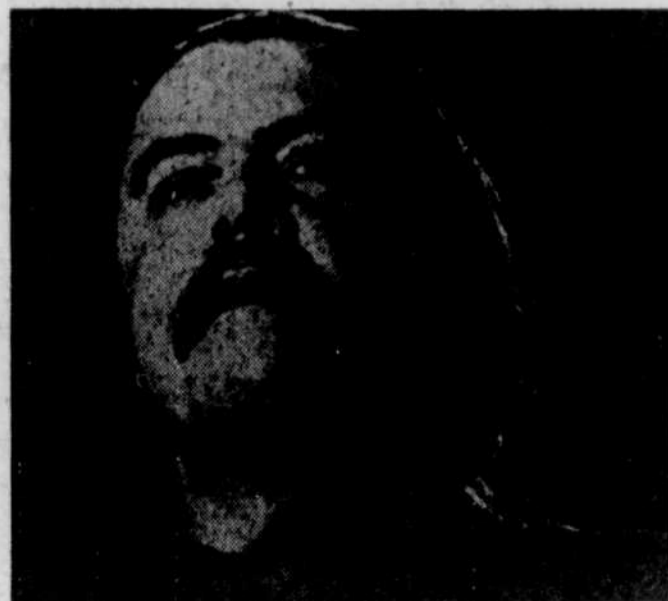
La Chant'août, qui se veut le premier véritable festival de la chanson québécoise, annonce aussi que chacune de ses soirées se terminera par des super-spectacles dans l'enceinte de la Petite Bastille (l'ancienne prison des Plaines).

On attend des dizaines de milliers de visiteurs tant pour les spectacles que pour participer aux

activités des quatre pavillons de la chanson sur le même emplacement.

La programmation de ces spectacles sera dévoilée le 15 juillet. On sait d'ores et déjà que tout ce qui chante et musique au Québec sera là, des plus grands aux débutants.

La Chant'août, en plus d'être une fête populaire, constitue un véritable congrès de la chanson: interprètes, créateurs, musiciens, producteurs de disques, vedettes de demain, se retrouveront dans les pavillons thématiques où se dérouleront quotidiennement des activités du monde de la chanson et du spectacle.



Claude Gauvreau

Un film de Labrecque sur Claude Gauvreau

Un film sur un poète: voilà de quoi faire rêver! Car l'image, tout comme la parole, ne traduit-elle pas parfois l'essence de toute chose? N'est-ce point acte magique, encore une fois, que cette re-création de tout un univers et que cette présence au monde ainsi renouvelée?

Claude Gauvreau est mort. Mais une oeuvre lui survit. Et voilà qu'un film à tracé de cet homme, en même temps qu'une image fidèle, un portrait saisissant. Mais c'est, plus que tout, un vibrant hommage que Jean-Claude Labrecque, cinéaste, lui a rendu, en réalisant ce film de près d'une heure pour l'Office national du film, ainsi que la télévision de Radio-Canada vous invite à en juger dans le cadre de sa série prestigieuse "Les Beaux Dimanches", le 13 juillet, à 21h30.

Au-delà des souvenirs et des impressions, le film cerne une image réelle tout-à-la-fois de l'homme, du poète et d'une oeuvre édifée sur les deux valeurs vitales que sont l'amour et la création. Jean-Claude Labrecque s'est employé à nous livrer l'essence de Claude Gauvreau dans une démarche en quatre volets intimement reliés: des textes poétiques dits par Gauvreau, le témoignage de la poétesse Michèle Lalonde, deux interviews de l'écrivain et enfin deux extraits de la fameuse pièce "Charge de l'original éponymable".

Le film est un portrait de Gauvreau: l'homme et l'écrivain voient leur profil se dessiner à la mesure des interventions personnelles de Gauvreau dans des entrevues ou dans la recitation de ses poèmes, d'extraits d'une oeuvre dramatique et d'un témoignage simple mais riche.

"Claude Gauvreau — Poète" est un film qui avait pour sa rigueur retenu l'attention de plusieurs lors de sa présentation à la Semaine du cinéma québécois. Maintenant présenté pour la première fois à la télévision, il convie le spectateur à un état non pas de passivité, mais d'éveil.

"Ce document, selon Gaston Imbeau, permet de sauver de l'oubli des images nécessaires à la compréhension du poète et servira de témoin pour les générations futures de ce qu'était Claude Gauvreau. N'est-ce pas dans le présent que l'histoire trouve ses fondements? Pensons-y! Sauvons les pierres de notre héritage culturel mais n'oublions pas les hommes qui ont fait et qui font notre culture". (Cinéma-Québec, mai 1975).

Au Festival de Berlin, l'Ours d'or va à une cinéaste hongroise

BERLIN (d'après AFP) — La cinéaste hongroise Marta Meszaros a obtenu mardi "L'Ours d'or" (grand prix) du 25e Festival du film de Berlin-Ouest pour son film "Adoption". Le jury a voulu récompenser "la présentation réaliste et humaine d'un thème d'intérêt général".

Trois "Ours d'argent" (deuxième prix) ont été décernés à la France, la Grande-Bretagne et l'URSS. Celle-ci comme les autres pays de l'Europe de l'Est, participait pour la première fois à ce festival.

Le metteur en scène français Yves Boisset ("Dupont Lajoie") a été récompensé pour "le courage avec lequel il a choisi son sujet et présenté un thème d'actualité de la vie sociale". Le deuxième

"Ours d'argent" est allé au cinéaste britannique Stuart Cooper ("Overlord") pour "l'heureuse harmonisation entre une mise en scène documentaire et artistique on l'honneur qu'il rend au soldat inconnu". Enfin, le film du Soviétique Serge Solowiov "Sto dnei possle detstva" (Cent jours après l'enfance) a été primé pour sa "compréhension profonde des conflits de la jeunesse".

Le prix de la meilleure interprétation féminine a été décerné à la japonaise Kinuyo Tanaka pour son interprétation sensible et réservée "du rôle d'une ancienne prostituée dans "Sandakan Hachibanshokan" (Sandakan, immeuble NR-8). Le prix de la meilleure interprétation masculine est allé au Tchécoslovaque Vlastimil

Brodsky, interprète du rôle principal dans "Jakob der Luegner" (Jacques le menteur) de Frank Beyer, film présenté par la RDA. Par ailleurs, l'Américain Woody Allen, qui avait présenté son film "Love and Death" (L'amour et la mort), a reçu un "Ours d'argent" pour l'ensemble de son oeuvre.

Après "Le Parrain" et la mafia, "Jaws" le requin mangeur d'hommes

NEW YORK (AFP) — Un nouveau film, "Jaws" (machottes), est en passe de battre tous les records de recette aux Etats-Unis. Sorti depuis un peu plus de deux semaines sur les écrans américains et au Canada, ce film paraît susciter auprès du public un engouement supérieur à celui provoqué par "Le Parrain" (Godfather) au début 1972.

"Jaws" est un film tiré d'un best-seller de Peter Benchley qui décrit les ravages commis par un requin mangeur d'hommes sur une plage américaine et la lutte menée par trois hommes pour essayer de le supprimer.

Mis en scène par le jeune réalisateur Steven Spielberg (Sugarland Express) ce film a été lancé à grand renfort de publicité à fait l'objet de nombreux articles dans la presse américaine.

Selon la maison productrice, Universal Pictures, le film, qui paraît dans 464 cinémas aux Etats-Unis et au Canada a déjà rapporté (recettes brutes) plus de 36 millions de dollars en 17

jours, ce qui ne s'était encore jamais vu. "Jaws" a coûté environ 8 millions de dollars.

Les "Stones" retardent une tournée

NEW YORK (d'après le New York Times News Service) — Les Rolling Stones viennent de décider de remettre à plus tard la tournée qu'ils devaient entreprendre en Amérique du sud et au Mexique. Le groupe devait inaugurer cette tournée le 7 août, à Mexico.

Le voyage retardé, selon un porte-parole de la troupe, afin d'inclure le plus de villes possible dans la tournée et y amener tout le personnel et l'équipement de la compagnie, pourrait être effectué soit en novembre soit en janvier prochain. Certains des musiciens maintenant avec le groupe ont d'autres engagements à respecter avec d'autres groupes, d'ici là.

Théâtre à Percé

Grâce à une troupe de jeunes comédiens de Granby, le Zoogey Inc. Percé renouera avec le théâtre pendant la saison estivale. La troupe, qui joue sous un chapiteau en collaboration avec le ministère des Affaires culturelles et la ville de Percé, présente un texte de Bernard Trudel, un auteur de Granby, "Les grenouilles sont les mères". Fête musicale et visuelle, le spectacle se compose de tableaux tirés de nos livres d'histoire et présentés par les 25 membres de la troupe. Les grenouilles du titre sont celles de Jean Rostand.

à québec aujourd'hui

galeries

Pierre Lefebvre: métallurgie, à la Porte d'Auteuil, 27% d'Auteuil.

James Pattison Cockburn: Québec et ses environs, au Musée du Québec.

A. Lemieux, A. Méthivier Gagnon, G. Deniger: au Centre d'art St-Laurent.

Claude Jirar: gouaches, à la Comme Galerie, 1117% rue St-Jean.

Allan Bluteau: peintre à la galerie d'art La Balise, 38% Côte de la Fabrique.

concerts

Concert de musique ancienne: Jean-Louis Rousseau, Pierre Boutet, Rachel Martel. A l'église St-Pierre, Ile d'Orléans, à 20h30.

théâtre

Drôle de couple: de Neil Simon, au Théâtre de la Fenière, Ancienne-Lorette, à 21h.

Allez et ne vous reproduisez plus: de Raymond Lévesque, au Théâtre de l'Île, St-Pierre Ile d'Orléans, à 21h.

le cinéma à québec

CANADIEN: Chinatown, 18h30, 21h.

CANARDIERE: Mimi Métallo blessé dans son honneur 12h50, 16h15, 19h40. Sweet Movie (5) 14h40, 18h05, 21h30.

CAPITOL: Ongles rouges et cuisse d'acier (6) 14h50, 17h55, 21h25. Kao Tao l'invincible karatéka (7) 13h10, 16h20, 19h35.

CARTIER: Pink Floyd, 19h. Jimi Hendrix, 21h.

CINEMA DE PARIS: Pat Garrett et Billy le Kid (4) 12h30, 16h05, 19h45. Superflacs (4) 14h20, 17h50, 21h40.

spectacles

La Locandiera: de Carlo Goldoni (présentée en anglais), au Grand Théâtre de Québec.

Andrée Bernard: à la tente du Festival, 20h30.

Delima: groupe contemporain, à la tente du Festival, à 23h.

Claude Léveillé: cour du Séminaire, à 21h.

cinéma

Duddy Cravitz: de Ted Katcheff, au Théâtre de la Cité universitaire, à 19h et 21h30.

EMPIRE: J'irai comme un cheval fou, 13h, 15h, 17h, 19h, 21h.

LAIRET: Mais qu'avez-vous fait à Solange (5) 19h40. Ce monde merveilleux si dégueulasse (6) 18h15, 21h35.

LE BIJOU: Le monde de l'ouest (4) 19h15. Soleil vert (4) 21h.

LIDO: Emmanuelle (5) 19h30. Un amour comme le nôtre (6) 21h15.

MIDI-MINUIT: Julia et les hommes (6) 13h15, 16h05, 19h, 21h55. Deux mâles pour Alexia, 14h35, 17h30, 20h25.

ODEON: DAUPHIN: Tremblement de Terre (4) 12h30, 16h20, 20h05.

ODEON: FRONTENAC 1: Les Centaures, 12h25, 16h20, 20h05. Terreur sur le Britannic (4) 14h15, 18h10, 21h55.

ODEON: FRONTENAC 2: L'espion aux pattes de velours, 12h20, 15h55, 19h40. Robin des Bois, 14h25, 18h, 21h45.

PLACE QUEBEC 1: Murder on the Orient Express (4) 19h, 21h10.

PLACE QUEBEC 2: Noces de Cendres (5) 19h, 21h.

PIGALLE: Le sexe nu, 13h30, 16h55, 20h15. Chevaliers servants à louer, 15h20, 18h30, 21h50.

STE-FOY: ALOUETTE: Julia et les hommes (6) 19h, 21h45. Deux mâles pour Alexia, 20h15.

STE-FOY: CHAMPLAIN: Un amour comme le nôtre (6) 18h20, 21h40. Emmanuelle (5) 19h45.

ST-ROMUALD: Chevaliers servants à louer, 21h10. Le sexe nu, 19h30.

CINE-PARCS

BEAUFORT 1: Bruce Lee. Alleluia et Sartana.

BEAUFORT 2: Une cocinelle en balade extraordinaire. La Chevauchée vers l'Ouest.

BELAIR: Les cinglés de retour à l'hôpital. Dillinger.

DE LA COLLINE: Un micro dans le nez. Chasseur de primes.

MONTMAGNY: Une cocinelle en balade extraordinaire. La Chevauchée vers l'Ouest.

18 ANS RIVE-SUD 18 ANS
Cinéma LIDO Cinéma ST-ROMUALD
UN AMOUR COMME LE NOTRE 2e film EMMANUELLE
CHEVALIER SERVANT A LOUER 2e film LE SEXE NU

18 ANS Adultes
A NE PAS MANQUER !
LE FILM TANT DISCUTE AU SUJET DE CAROLE LAURE
SWEET MOVIE
UN FILM DE DUSAN MAKAVEJ
CAROLE LAURE
Aussi "MIMI METALLO" Blessé dans son honneur
AIR CLIMATISÉ CANARDIERE GALERIES CANARDIERE 661-9575
"Mimi": 12.50 - 4.15 - 7.45. "Sweet": 2.40 - 6.10 - 9.30.

18 ANS adultes
Allons, ENLEVE TA ROBE
DRÔLE! DRÔLE! LE PUCEAU SE DÉCHAÎNE
OLE SOLIDT
MIDI-MINUIT 252 ST JOSEPH EST 522-2828
ALOUETTE 2500 LAURIER Blvd STE FOY 656-0592

PANIQUE ET TERREUR!
STEVE McQUEEN
FLUIDE MORTEL
LE MONSTRE DE L'ILE EN FEU
VIVANT APRÈS 770 MILLIONS D'ANNÉES!
MOINS DE 14 ANS \$100
CAPITOL 972 ST-JEAN, 522-6300
Dès demain Der. jour: "Ongles Rouges et Cuisses d'acier" et "Kao Tao, l'Invincible Karatéka"

CINÉMAS UNIS
votre guide des meilleurs films
UNANIMITÉ!
La Presse Française et Anglaise sont d'accord: "CONTES IMMORAUX" EST UN GRAND FILM

Contes Immoraux
CANADIEN 2700 BOUL. LAURIER PLACE LAURIER, 656-3372
Dès demain Der. jour: "Chinatown" à 6h.30 et 9h. (14 ans)

14 ANS
Le chef d'œuvre comique de Mel Brooks
MEL BROOKS FILM
YOUNG FRANKENSTEIN
CINÉMA 1
PLACE QUÉBEC 525-4524
Dès demain Der. jour: "Murder on the Orient Express"

"STAVISKY, l'un des films de l'année qu'il faut absolument voir." - New York Times
4e Sem. STAVISKY
CINÉMA 2
PLACE QUÉBEC 525-4524
Dès demain Der. jour: "Baccus de Godard"

REUNIS POUR LA PREMIERE FOIS
UN AMOUR COMME LE NOTRE
EMMANUELLE
CHAMPLAIN
PLACE STE FOY, 656-0592

On y va? ...elles vont à fond!
les HOTESSES de l'AIR
LAIRET 1044 St-Antoine, 522-5001
LES FILMS MUTUELS
EMMANUELLE à 7h45
Un Amour comme le Nôtre à 6h.20 et 9h.40 - Mercredi dès 1h.

18 ANS Adultes
ENSEMBLE pour la première fois 2 FILMS que vous ne pouvez OUBLIER!
COULEUR

RÊVES ÉROTIQUES
PLUS DEUXIÈME FESTIVAL DU FILM ÉROTIQUE DE NEW YORK
EMPIRE 24 DE LA FABRIQUE, 692-2190
Dès demain Der. jour: "J'irai comme un Cheval Fou"

Les Québécois tiennent-ils vraiment à voir et à entendre de l'opéra?

La disparition de l'Opéra du Québec ne semble guère affecter les amateurs du théâtre lyrique québécois. Du moins, ils ne manifestent pas leur déception. A ce jour, l'Opinion du lecteur du SOLEIL n'a reçu aucune lettre protestant contre la décision du ministre Hardy de couper court aux activités de l'OQ.

Les Montréalais, eux, ont réagi avec plus de vigueur et pendant quelques semaines La Presse — pour ne citer que ce journal — a publié, dans ses pages réservées aux lecteurs, de nombreux commentaires à cet effet. A moins que les Québécois aient décidé de suivre l'avis de l'une de ces correspondantes, qui suggérait d'inonder le ministre de lettres pour le convaincre de renoncer à la "mise à mort" de l'Opéra du Québec!

De toute manière, si ces mêmes Québécois veulent vraiment que l'opéra continue à vivre chez nous, il serait bon qu'ils fassent entendre leurs voix en ce sens. Nous nous ferons un plaisir de publier les opinions qui nous parviendront sur le sujet.

OPERA ET BICENTENAIRE

La liste des compagnies d'opéra européennes qui visiteront les Etats-Unis à l'occasion du Bicentenaire continue à s'allonger. Après le Bolshoi — présentement en représentation à New York — La Scala de Milan est attendue en septembre et sera suivie de l'Opéra de Berlin en novembre. Ces deux compagnies se produiront au Kennedy Center de Washington

seulement. Plus tard au cours de la saison, l'Opéra de Dusseldorf et celui de Paris se rendront aussi aux Etats-Unis.



marc samson
musique

Les productions que l'Opéra de Berlin amènera en Amérique, du 10 au 30 novembre, sont "Lohengrin" de Wagner (dans la mise en scène de Wieland Wagner) et "Tosca" de Puccini, dirigés par Lorin Maazel, de même que "Cosi fan tutte" de Mozart avec Karl Böhm au pupitre. Parmi les membres de la compagnie, on remarque les noms de Dietrich Fischer-Dieskau (dont ce sera la première apparition à l'opéra en Amérique), Pilar Lorengar, Leonie Rysanek, René Kollo, Ingvar Wixell. De son côté, La Scala affichera des ouvrages de Rossini, Bellini et Verdi. Claudio Abbado, le directeur musical de ce théâtre, assumera la direction de plusieurs représentations.

A la fin octobre, le Canadian Opera Company doit aller proposer le "Louis Riel" de Harry Somers au public de Washington. L'oeuvre sera donnée dans le cadre d'un Festival Canada, au Kennedy Center qui

prévoit également quelques représentations de "La Belle Hélène" de Jacques Offenbach, dans la production du Centre national des Arts d'Ottawa.

BEL CANTO ET CABARET

Si le hasard ou le désir de voir "La Flûte enchantée", "Traviata" ou "La Belle Hélène" vous amènent à Ottawa en juillet, ne vous privez pas du plaisir d'assister à un des spectacles du cabaret Bel canto, au Studio du Centre national des Arts.

Mis en scène par Jan Rubes et animé par Robert Savoie, ce spectacle permet d'entendre de jeunes chanteurs dans des extraits d'opéras français et italiens. La présentation de ces airs, duos et quatuors célèbres adopte quelques fois un ton parodique très amusant. Le clou de la soirée sur ce plan consiste en la scène de l'assassinat de Scarpia tirée de "Tosca". Gabrielle Lavigne, dans le rôle titre, s'y révèle une comédienne extrêmement drôle dans sa façon de jouer et ses attitudes empruntées au cinéma muet et au Grand Guignol.

Deux spectacles tous les soirs (sauf les dimanches et lundis) à 18h30 et 23h30, jusqu'au 30 juillet.

PRIX D'EXCELLENCE

Suzanne Fournier, jeune pianiste qui a étudié au Conservatoire de musique de Québec, vient de décrocher un prix d'excellence au Conservatoire européen de Paris. Elève de Yvonne Lefebvre, elle a été la seule parmi plusieurs concurrents de diverses nationalités à mériter pareille distinction.



L'opéra "Louis Riel" de Harry Somers sera présenté à Washington, à l'occasion du Bicentenaire des Etats-Unis.

Les Italiens joueront en italien et non en anglais

In extremis, le service des relations publiques du Grand Théâtre de Québec nous communique que "La Locandiera" de Goldoni, présentée dans le cadre du Festival du théâtre multiculturel par la compagnie torontoise Dei Giovanni, sera interprétée en italien et non en anglais, tel que mentionné dans le communiqué remis à la presse et confirmé au SOLEIL par un membre du service d'information du GTQ.

Du même souffle, le GTQ nous annonce qu'il mettra, à partir de ce soir et les deux jours suivants, à la disposition des spectateurs, des récepteurs de traduction simultanée de l'italien en... français.

Donc, "La Locandiera" sera jouée dans la langue d'origine de ceux qui la présenteront, qui est la même que celle — à peu près — de celui qui l'a écrite.

2 ECRANS - AUTOROUTE 40 - BOULEVARD DE LA CAPITALE TEL.: 667-3262

BRUCE Bruce Lee
L'expert du karaté long la
le plus grand héros du KUNG-FU!

SAVIE SES COMBATS SES AMOURS SA MORT

Une toute nouvelle aventure!
COCCINELLE PEUT MAINTENANT
TOUT FAIRE... MÊME VOUS FAIRE MOUVER

Une Coccinelle en balade extraordinaire!

OUVERT TOUTS LES SOIRS A 7.00 - LA PROJECTION DÉBUTE VERS 9.00 - LES MOINS DE 14 ANS: GRATUIT

A l'intention des "veilleux"

Par Réal LABERGE
SAINT-JEAN-PORT-JOLI Veillon, de Saint-Jean-Port-Joli, a ouvert une nouvelle

boîte à chansons: "La Chouette".

Aménagée dans la petite salle à manger des Anciens canadiens, la Chouette sera animée par Monique Miville-Deschênes. Les spectacles y seront donnés à minuit, tous les vendredis et samedis, dans un cachet d'intimité.

Quant au programme régulier du fenil de la Roche-à-Veillon, qui comporte deux représentations, chaque samedi soir, à 8h30 et à 10h30, la saison a commencé le 28 juin avec Pauline Julien. Le 5 juillet, c'était le tour de Julie Arel. Il se poursuivra jusqu'en fin d'août avec Jean-Pierre Bérubé, samedi, le 12

juillet; Edith Butler, le 19 juillet; Tex Lecor, le 26 juillet; Monique Miville-Deschênes, le 2 août; Jean-Guy Moreau, le 9 août; Claude Léveillé, le 16 août; Tex Lecor, le 23 août; et Clémentine Desrochers, le 30 août.

Toujours à la Roche-à-Veillon, les vacanciers et les touristes qui fréquentent la "capitale de l'artisanat" peuvent encore se restaurer à la table typiquement québécoise de la "Boustifaille", qui leur offre le choix entre le cipate, le ragout de patte, le boeuf à la mode, la soupe aux pois, le rôti de porc froid, les tartes à la ferlouche et au suif, ou les beurrees à la crème et au suc d'érable.

Cinq Québécois admis aux cours de l'Ecole nationale de théâtre

Cinq Québécois sont parmi les 52 candidats aux cours de l'Ecole nationale de théâtre qui ont été sélectionnés pour l'année scolaire débutant à l'automne.

année deux Américains. En production, on relève 11 Québécois, 8 Ontariens, 2 Albertains, 2 Manitobains, 1 Terre-neuvien et 1 Colombien.

Trois aspirants comédiens de Québec: Yves Desgagnés, Jean Turgeon et René Gingras ont été acceptés en interprétation et 2 en technique: Edith Caron et Yvan Gaudin, en décoration. Du territoire desservi par Le SOLEIL, on relève aussi les noms de Jasmine Dubé, de Amqui et Pierre-Paul Savoie, de Maria en Gaspésie, inscrits en interprétation.

Six cent quarante-neuf Canadiens tant francophones qu'anglophones avaient cette année posé leur candidature à l'Ecole et furent vus en auditions en avril et mai derniers. Des 52 acceptés, 27 étudieront en interprétation (dont 14 dans la section anglaise) et 25, en production, répartis comme suit: 15 en technique et 10 en décoration. La plupart des élèves en interprétation sont du Québec (14), 6 sont de l'Ontario, 3 de la Colombie, le Manitoba et l'Alberta ayant chacun 1 représentant. Il y a aussi cette

HAMBOURG 1963 au péril de sa vie
un jeune journaliste affronte la
redoutable organisation O.D.E.S.S.A.
plus redoutable que jamais...

DES DEMAIN

JON VOIGHT
un film de
Ronald Neame

LE DOSSIER
O.D.E.S.S.A.

Lee Marvin
Jeanne Moreau
"Monte Walsh"

FRONTENAC I
DU PONT & BOUL. CHAREST - 529-9245

LA SEULE, LA VRAIE,
L'UNIQUE
'COCCINELLE'
WALT DISNEY productions

DES DEMAIN

le nouvel
de amour
coccinelle

Les moins
de 14 ans
\$1.25

"elle"
a plus
d'un tour
sous
son capot

HELEN HEN
HAYES BERRY
KEENAN STEFANE
WYNN POWERS

V.F. HERBIE
RIDES AGAIN

2 FILMS
EN COULEURS

Dean JONES
Suzanne PLESSETTE

"4 BASSETS
POUR 1 DANOIS"

FRONTENAC II

Holland
où est le bébé?

14 ANS

Le comble du
raffinement de l'angoisse!

L'Autre

Un film de Robert Mulligan
version française de "THE OTHER"

avec Chris et Martin Udvarnoky dans le rôle des jumeaux Perry

c'Est super fou
Y'a un os dans la moulinette

DARRY COWL - MICHEL GALABRU - couleur

DES DEMAIN!

HORAIRE Y a un os dans la moulinette: 1.00 - 4.15 - 7.35. L'autre: 2.35 - 5.55 - 9.20.

Cinéma de PARIS QUEBEC
96A, RUE ST-JEAN TEL. 522-7811

le SEXE
NU

Chevalier
servant
à louer

HORAIRE: Le sexe nu: 1.30 - 4.55 - 8.15. Chevalier servant à louer: 3.20 - 6.30 - 9.50.

Cinéma PIGALLE QUEBEC
315 RUE ST-JOSEPH EST TEL. 525-9724

L'HISTOIRE D'UN JEUNE HOMME QUI S'INTERESSE
PRINCIPALEMENT A L'ULTRA-VIOLENCE ET A BEETHOVEN!

ORANGE
MECANIQUE

chacun
dans
sa vie a
connu...

un été
42

DES DEMAIN!
Dernier jour: (14 ans)
Mondie de l'Ouest et
Soleil Vert.

Cinéma LE BIJOU QUEBEC
3 CHEMIN DE LA FOI TEL. 522-7883

le Festival des Festivals

LE NOUVEAU
PROGRAMME-CALENDRIER
maintenant DISPONIBLE

tous vos films à voir
jusqu'au 24 juillet

CARTIER 1019 CARTIER
525 9340

\$1.50 chacun des films

Ciné-Parc BELAIR
Ville Belair/Tél. 642-5220

14 ANS
A l'affiche jusqu'au 10 juillet
Adm.: \$2.50 par personne.
Moins de 14 ans gratuit avec carte.
RESTAURANT OUVERTURE 7h P.M.
PROJECTION DU FILM AU CREPUSCULE

"LES CINGLES DE
RETOUR A L'HOPITAL"

2e film
"DILLINGER"

avec Warren Oates, Ben Johnson

le film bénéficie de la stupéfiante
et nouvelle technique multidimensionnelle du

THE
DIX-HELEMENTS
DE LA TERRE

3e
sem.

CHARLTON HESTON
AUX GARONNES - GEORGE KENNEDY - LORNE GREENE

LE DAUPHIN

HORAIRE: 12.00 - 1.45 - 4.30 - 7.15
10.30 - 12.00 - 2.45 - 5.30
8.15 - 11.00 - 1.15

Le nombre des années n'atteint pas la valeur

AU CANADA... ON JETTE LES CHOUX GRAS

Nous savons tous que notre pays est riche, même si beaucoup de Canadiens sont pauvres. Haïti est aussi un pays riche, mais les Haïtiens ne roulent pas sur l'or, enfin pas tous. Nous sommes donc obligés d'en revenir au problème de la distribution des richesses parmi les habitants d'un pays ou d'une province. Les gens qui habitent tel pays ou telle province sont les héritiers légaux et légitimes des richesses naturelles de ladite contrée. De ce fait, ce sont eux qui devraient profiter, peut-être pas également, cela devient du rêve en technicolor. Mais dans un pays dont les richesses de la terre, du sous-sol, de la mer, des lacs, des forêts dépassent les besoins de la population, il est inconcevable que même un membre de la communauté n'ait pas de quoi se nourrir, lui et sa famille. Quand je dis se nourrir, je crois que l'instruction, le savoir en général font partie de la nourriture d'un peuple et que les individus ont le droit à l'éducation et au "frigorifère".



ma place au soleil
Jacques Normand

Pourquoi alors mettons-nous "à part" dans notre pays des gens de valeur sous le prétexte qu'ils ont 65 ans.

Ca fait bien dans le "portrait de famille" de montrer un groupe de jeunes ministres, à qui l'on confie le sort du pays, l'avenir de la nation.

Mais l'expérience est une chose indispensable.

"Quand on a les dents on a pas l'argent"

Quand on a l'argent on a plus les dents" (chanson populaire).

Messieurs les politiciens, messieurs et autres leaders qui avez reçu "des mandats clairs", ne pensez-vous pas que l'on pourrait trouver un moyen terme, une solution intermédiaire, où de jeunes hommes et de jeunes femmes pourraient "passer à l'action" secondés, épaulés par des hommes et des femmes plus mûrs, plus avertis, plus renseignés.

Les joueurs de hockey de ligue peewee ne passent pas directement aux clubs de l'Association mondiale ou de la Ligue nationale. Il y a de grands espaces creux entre les trop jeunes et les trop vieux.

Il y a trop de jeunes dans ce pays à

qui l'on dit "attendez, vous êtes trop jeunes". Il y a aussi des milliers de femmes et d'hommes de grande valeur, que l'on n'utilise pas parce qu'ils ont "passé l'âge".

Je connais des gars et des filles qui ont 18 ans et qui sont vieux déjà.

J'ai une jeune mère qui vient d'avoir 82 ans.

L'âge n'est pas une question de calendrier ou d'acte de naissance.

L'instruction et l'éducation ne se mesurent et ne se prouvent pas par des diplômes, même s'ils sont rédigés la plupart du temps en bas-latin.

Notre-Dame-des-Victoires et Notre-Dame-de-Paris sont de "jeunes beautés".

Nous voyons des églises construites il n'y a pas plus de 25 ans, qui sont de bien vieilles et vilaines choses.

Paul Guévremont, Mimi D'Esté, Roger Baulu, Jean Rafa, Maman DeVarennes sont de jeunes artistes. Des tas de jeunes, qui font le même métier (je ne voudrais nommer personne ici), sont déjà passés au recyclage.

Vraiment là... Au Canada
On jette les choux ben gras.

Le programme des garderies sera complètement réévalué sous peu

(PC) — Le programme de garderies sera complètement réévalué au cours des prochains mois et les résultats de l'étude seront rendus publics dès l'automne prochain.

C'est ce qu'a annoncé hier dans un communiqué le ministre d'Etat aux Affaires sociales, Mme Lise Bacon.

L'étude devra comparer l'aide aux garderies accordée dans les autres provinces canadiennes, faire la projection des coûts annuels, faire la revue des problèmes du partage fédéral-provincial et, d'une façon générale, apporter tout renseignement pouvant servir à améliorer le programme actuel.

La politique du ministère sur les garderies a connu d'importants développements depuis un an, a dit Mme Bacon, surtout au niveau de l'accroissement de la clientèle et de l'assistance

financière aux bénéficiaires et de l'augmentation des subventions d'équipement et de rénovation accordées aux promoteurs de garderies.

D'où la nécessité de créer au ministère un service destiné à s'occuper de l'administration du programme sur les garderies.

D'ici quelques semaines, une brochure sera mise à la disposition des promoteurs afin de les aider dans leurs démarches pour l'obtention d'un permis de garderie.

"Il existe encore certaines lacunes au niveau du programme de service de garde," a dit Mme Bacon, en soulignant qu'elle continuera d'appliquer graduellement les recommandations des responsables de garderies qu'elle a rencontrés lors de sa tournée en mars 1974, à la lumière des études de son ministère.



La belle... olympiade

Voici le prototype des plaques d'immatriculation 1976 qui seront mises en circulation en novembre, prochain. Les plaques sont de couleurs crème et les chiffres et symboles sont de teinte rouge-vermillon. Au centre, en bas, est reproduit l'emblème des Jeux olympiques qui se dérouleront à Montréal l'an prochain. Les plaques d'immatriculation sont fabriquées à la fois à Montréal et à Montmagny.

Le Conseil du statut de la femme veut l'abrogation de la loi sur l'avortement

Le Conseil du statut de la femme recommande que la loi actuelle sur l'avortement soit abrogée, c'est-à-dire que les articles 251 et 252 soient retirés du code criminel et que la loi actuelle soit remplacée par une loi permettant l'avortement sur demande dans les 12 premières semaines de la grossesse, avec accord du médecin traitant.

Cette position, rendue publique dans un récent communiqué, a été prise lors de la dernière réunion des membres du Conseil du statut de la femme, et adoptée à l'unanimité.

Considérant que:

— l'avortement clandestin met en danger la santé et la vie de plusieurs milliers de Québécoises par année;

— que la preuve a été faite que l'actuelle loi sur l'avortement n'est appliquée ni dans son esprit, ni dans les faits;

— que l'avortement ne devrait en aucun cas être considéré comme un moyen de contraception, mais qu'il est de fait utilisé comme tel;

— que la Régie de l'assurance-maladie du Québec couvre les avortements pratiqués sur des Québécoises à l'extérieur du Québec;

— que certains médecins et hôpitaux refusent de participer aux comités thérapeutiques d'avortement dans les hôpitaux.

Le Conseil du statut de la femme recommande, en outre,

— que soit appliquée à la question de l'avortement thérapeutique la définition de la santé proposée par l'Organisation mondiale de la santé, à savoir que la santé est un ensemble de conditions physiques, psychologiques et ma-

térielles qui permettent le bien-être de l'individu;

— que les cliniques de contrôle de fécondité impliquant à la fois les services concernant la fertilité, la contraception et la sexualité, soient instituées d'une manière planifiée à travers le Québec et soient accessibles à toute la population, de manière à ce que l'information et l'ensemble des services ne soient pas à la remor-

que de cliniques d'avortement;

— que l'avortement soit couvert par l'assurance-maladie du Québec;

— que la femme puisse consulter plus d'un médecin;

— que jusqu'à ce que la loi actuelle sur l'avortement soit abrogée, le ministère des Affaires sociales s'occupe de l'application de la disposition de la loi fédérale sur

l'avortement thérapeutique qui prévoit l'existence de comités thérapeutiques d'avortement dans les hôpitaux et qu'il oblige ceux-ci à avoir un comité qui fonctionne de fait et de manière objective.

On demande, en outre, que ce comité soit formé non seulement de médecins, mais de travailleurs sociaux, psychologues ou disciplines connexes qui comprennent des femmes.

Les cadres des agents de la paix veulent l'indexation

La Fraternité des cadres intermédiaires des agents de la paix, association regroupant tout le personnel de direction des établissements de détention du Québec, étudie des moyens d'action à prendre afin que le gouvernement consente à une indexation de leur salaire de l'ordre de 10 pour 100 telle qu'elle a été promise en mars dernier, déclare un communiqué de la fraternité.

Le conseil de direction de la fraternité se réunira à Québec le 15 juillet, et il est possible qu'on décide alors

de déclencher des grèves du zèle ou d'occuper certains locaux du ministère de la Justice.

Dîner avec Musique
Du Mardi au Dimanche incl. jusqu'à Minuit.

MOTEL Carillon HOTEL INC.
2800, BOUL. LAURIER, STE-FOY - TEL.: 653-5234

STOMPIN' TOM CONNORS
17 JUILLET - 20h30
LE MEILLEUR "COUNTRYMAN" AU CANADA
LOCATION: \$3.00 à \$6.00
en vente aux guichets du Grand Théâtre et à la Caisse Populaire Laurier.

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC
SALLE LOUIS-FRÉCHETTE, TEL. 643 8131

Hôtel Victoria
1110, RUE ST-JEAN, 692-3965

En primeur à Québec du 8 au 13 juillet

MISS HONEY HUSH
Vedette du film "Le Parrain"
3 spectacles par soir
10h. p.m. - 12h. p.m. - 2h. a.m.

Le théâtre Beaumont St-Michel
(Route 2 ou Route 20, sortie 210) PRESENTE

le canard à l'orange

DE WILLIAM DOUGLAS HOME
VERSION FRANÇAISE.
MARC-GILBERT SAUVAJON

EN VEDETTE:
JEAN-MARIE LEMIEUX
HELENE LOISELLE
JEAN LECLERC
ANNE VILLENEUVE
LENIE SCOFFIE

MERCREDI, JEUDI, VENDREDI à 8h30
LE SAMEDI, DEUX FOIS, à 7h. ET 10h.
LE DIMANCHE à 7h.30

RESERVATIONS: 884-2839
BILLETS: semaine: \$3.50
Samedi et dimanche: \$4.25

une présentation **chrc**

EGLISE ST-PIERRE
Ile d'Orléans

le lundi 10 juillet à 20h.30

CE SOIR

CONCERT DE MUSIQUE ANCIENNE
— Jean-Louis Rousseau, violon
— Pierre Boutet, ténor
— Rachelle Martel, clavessin

BILLETS EN VENTE: Bureau du Festival, 81 rue St-Pierre, Caisse Populaire Laurier, 2600 boul. Laurier, Tabogie Giguère, 59 rue Buade, Tabogie Giguère, 375 est, St-Joseph, Tente du Festival, face au Manège Militaire, Grande-Allée.

ENTREE: \$3.00

FESTIVAL D'ETE DE QUEBEC '75

LA FÊTE DU THÉÂTRE D'UN BOUT À L'AUTRE

La Compagnia Dei Giovani de Toronto présente

LA LOCANDIERA de Carlo Goldoni

10, 11, 12 juillet à 20:30 hrs.

ENTRÉE LIBRE
LAISSEZ PASSER DISPONIBLES AUX GUICHETS DU GRAND THÉÂTRE ET À LA CAISSE POPULAIRE LAURIER

CE SOIR

(Pièce jouée en italien, appareils de traduction simultanée disponibles gratuitement.)

FESTIVAL NATIONAL DU THÉÂTRE MULTICULTUREL
GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC
SALLE OCTAVE-CREMAZE, TEL. 643 8131

Théâtre de l'Ile
(St-Pierre Ile d'Orléans)

présente du 1er au 25 juillet à 21h.00

"ALLEZ, ET... NE VOUS REPRODUISEZ PLUS!"

comédie en 2 actes de Raymond Lévesque avec

— Raymond Lévesque
— Mirielle Lachance
— Jean-Pierre Matte
— Jean-Pierre Ménard
— Gilles Gagnon

mise en scène Jean-Pierre Ménard

Reservations: 828-9530

N.B. Les billets réservés doivent être réclamés 30 minutes avant le spectacle.

une présentation de **chrc**

"LA TENTE DU FESTIVAL"
face au Manège

le jeudi 10 juillet à 23h00

CE SOIR

"SOIREE JAZZ"
MARCEL CAZE et l'ensemble de GUY SIMARD

BILLETS EN VENTE: Bureau du Festival, 81 rue St-Pierre, Caisse Populaire Laurier, 2600 boul. Laurier, Tabogie Giguère, 59 rue Buade, Tabogie Giguère, 375 est, St-Joseph, Tente du Festival, face au Manège Militaire Grande-Allée.

ENTREE: \$1.00

FESTIVAL D'ETE DE QUEBEC '75

"LA TENTE DU FESTIVAL"
face au Manège

le jeudi 10 juillet à 20h30

CE SOIR

"ANDREE BERNARD"

BILLETS EN VENTE: Bureau du Festival, 81 rue St-Pierre, Caisse Populaire Laurier, 2600 boul. Laurier, Tabogie Giguère, 59 rue Buade, Tabogie Giguère, 375 est, St-Joseph, Tente du Festival, face au Manège Militaire Grande-Allée.

ENTREE: \$1.00

FESTIVAL D'ETE DE QUEBEC '75

LES NUITS DU SEMINAIRE

Le vendredi 11 juillet à 21h.00

DEMAIN SOIR

MAHAVISHNU

COUR DU PETIT SEMINAIRE

BILLETS EN VENTE: Bureau du Festival, 81 rue St-Pierre, Caisse Populaire Laurier, 2600 boul. Laurier, Tabogie Giguère, 59 rue Buade, Tabogie Giguère, 375 est, St-Joseph, Tente du Festival, face au Manège Militaire, Grande-Allée.

ENTREE: \$3.00

FESTIVAL D'ETE DE QUEBEC '75

LES NUITS DU SEMINAIRE

Le jeudi 10 juillet à 21h.00

CE SOIR

CLAUDE LEVEILLEE
en 1re partie: FRANCOIS LEVEILLEE
Cour du Petit Séminaire

BILLETS EN VENTE: Bureau du Festival, 81 rue St-Pierre, Caisse Populaire Laurier, 2600 boul. Laurier, Tabogie Giguère, 59 rue Buade, Tabogie Giguère, 375 est, St-Joseph, Tente du Festival, face au Manège Militaire Grande-Allée.

ENTREE: \$3.00

FESTIVAL D'ETE DE QUEBEC '75

Pollack

Mail St-Roch - Sainte-Foy -
Galerias Chagnon, Lévis

SOLDÉS D'ÉTÉ

COMMENCANT
VENDREDI MATIN
DÈS 9h30

RABAIS 33 1/3% JUPES D'ÉTÉ POUR DAMES

Confection de polyester, lavable
à la machine. Tailles 10 à 18.

Rég. 17.00
à 24.00
SPECIAL 9⁹⁹ à 14⁹⁹

Sport Dames - Rayon 542
Mail St-Roch, 2e étage - Ste-Foy et Lévis, étage supérieur

RABAIS 33 1/3% PANTALONS DE TEINTES PASTEL

Choix de bleu, corail, jaune, beige
dans le lot. Tailles 10 à 18.

Rég. 14.00
à 24.00
Spécial 8⁹⁹ à 16⁹⁹

Sport Dames - Rayon 542
Mail St-Roch, 2e étage - Ste-Foy et Lévis, étage supérieur

POUR DAMES SURBLOUSES 100% POLYESTER

Pouvant se porter avec jupes ou pantalons.
M. seulement. Imprimés assortis.

Rég. 8.99
Spécial 2⁹⁹

Sport Dames - Rayon 542
Mail St-Roch - 2e étage - Ste-Foy et Lévis, étage supérieur

T-SHIRTS POUR JEUNE FILLE

En coton ou polyester et coton.
Unis. Tailles P.M.G.

Rég. 6.00
à 11.00
Spécial 4⁹⁹

Blouses et Gilets pour dames - Mail St-Roch, rez-de-chaussée
Ste-Foy et Lévis, étage supérieur

ROBES POUR JUNIOR, DAMES ET AUSSI 2 PIÈCES 1/2 TAILLES

Rég. jusqu'à 75.00
Spécial 39⁹⁹

Robes pour dames - Rayon 531 - Mail St-Roch, 2e étage
Ste-Foy et Lévis, étage supérieur

JUNIOR - DAMES 1/2 TAILLES ROBES ESTIVALES

Aussi ensemble 2 pièces.
Styles & couleurs assortis.

Rég. jusqu'à 50.00
Spécial 19⁹⁹

Robes pour dames - Rayon 531 - Mail St-Roch, 2e étage.
Ste-Foy et Lévis, étage supérieur

PANTALONS DE TEINTES PASTEL OU BLANCS

Tailles et tissus assortis.

Rég. 14.00
à 24.00
Spécial 6⁹⁹ à 15.99

Sport Dames Junior - Rayon 540
Mail St-Roch, 2e étage - Ste-Foy et Lévis, étage supérieur

JUPES ESTIVALES POUR DAMES

Tissus, tailles et coloris assortis.

Rég. 14.00
à 24.00
Spécial 6⁹⁹ à 15.99

Sport Dames Junior - Rayon 540
Mail St-Roch, 2e étage - Ste-Foy et Lévis, étage supérieur

POUR DAMES BLOUSES A MANCHES LONGUES OU COURTES

Modèles unis ou imprimés.
Tailles assorties.

Rég. 12.00
à 24.00
Spécial 6⁹⁹ à 13.99

Sport Dames Junior - Rayon 540
Mail St-Roch, 2e étage - Ste-Foy et Lévis, étage supérieur

T-SHIRTS POUR DAMES & JEUNES FILLES

Confection de polyester, coton, arnel.
Choix d'uni ou d'imprimé. Tailles assorties.

Rég. 6.00
à 11.00
Spécial 2⁹⁹

Sport Dames Junior - Rayon 540
Mail St-Roch, 2e étage - Ste-Foy et Lévis, étage supérieur

ENSEMBLES PANTALONS STYLES SAISONNIERS

Confection de coton et polyester.
Teintes pastel. Tailles assorties.

Rég. 30.00
à 45.00
Spécial 12⁹⁹

Sport Dames Junior - Rayon 540
Mail St-Roch, 2e étage - Ste-Foy et Lévis, étage supérieur